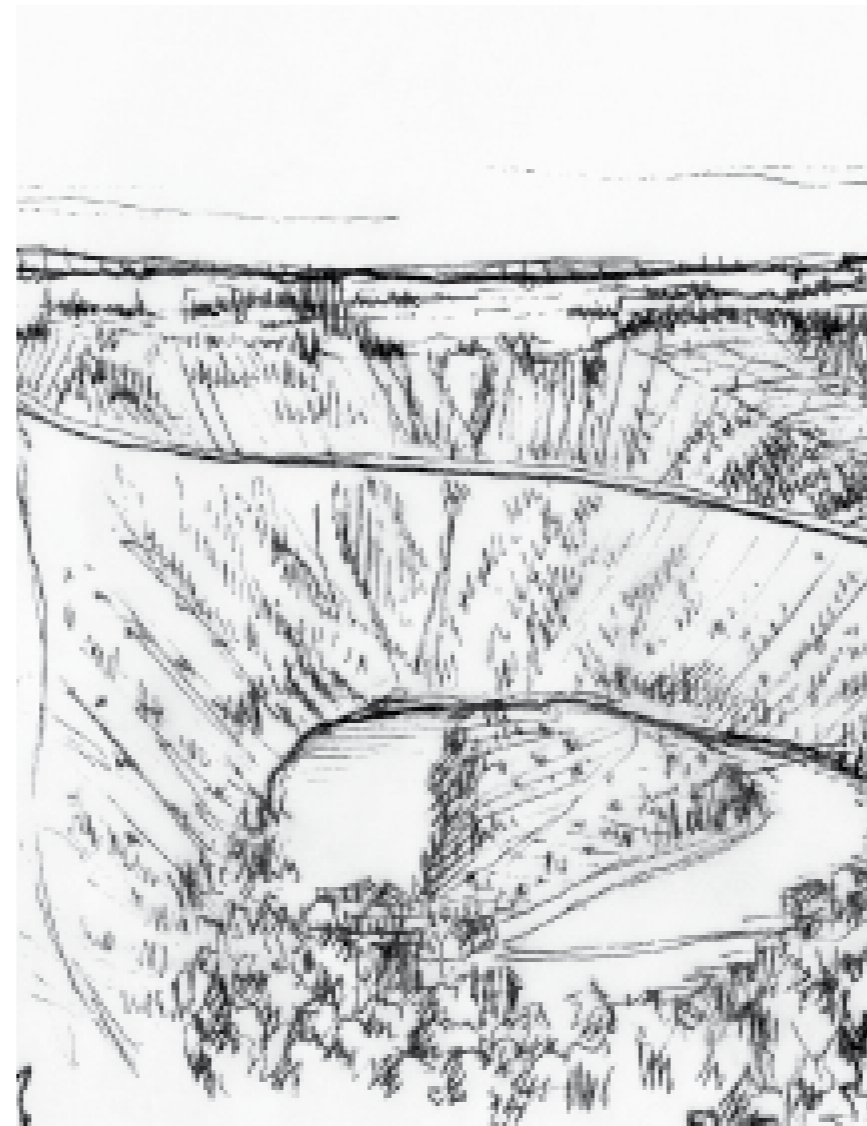


Charte paysagère et architecturale du Grand Site de Navacelles

Partie 1: Le diagnostic partagé



Cyril GINS
Paysagiste DPLG
La Croix Parens 30 500 Courry
cyril.gins@orange.fr
04 66 83 56 03
06 81 52 88 78

Décembre 2014

Philippe LOINTIER
Architecte DPLG/Urbaniste
192, Chemin Guillaume Laforêt 30 000 Nîmes
philippe.lointier@orange.fr
04 66 23 99 59
06 87 14 95 08



Partie I - L'inscription du Grand Site de Navacelles dans son contexte régional	5		
1.1. Le Grand Site de Navacelles entre Causses, Cévennes et Méditerranée	6		
1.2 Le Grand Site de Navacelles, une extrémité sud-est de la chaîne des Causses.....	8		
1.3. Un site proche des centres urbains méditerranéens.....	9		
Partie II - Les fondements du paysage du Grand Site de Navacelles	10		
2.1. Géologie et relief du Grand Site de Navacelles	11		
2.1.1 La Géologie	11		
2.1.2 Le relief	13		
2.2 Le réseau hydrographique, entre karstes et marnes du Trias	16		
2.3 Les Boisements	18		
2.4. Les grandes unités paysagères du Grand Site	21		
Partie III - L'organisation humaine dans le Grand Site de Navacelles	22		
3.1. La permanence des implantations humaines sur le Grand Site de Navacelles	23		
3.1.1 Un site occupé depuis la préhistoire	23		
3.1.2 Une occupation dense à l'époque Gallo-Romaine.....	25		
3.1.3 Le maillage médiéval	26		
3.1.4 La dissémination des constructions agricoles sur le territoire à l'époque classique	28		
3.1.5 Les bouleversements du début du XIXe siècle à 1914.....	30		
3.1.6 Les mas isolés, marqueurs du territoire	32		
3.2. Les cohérences d'implantation des villages	33		
3.2.1 Les villages implantés sur les contreforts de puech	34		
3.2.2 Les villages de plateau en bordure de dépressions, sotchs et doline.....	40		
3.2.3 Les villages et hameaux de vallée.....	48		
3.2.4 Les villages dominants	50		
3.2.5 Les villages de combe	51		
3.3. Les caractéristiques du bâti	53		
3.4. Implantation et organisation traditionnelle des bâtiments agricoles	57		
3.5 Les paysages agricoles issus du système agro-pastorale	58		
3.5.1 Les paysages de parcours	58		
3.5.2 Les terres labourables	59		
3.5.3 Le paysage bocager.....	61		
3.5.4 La maîtrise de l'eau	63		
3.5.5 Les terrasses agricoles et les clapas	64		
3.5.6 Les chemins et drailles	66		
3.5.7 Les bouissières	67		
3.5.8 Les croix de chemins.....	68		
3.6 La trame viaire	69		
3.6.1 Les routes.....	69		
3.6.2 Les arbres d'alignement le long des routes.....	71		
Partie IV - Evolution des paysages du Grand Site de Navacelles, quels enjeux?	73		
4.1. Evolution des paysages agricoles et du couvert végétal	74		
4.1.1 Evolution du couvert végétal.....	74		
4.1.2 Evolution des paysages agropastoraux	79		
4.1.3 Evolution du bâti agricole	80		
4.2 Les paysages agricoles quels enjeux?	81		
4.2.1 Enjeux sur les bâtiments agricoles	81		
4.2.2 Enjeux sur les paysages façonnés par l'agropastoralisme.....	82		
4.3 Evolution des villages	84		
4.3.1 Evolution des extensions villageoises	84		
4.3.2 Enjeu sur la préservation des silhouettes villageoises	90		
4.3.3 Formulation des enjeux sur la lisibilité des formes villageoises	93		
4.4 Evolution des formes architecturales et enjeux	107		
4.5 Enjeu sur le traitement des espaces publics	111		
4.6 Synthèse des enjeux	112		
4.7 Bibliographie	114		



Les objectifs de la Charte:

La Charte Paysagère et Architecturale du Grand Site de Navacelles en se concentrant sur le paysage et l'architecture, thèmes hautement transversaux, permet de saisir dans l'espace et dans le temps, les éléments constitutifs du paysage, les évolutions en cours, les enjeux, les problématiques mais aussi bien sûr, les pistes de réflexions suivies de propositions pour parvenir au développement harmonieux et équilibré du territoire. La Charte doit aboutir à une vision partagée du paysage et de l'architecture du Grand Site par tous ceux qui interviennent (élus, acteurs économiques et touristiques), qui vivent (les habitants) ou qui s'intéressent à ce paysage (les locaux et les touristes). Ainsi la Charte apparaît-elle comme un document stratégique qui doit apporter de la cohérence et du sens aux initiatives individuelles et aux projets communaux au sein d'une identité plus large, celle du Grand Site de Navacelles.

Il s'agit de mieux faire connaître les paysages variés qui constituent le Grand Site, de comprendre les fondements et les mutations en cours et de présenter les enjeux paysagers et architecturaux majeurs pour les prochaines années. Cette analyse aboutit à saisir les singularités d'un territoire qui fait de ce dernier un paysage unique, porteur de sens et qui doit être respecté sous peine de voir le Grand Site de Navacelles se banaliser.

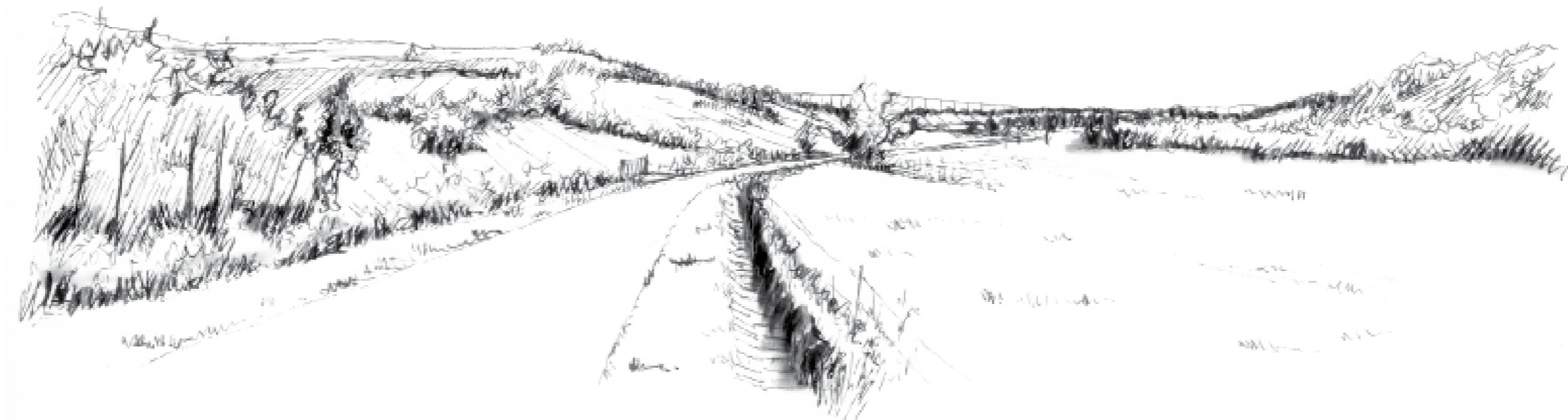
La charte permet de:

- Saisir dans l'espace et dans le temps les évolutions et les enjeux,
- Initier des pistes de réflexion,
- Aboutir à une vision partagée entre tous du territoire du Grand Site de Navacelles.



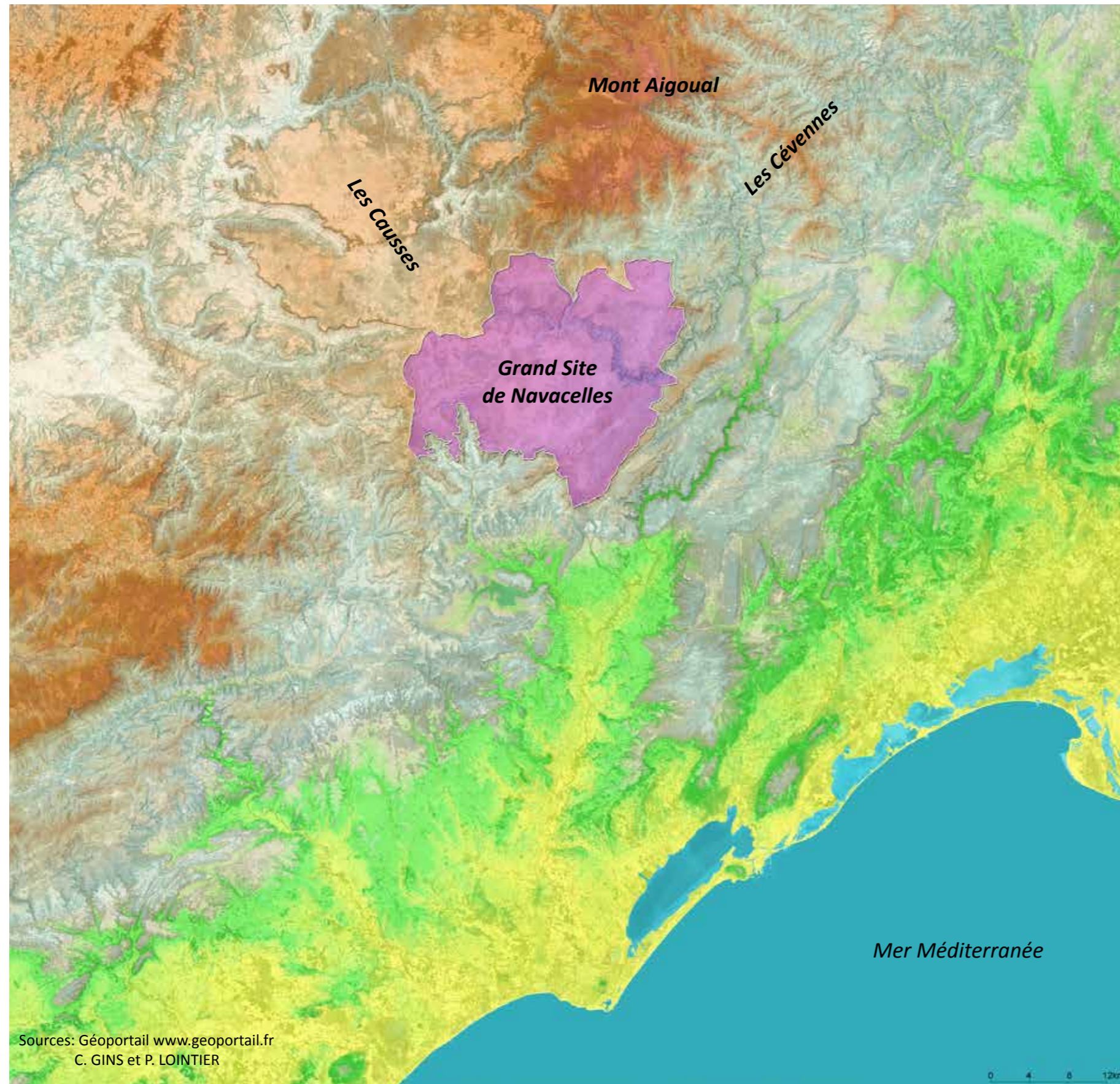
Saint-Maurice-Navacelles

Partie I - L'inscription du Grand Site de Navacelles dans son contexte régional



- Entre Causse, Cévennes et Méditerranée
- L'extrémité sud de la chaîne des Causses
- Un Site proche mais préservé des pôles urbains

1.1. Le Grand Site de Navacelles entre Causses, Cévennes et Méditerranée



Le périmètre du Grand Site de Navacelles s'étire sur 46 000 hectares.

Le site accueille trois Causses séparés les uns des autres par les profondes Gorges de la Vis et de la Virenque. La moitié méridionale du Grand Site abrite le Causse du Larzac bordé au sud par la Lergue et ses affluents, au nord par les Gorges de la Vis et de la Virenque et à l'ouest par le département de l'Aveyron.

Au nord ouest s'étend le Causse de Campestre-et-Luc borné au nord par la vallée de l'Arre, à l'est par les gorges de la Vis, au sud par celles de la Virenque et à l'ouest par la limite départementale entre le Gard et l'Aveyron.

Enfin, au nord est s'étire le Causse de Blandas dont les limites septentrionales sont constituées par la vallée de l'Arre, à l'est par le rebord du Causse, au sud et à l'ouest par les Gorges de la Vis.

Ces Causses forment de vastes plateaux dominés au nord, par les reliefs cévenols d'où les massifs de l'Aigoual et du Saint-Guiral émergent nettement. Au sud s'étend un paysage vallonné parcouru par les vallées de l'Hérault et de la Lergue. Le regard embrasse la plaine du Languedoc où l'horizon se confond avec la mer située à moins de quarante kilomètres du rebord sud du plateau.

Ces vastes étendues calcaires, profondément entaillées par les cours d'eau qui sculptent leurs flancs sous l'action du gaz carbonique dominant la méditerranée à des altitudes comprises entre 500 et 900 mètres.

En résumé:

- Trois Causses forment le Grand Site de Navacelles,
- Un balcon entre Cévennes et Méditerranée,
- Des rebords méridionaux, orientaux et septentrionaux nettement dessinés.



Vue de la vallée du Laurounet depuis le col de Labeil. Au loin serpente la vallée de la Lergue qui rejoint la vallée de l'Hérault au sud du lac du Salagou.



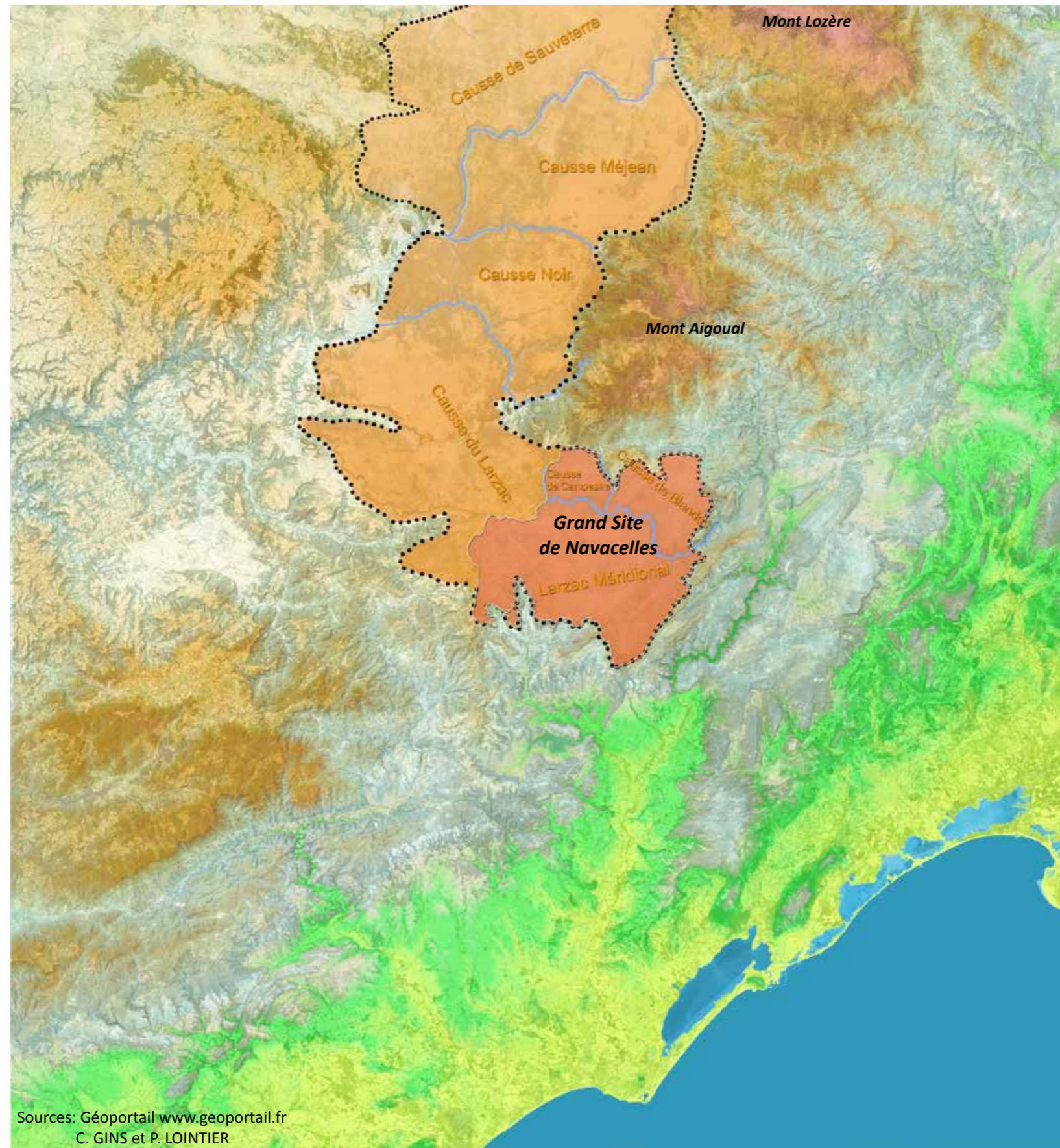
Etendue du causse de Blandas depuis le hameau de Belfort. L'horizon se confond avec le ciel.



Le causse à Saint-Michel dominé par les massifs du Mont Aigoual et du Saint-Guiral.



1.2 Le Grand Site de Navacelles, une extrémité sud-est de la chaîne des Causses



Le périmètre du Grand Site de Navacelles englobe les trois causses les plus méridionales de la longue chaîne des causses qui borde les Cévennes depuis celui de Sauveterre, au nord à celui du Larzac méridional, au sud.

En outre, les causses du Grand Site de Navacelles sont délimités par des rivières qui cheminent vers la méditerranée à l'inverse de leurs voisins (causse du Larzac septentrional, cause Noir, Causse Méjean et cause de Sauveterre) dont les rivières qui les délimitent s'inscrivent toutes dans le bassin versants Atlantique.

Cette position géographique particulière offre aux causses du Grand Site de Navacelles des conditions climatiques différentes de celles de leurs voisins septentrionaux.

L'influence méditerranéenne est nettement affirmée et offre des conditions climatiques singulières. En effet, le territoire est soumis à d'abondantes précipitations dont les cumuls atteignent 1200 à 1500 mm d'eau par an et par m². Ces précipitations sont engendrées par des masses d'air chaudes et humides méditerranéennes poussées par le vent du sud-est, qui se condensent sur les premiers reliefs rencontrés. Toutefois, ces précipitations sont très irrégulières et la sécheresse estivale demeure marquée.

Ces influences méditerranéennes sont tempérées par l'altitude moyenne de 600 mètres soumettant le site à une influence montagnarde affirmée.

En effet, les températures sont inférieures à 0° environ 50 jours par an. Tandis que les premiers flocons tombent aux alentours du 10 novembre.

En résumé:

- Une situation méridionale du Grand Site nettement affirmée,
- Une tension entre des influences méditerranéennes sensibles et des conditions montagnardes.

Sources: Géoportail www.geoportail.fr
C. GINS et P. LOINTIER

1.3. Un site proche des centres urbains méditerranéens



Le Grand Site de Navacelles domine la côte héraultaise à moins de quarante kilomètres à vol d'oiseaux. Ainsi, les grandes villes méditerranéennes de Montpellier ou Béziers ne sont pas très éloignées du territoire.

Toutefois, la topographie accidentée lui assure un éloignement relatif qui lui permet de ne pas subir directement les pressions urbaines de la plaine du Languedoc.

A l'échelle plus locale, ce sont trois villes d'importances régionales qui bordent le Grand Site: Lodève au sud et Ganges à l'est sont situées dans le département de l'Hérault, tandis que le Vigan borde le Grand Site au nord de ce dernier dans le département du Gard.

En revanche, l'ouest du territoire est traversé par l'autoroute A75 qui coupe de manière assez étanche le Grand Site. Toutefois, le passage de l'autoroute assure un lien rapide entre le Grand Site et l'agglomération de Millau, au nord et de Montpellier, au sud dont le centre n'est qu'à 1 heure du Caylar.

En résumé:

- Une proximité relative avec les agglomérations de la côte méditerranéenne,
- Trois villes d'importance régionale en périphérie du Grand Site,
- L'autoroute A 75 désenclave le site mais le sépare en deux parties inégales.

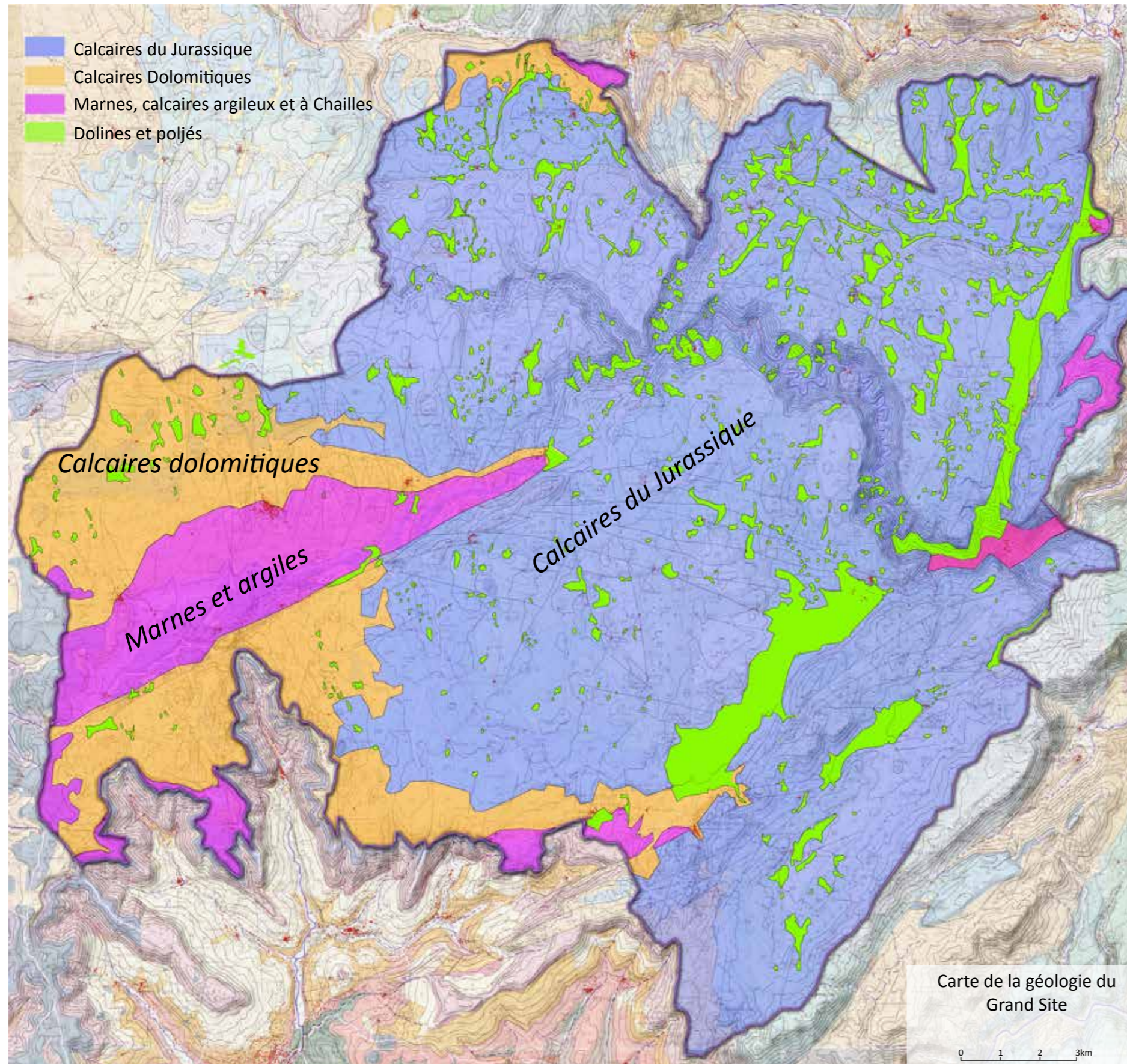
Partie II - Les fondements du paysage du Grand Site de Navacelles



- Le relief
- Le réseau hydrographique
- La géologie
- Le couvert Végétal
- Les unités paysagères

2.1. Géologie et relief du Grand Site de Navacelles

2.1.1. La géologie



Le Grand Site de Navacelles est constituée de plateaux formés par l'accumulation de calcaires et de sédiments marins à l'époque du jurassique. Cette histoire géologique a façonné trois grands faciès pédologiques. Une large partie occidentale du site accueille une importante couche de calcaires du jurassique dont l'épaisseur atteint plusieurs centaines de mètres.

L'extrémité occidentale et la frange méridionale du Grand Site abritent des calcaires à dolomies constitués de carbonate de magnésium assez résistants au gaz carbonique contenu dans l'eau de pluie. Ainsi, la dégradation différentielle de ces deux calcaires a façonné un paysage ruiniforme caractéristique.

La vaste faille «des ségalas» barre le site depuis son extrémité occidentale jusqu'au sud de la commune de Sorbs. Cette zone singulière met en contact le calcaire des dolomies avec des formations géologiques plus anciennes du Trias. Ce substrat accueille des marnes et des calcaires à Chailles qui présentent la particularité de posséder un PH acide. On rencontre également ces formations singulières sous forme d'affleurement sur les extrémités sud du Grand Site.

Enfin, les plaines de la Barre, du Coulet et de Rogues sont composées de formations récentes principalement constituées de résidus de dissolution des calcaires jurassiques. Il s'agit de dépôts détritiques (grès ferrugineux, argiles, cailloutis quartzeux...) apportés par le cours d'ancienne rivières qui cheminaient ici depuis le Saint-Guiral jusqu'à la Méditerranée.

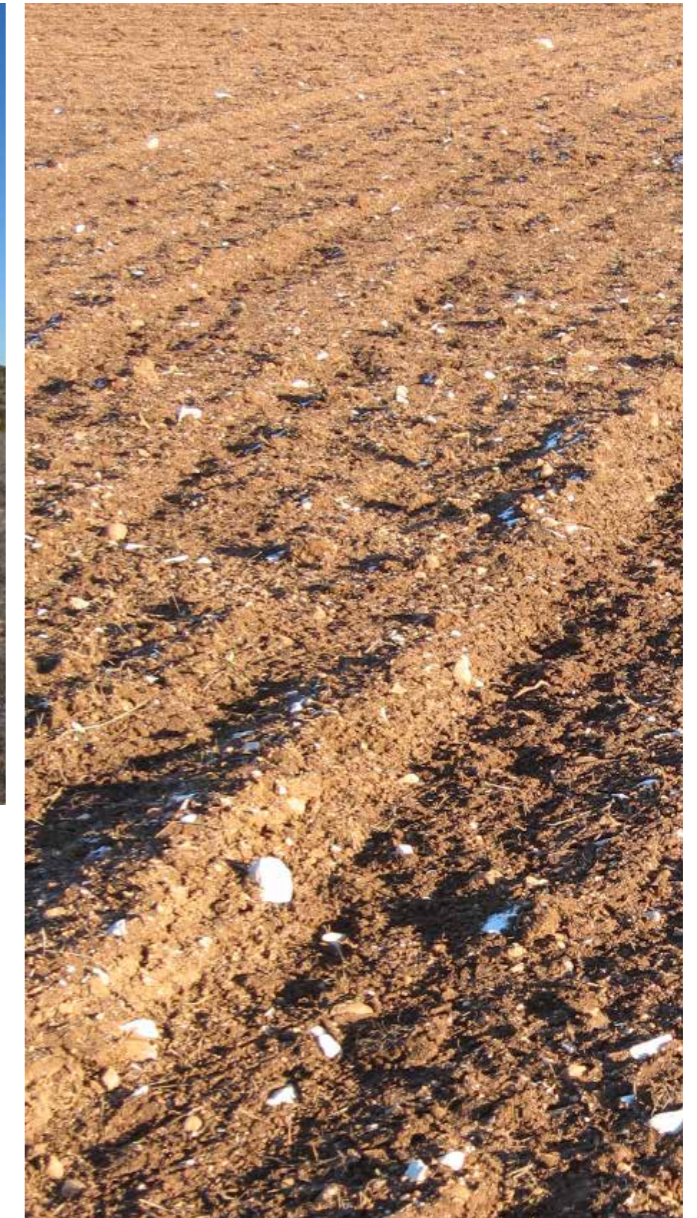
Cette formation constitue un impluvium peu perméable appelé «Terre du Causse» particulièrement propice à l'agriculture. On rencontre également cette formation de façon éparse au creux des nombreuses dolines.



Les affleurements marneux imperméables accueillent un paysage bocager verdoyant (Commune de Saint-Félix-de-l'Héras)



Landes à thyms et buis prospérant sur un calcaire jurassique extrêmement pauvre et aride (Commune de Rogues)



La terre rouge de la Plaine de la Barre issus des sédiments apportés par une ancienne rivière



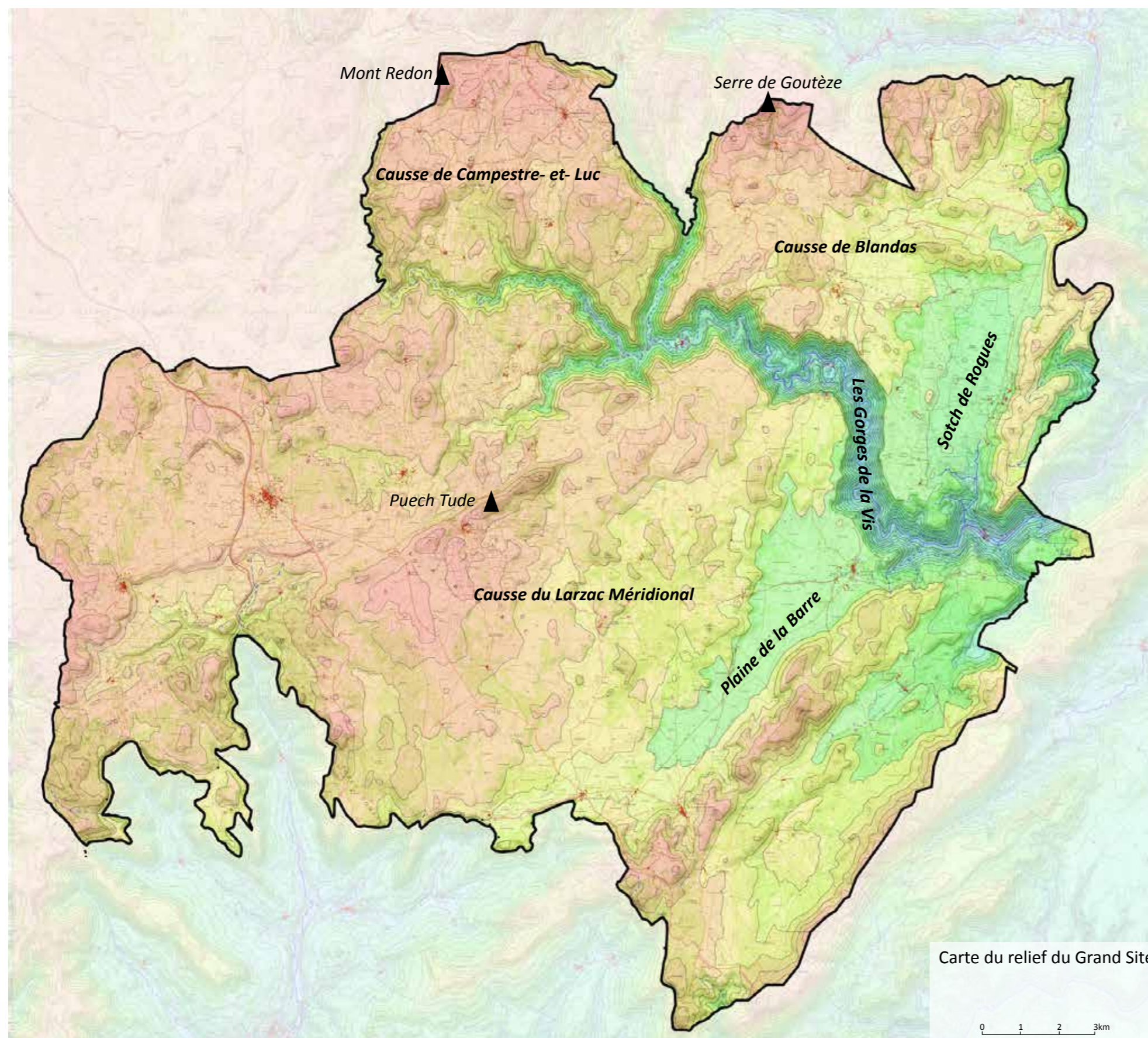
Chaos de la Pézade. Formation dolomitique ruiniforme caractéristique



Chaos du Caylar jouxtant l'autoroute A 75

En résumé:

- Un tiers occidental accueille des calcaires à dolomies,
- Une longue langue marneuse correspondant à la faille des ségalas,
- Les 2/3 occidental du Grand Site sont constitués de calcaire du jurassique,
- De nombreuses poches de dépôts détritiques apportés par d'anciennes rivières ou par la collecte de l'eau dans les avens.



Le relief du Grand Site de Navacelles est caractéristique de la topographie caussearde.

Il s'agit, en effet, de vastes plateaux calcaires relativement plans entrecoupés de gorges profondes et escarpées. L'amplitude altitudinale des trois causses n'excède pas 351 mètres.

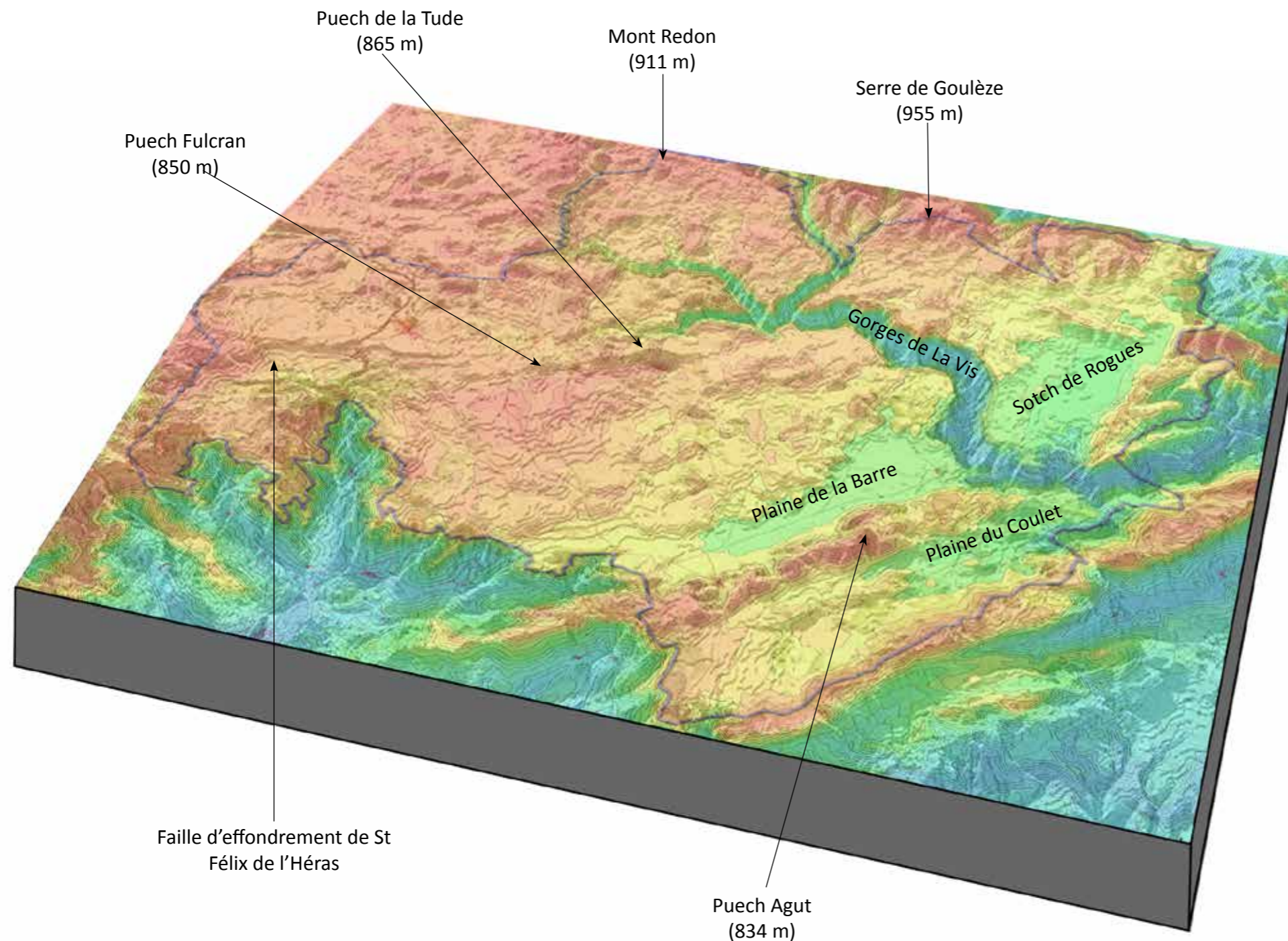
Toutefois, ces plateaux sont constellés de puechs et de dépressions qui dessinent un paysage subtilement vallonné. Les points les plus bas des causses sont situés sur la partie orientale du site. Les altitudes n'y dépassent pas les 570 mètres sur la plaine de la Barre à proximité de Saint-Maurice-Navacelles ou sur le sotch de Rogues.

En revanche, les altitudes s'élèvent régulièrement vers l'ouest et atteignent 865 mètres au le puech de la Tude sur les communes de Saint-Michel et du Cros.

Sur le Causse de Blandas, le Serre de Goutèze atteint 955 mètres d'altitude à la limite septentrionale du site. Enfin, sur le Causse de Campestre, le mont Redon culmine à 911 mètres d'altitude.

Ces trois causses sont profondément entaillés par la Vis qui chemine au creux de gorges à environ 400 mètres en contre bas du rebord des plateaux.

Bloc-diagramme représentant le relief du périmètre du Grand Site:



En résumé:

- Des gorges aux dimensions spectaculaires, sculptées dans le calcaire,
- Une topographie façonnée par près de 250 millions d'années,
- Des traces fortement perceptibles des mouvement telluriques,
- Des gorges sculptées dans le calcaire aux dimensions spectaculaires.

L'érosion du site, loin d'être uniforme, introduit peu à peu d'importantes singularités topographiques qui contribuent aux qualités paysagères du Grand Site de Navacelles.

Il y a environ 5 millions d'années, le réseau karstique n'est que très peu formé car les calcaires n'ont pas été totalement dissolus. Cette situation rend possible la présence d'un réseau d'eau de surface qui va modeler fortement les causses.

Ainsi, la vaste plaine de la Barre prolongée au nord des Gorges de la Vis par la plaine de Rogues tout comme celle du Coulet accueillait les eaux venues du massif cristallin du Saint-Guiral cheminant en direction de la Méditerranée via la Lergue et le Lodévois.

Progressivement, l'écoulement vers la Lergue a été soutiré par le karst en constitution.

En outre, l'alimentation en eaux a été totalement supprimée par l'établissement du sillon monoclinale de l'Arre et par la capture au bénéfice de l'Hérault, de la Vis et de son affluent la Virenque. Ces trois dépressions (sotchs) dessinent des paysages agricoles relativement plans extrêmement singuliers au cœur d'un paysage souvent tourmenté.

Au sein des trois causses doucement vallonnés, héritages des nombreuses compressions tectoniques chemine la Vis. Cette dernière, après un long travail d'érosion, a été capturée par l'Hérault et a progressivement encaissée ses méandres sur une profondeur de 300 mètres dans la masse calcaire des causses formant un paysage grandiose.



Le Sotch de Rogues témoigne du passage ancien d'un cours d'eau superficiel depuis le massif du Saint-Guiral. L'altitude varie peu autour de 550 mètres d'altitudes.



Depuis le belvédère de Blandas, la Vis a creusé la roche calcaire sous l'action du gaz carbonique contenu dans l'eau. La vis chemine ici à 389 mètres sous le rebord des Causses...



La faille des Gorges de la Vis dominés par le massif du Saint-Guiral



Le hameau de Navacelles au coeur d'un Cirque sculpté par l'eau



Reliefs situés entre les plaines de la Barre et du Coulet



La faille où affleure les marnes du Trias à proximité de St Félix-de-l'Héras



Calcaire du Jurassique s'étirant sur le Causse de Campestre-et-Luc

2.2 Le réseau hydrographique, entre karstes et marnes du Trias

La longue chaîne des Causses qui s'étirent à l'ouest des Cévennes depuis le Causse de Sauveterre au nord à celui du Larzac méridional au sud, constitue le plus vaste massif karstifié d'Europe. Ces causses sont traversés par de rares cours d'eau exogènes qui les parcourent au creux de gorges abruptes. Ces dernières ont été creusées par la dissolution du calcaire sous l'effet du gaz carbonique contenu dans l'eau.

Au cœur du Grand Site de Navacelles, les spectaculaires gorges de la Vis forment une entaille profonde de plus de 300 mètres. Ces gorges séparent nettement les Causse de Campestre et de Blandas au nord de celui du Larzac méridional, au sud.

Les gorges de la Vis sont formées par la réunion de trois affluents sur la commune de Vissec. Au sud, le petit cours d'eau de Sorbs forme une gorge encaissée mais qui rejoint très vite le plateau, au centre celle de la Virenque sépare le causse de Campestre de celui du Larzac tandis que la Vis qui forme un coude à 90° vers le nord, sépare nettement le causse de Blandas à l'est de celui de Campestre, à l'ouest.

Ainsi, sur le périmètre du Grand Site de Navacelles, l'eau superficielle est très rare mais se trouve en abondance dans le sous-sol aquifère karstique.

Ces réseaux souterrains s'assèchent au fur et à mesure que l'eau se fraie un chemin plus en profondeur, formant grottes, avens et abîmes. Ces quantités d'eau accumulées resurgissent lors d'exurgences dont le débit est important. Ainsi, la perte de la Vis se situe à proximité du moulin de Larcy avec un débit moyen de 20 litres par seconde. La rivière rejaillit au niveau du moulin de la Foux avec un débit moyen 100 fois supérieure.

La majeure partie de ses affluents sont donc d'origine souterraine.

Il apparaît donc que l'exurgence de la Foux est tout à la fois la résurgence des rivières de la Vis et de la Virenque et l'exurgence des eaux du causse de Campestre, de la partie sud-est du Larzac et du Causse de Blandas.

L'exurgence de la Foux est d'ailleurs la sixième plus importante résurgence de France avec un débit moyen de 1 à 2 m³.



La Vis à quelques kilomètres en aval du moulin de la Foux



Le moulin de la Foux une résurgence de la Vis spectaculaire



Les chutes de Navacelles



Le lit de la Vis à Vissec totalement infiltré dans le substrat karstique



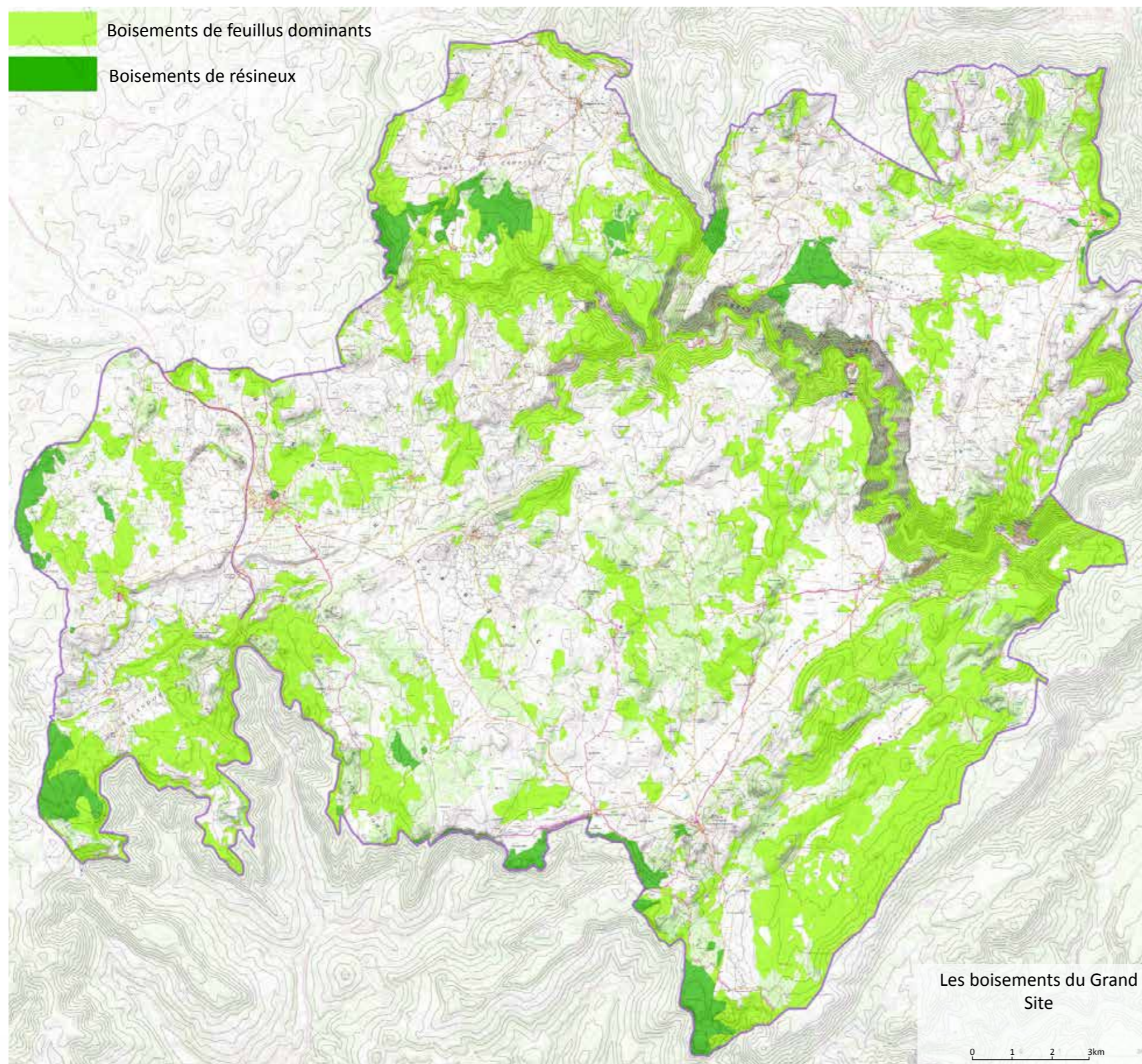
Cours d'eau qui serpentent sur les affleurements marneux imperméables de la plaine de Saint-Félix-de-l'Héras



Au cœur de la faille où affleure les marnes du Trias se trouvent quelques petites nappes aquifères superficielles où courent de nombreux petits ruisseaux. Ces cours d'eau sont souvent bordés de haies qui les dissimulent à la vue. En revanche, ils garantissent une bonne humidité des terres agricoles ce qui permet aux nombreux pâturages de prospérer.

En résumé:

- De rares eaux de surface collectées par un réseau karstique extrêmement développé,
- Quelques cours d'eau de surface dans les secteurs où la marne affleure,
- Des calcaires dissous dessinant de profondes gorges qui signent un paysage grandiose.



Le Périmètre du Grand Site de Navacelles se caractérise par des surfaces boisées dont la superficie est très inférieure à la moyenne régionale.

En effet, les boisements de ligneux hauts et denses (feuillus et résineux confondus) ne couvrent que 21% du causse du Larzac méridional et 10.5% des causses de Blandas et de Campestre-et-Luc.

Toutefois, ces boisements, en progression assez sensible forment donc des paysages qui ne sont plus marginaux sur les trois causses.

En revanche, il s'agit souvent de boisements lâches, entrecoupés de grandes étendues de landes plus ou moins boisées, de pâturages et de champs cultivés souvent accueillis par les dolines.

On ne peut donc pas considérer la forêt située sur le territoire du Grand site comme des peuplements de production (au sens économique du terme). En effet, les bois ont peu de valeur marchande et seuls quelques boisements de pin noir d'Autriche peuvent être considérés comme tels.

Les forêts situées dans l'aire du Grand Site de Navacelles accueillent 90% de feuillus (surtout constitués de chênes pubescents) et 10% de résineux (pins noirs d'Autriche).

Les boisements présents sur le Grand Site de Navacelles sont propriétés pour 16% d'entre eux de l'Etat, ce sont les forêts domaniales, tandis que seulement 3% des surfaces boisées sont détenues par les communes et 81% par des propriétaires privés.

Parler de tradition forestière est souvent ressenti comme une véritable provocation pour les agriculteurs et éleveurs des causses qui utilisent traditionnellement ce territoire pour l'élevage.

En dehors de l'usage complémentaire qu'elle peut apporter à l'agriculture (abri des animaux, bois pour usages domestiques...), la forêt est plutôt perçue de façon négative. Son aptitude naturelle à coloniser les espaces vacants conduit les éleveurs à intervenir vigoureusement contre le développement des accrues afin de préserver les zones de parcours. De la même manière, les boisements résineux réalisés par les propriétaires non agriculteurs sont perçus comme autant de terres en moins pour l'agriculture, surtout dans les zones mécanisables.



Forêt de feuillus à proximité du Mas Audran le long de la D. 155



Boisement mixte (pins noirs et feuillus) à proximité des Rives



Plantation de pins noirs au nord des Rives



Chênes pubescents et buis au coeur du chaos dolomitique du col de Labeil sur la commune de Lauroux

Les différents boisements du Grand Site:

- Les boisements dominés par les feuillus:

- **La hêtraie calcicole:**

La hêtraie calcicole constitue une singularité caussenarde. Elle héberge des milieux frais et humides qui contrastent agréablement avec les milieux arides et steppiques alentours. Ces hêtres se mélangent souvent avec des chênes blancs dont la proportion demeure variable. Les sous-bois sont composés de buis et d'orchidées dont certaines sont extrêmement rares.

- **Les ripisylves:**

Les ripisylves sont constituées d'essences qui apprécient les milieux frais et humides. Elles jouxtent les rares cours d'eau qui affleurent à la surface du causse. Les plus importantes d'entre elles bordent le cours de la Vis et celui de la Virenque. Ces ripisylves se composent de peupliers noirs et blancs, de saules, d'aulnes, d'ormes et de quelques frênes.

- **Les boisements de chênes blancs:**

Les chênes blancs sont l'essence la plus représentée en couvrant près des 3/4 des surfaces boisées. Les peuplements de chênes blancs sont de taille très variable, allant de bosquets plus ou moins denses et plus ou moins disséminés à des peuplements de plus grande étendue. Traité surtout en taillis, il forme souvent des bosquets ou des boqueteaux plus ou moins denses. On le trouve parfois en futaies claires aux allures de pré-bois. Quelques îlots de hêtres existent dans des zones davantage exposées au nord, en altitude plus élevée, et en station plus « océanique ». Au niveau des ruptures de pente, en limite des causses, le chêne vert peut côtoyer le chêne blanc. Il s'imbrique alors avec lui du fait de la baisse d'altitude mais il peut aussi s'y substituer en raison de conditions pédologiques défavorables. La vigueur du chêne blanc est, en général, assez médiocre. Elle varie énormément selon la situation topographique et la profondeur du sol: les plus beaux peuplements sont situés sur les replats, en bordure de plateau; dans les thalwegs, les combes, ou en fond de vallée où le sol est plus profond.

- **Les boisements de chênes verts:**

Les stations de chênes verts se situent exclusivement sur les versants escarpés des gorges de la Vis et de la Virenque où l'on rencontre un climat de type mésoméditerranéen.

- Les boisements dominés par les résineux:

- **Les bois de pins sylvestres:**

Le pin sylvestre semble être le seul résineux climacique du Grand Site. Toutefois le pin sylvestre est fort peu représenté sur le territoire subsistant souvent à l'état de bosquets plus ou moins disséminés sur de rares stations nommées par le CEMAGREF « crêtes dolomitiques à pins sylvestres et genévriers de Phénicie ».

- **Les boisements artificiels:**

Ces bois ont été plantés au XIXe et XXe siècle dans le cadre de la politique de Restauration des Terrains en Montagne (RTM). Les essences les plus couramment rencontrées au sein du Grand Site sont le pin noir d'autriche, le pin de Salzmann et quelques bouquets de Cèdre de l'Atlas accueillis principalement dans les gorges de la Vis à proximité du hameau de Navacelles.

Les pins noirs d'Autriche ont été plantés entre les années 1955 et 1975 avec l'aide du fond forestier national, plus récemment des crédits du fond européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA).

Au sud du périmètre du Grand Site, le secteur de l'Escandorgue abrite des boisements plus anciens âgés d'environ un siècle. Il s'agit d'essences plus nobles composées de sapins, de douglas et d'épicéas de belle venue situés essentiellement en forêt domaniale.

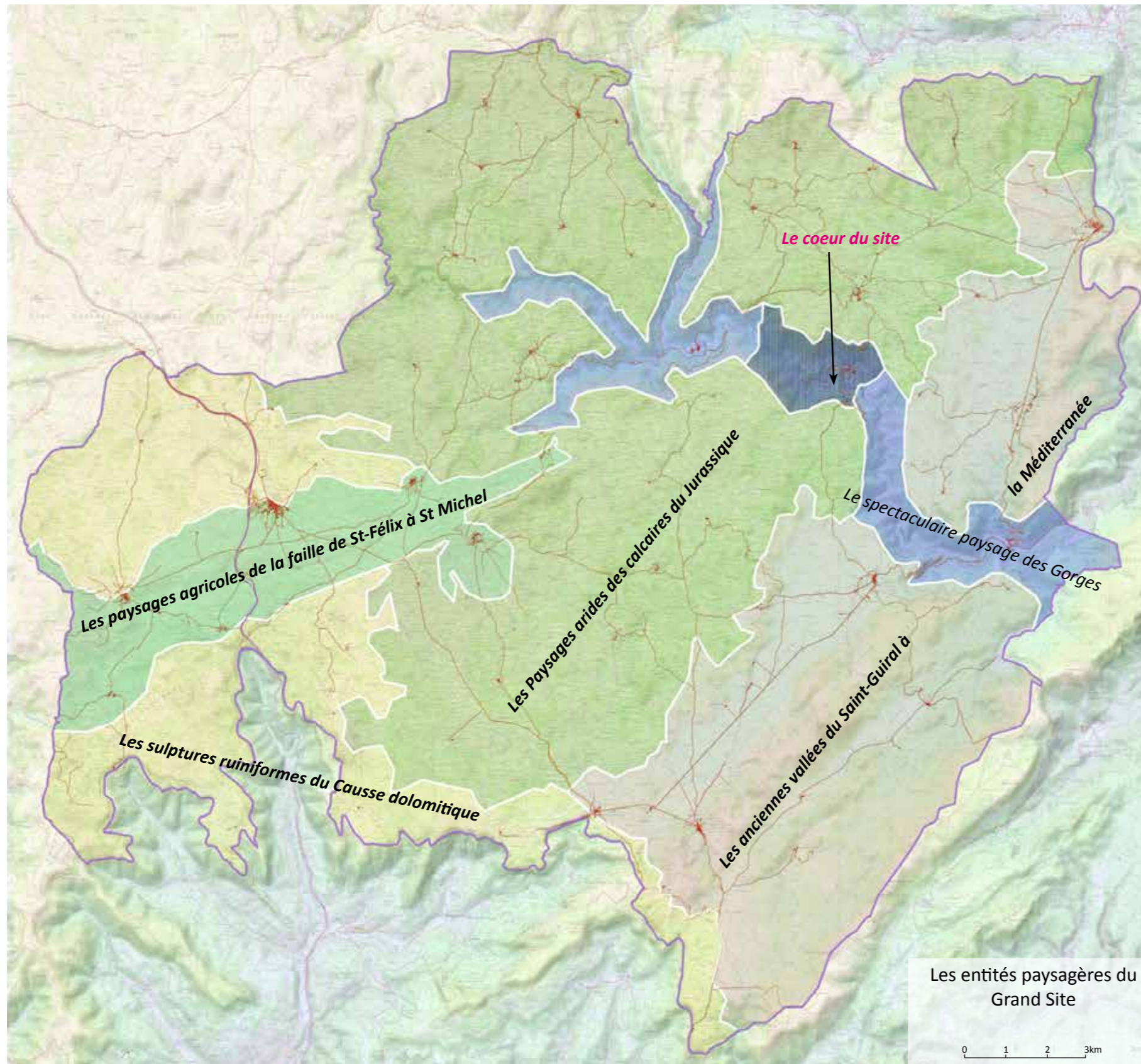


Luxuriante ripisylve bordant le cours de la Vis



Bouquet de cèdres de l'Atlas dominant le hameau de Navacelles

2.4. Les grandes unités paysagères du Grand Site



Le Grand Site de Navacelles peut apparaître comme une entité géographique et paysagère extrêmement uniforme. Pourtant, la longue et lente formation géologique et la topographie façonnent six grandes unités paysagères.

À l'est, le Grand Site accueille de longues vallées largement ouvertes bordées de coteaux peu abrupts. Il s'agit du lit d'anciennes rivières qui cheminaient depuis les pentes du massif du Saint-Guiral jusqu'à la Méditerranée. Ces paysages, dominés par de molles ondulations topographiques, s'étirent de part et d'autre des Gorges de la Vis. Les plaines de la Barre, du Coulet, des Natjes et de Rogues forment cette entité.

Au centre du Grand Site, s'étirent de vastes paysages calcaires d'une extrême aridité largement déboisés par le pâturage ovin extensif. Ici, les vues portent loin et le ciel se découpant au-dessus des reliefs et des buis acquiert une importance prédominante.

À l'ouest, le calcaire dolomitique s'érode de façon différenciée entraînant des paysages singuliers d'où émergent de nombreux rochers de tailles et de formes variées. Cette vaste entité s'étire également sur le rebord méridional du Causse.

Ces paysages dolomitiques ruiniformes sont barrés en leur centre par un paysage beaucoup plus humide et vert qui contraste fortement avec le reste du paysage caussenard. Il s'agit de l'affleurement marneux de la faille qui s'étire depuis le village des Rives, à l'ouest jusqu'au hameau de Latude à l'est. Cette entité accueille un paysage de prairies, de terres labourables et de bocages particulièrement remarquable au cœur du Causse.

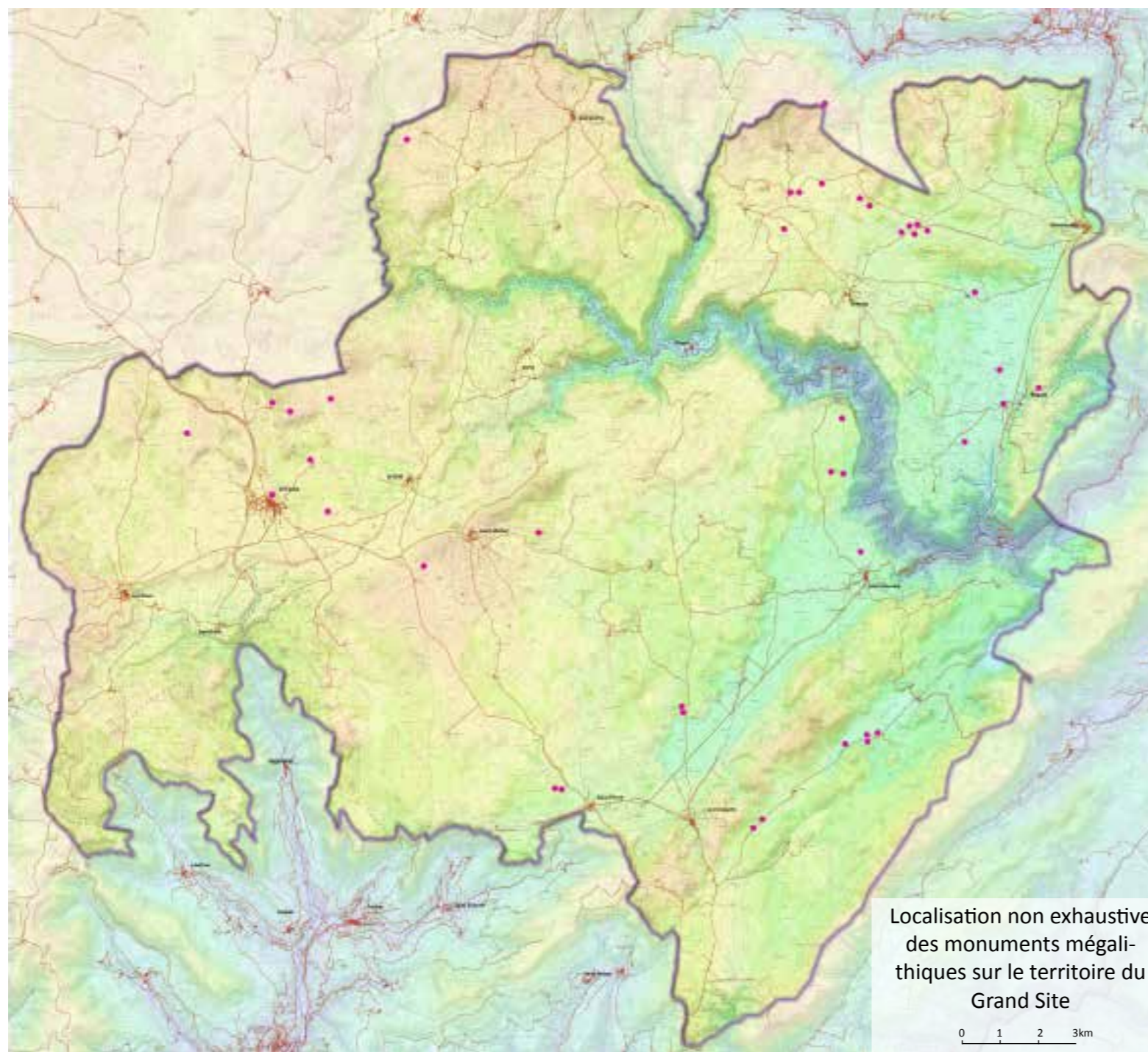
Enfin, au centre du site se trouvent les profondes entailles des gorges de la Vis et de la Virenque constituant un paysage d'une rare splendeur au cœur desquelles le cirque de Navacelles constitue un point focal au centre de ce vaste territoire.

Partie III - L'organisation humaine dans le Grand Site de Navacelles



3.1. La permanence des implantations humaines sur le Grand Site de Navacelles

3.1.1 Un territoire occupé dès la préhistoire



Dans les grottes, les premières traces d'occupation humaine sont datées de l'époque du Paléolithique, vers -50 000 B.P.

Entre 10.000 à - 6.500 avant J.C, durant le mésolithique, cette période humide qui marque le passage de la dernière période froide au climat actuel, l'habitat semble se concentrer sur la frange méridionale des Causses, notamment à Camp Rouch sur le territoire de Pégairolles de l'Escalette.

Entre 5000 et 4000 avant J.C, les installations sur les Causses se sédentarisent dans les vallées avec la mise en cultures de céréales et un début d'élevage de moutons, boeufs et porcs. Mais l'occupation des nombreuses grottes et avens perdure (La Leicasse, la Leique, le Farriol à Soulagets, à Sablières, au Puits de Maurous, à Vitalis, à Ferussac et sur le domaine de Saint Martin d'Azirou). La grotte citerne, mais aussi sépulcrale, des Balmelles récemment découverte le confirme.

Vers -2700 avant J.C, apparaissent les premières drailles de transhumance tandis que se développe l'habitat groupé, de la taille d'une grosse ferme voire d'un hameau. Il se compose de cabanes édifiées en pierres sèches, couvertes d'une charpente de bois de branchages feuillus enduits d'une couche d'argile supportant des lauzes. Les « fonds de cabanes » qui demeurent aujourd'hui au niveau du sol indiquent des tailles pouvant atteindre 21 mètres de long.

Le Néolithique nous a légué de nombreuses traces de l'occupation humaine présente sur le Grand Site. En effet, sur le causse de Blandas, une douzaine de dolmens et autant de menhirs, mais aussi 4 cromlechs dont deux ont été relevés et reconstitués entre 1972 et 1976 sous la direction d'Adrienne Durand-Tullou.

Le mobilier archéologique, retrouvés lors des fouilles opérées dès la fin du XIXe siècle dans certains dolmens, a été daté entre 3 000 à 2 500 av. J.C. aux époques du Chasséen et du Ferrérien. À l'échelle du Grand Site, le territoire recèle de nombreux autres mégalithes comme les dolmens (La Rancas, Le Coulet, La Prunarède, Mas de Jourdes, Ferrussac, Costa Caouda, Mas d'Aussel), les menhirs (Pioch Marty, Le Ranc, La Cisternette, La Trivalle, Serre Gleyzo, la plaine du Coulet, Les Crozes, Les Drouls, Sauts des Près, du Theil, de Limounesque, de Peyre Plantade) et les cromlechs près de Blandas.

En outre, quelques tumuli ayant recouvert les dolmens demeurent perceptibles à La Tude, aux Buisnières ou à L'Espérelle sur la commune de Sorbs. L'occupation des enceintes néolithiques des Ongles, de La Prunarède, de Borio Novo semblent perdurer à l'Âge du Cuivre. Le chalcolithique (- 2.500 à - 1.800 ans) correspond effectivement à une nouvelle poussée démographique avec l'apparition de la métallurgie (Mas de Murène, Mas Saint Jean, Puech Doussieu, Les Barasquettes).

Entre le VIIIe et le IIIe siècles avant J.C., les Celtes se répartissent sur le territoire des causses, côtoyant ou dominant la population d'origine.

Les Volques Arécomiques occupent le sud du Larzac et les gorges de la Vis qui forment une frontière avec le reste du Larzac peuplé par les Ruthènes.

les Gabales s'implantent dans la partie septentrionale des Causses et dans le futur Gévaudan. Cette période de la protohistoire, ou âge du fer (- 750 à - 121 ans), coïncide avec le développement des échanges méditerranéens avec les Grecs et les Etrusques.



Cromlech de Blandas



Dolmen de Ferrusac



Entrée de de la grotte des Balmelles sur le causse de Blandas



Menhir de la plaine du Coulet

Après la conquête romaine en 122 avant J.C. et durant toute la période de la « pax romana » qui durera 400 ans, des exploitations agricoles sont implantées sur le Causse en bordure des plaines intérieures au Coulet ou à la Barre (vestiges d'aire à battre le grain) mais aussi sur des terroirs plus restreints comme au Viala. La frange méridionale accueille également des villae à Soubre Pioch, aux Barasquettes, à Puech Doussieu, au Mas de Pascal, du Caylar et de Murène ou encore entre Les Huttes et le Mas de Jourdes et dans le quartier de Froumenteiral sur le territoire de La Vacquerie.

Ces exploitations s'installent le plus souvent sur des sites néolithiques où sont présents menhirs et dolmens qui sont conservés par ces nouveaux agriculteurs gallo-romains. Au centre du Grand Site, un autel dédié à Jupiter « aras Jovis » dressé au croisement de la route de Saint Michel au Caylar et du chemin allant au Cros, est à l'origine de la toponymie du vaste ensemble dit d'Alajou, de Saint Maurice jusqu'au Caylar faisant partie de la « civitas lutevensis » qui deviendra le diocèse de Lodève.

Aux environs du Caylar de nombreuses implantations gallo-romaines sont recensées notamment dans le quartier de Clauzal de las Arnes sur un hectare et de Pioch Bouissou sur une douzaine d'hectares.

Le territoire du Grand Site de Navacelles est alors irrigué par un réseau de voies d'importance diverses, voie « Segodunum – Cessero » qui relie Agde à Rodez par Saint Thibéry, Lodève et Millau, voie « costa roumiva » montant du pays bas vers La Pezade en passant sous le pic Saint Baudille et au nord de La Vacquerie, la voie de Lodève au Vigan par Saint Maurice.



La Castel de Saint Michel d'Alajou



Ruines de l'église de Saint-Martin

Durant le haut Moyen Âge l'organisation territoriale de l'époque romaine semble perdurer. L'existence de l'évêché de Lodève est attestée dans le 1^{er} quart du V^e siècle et prend le pas sur celui d'Arisisum « Pagus Arisentis » dont on ignore le siège mais fixe l'ultime avancée de la conquête des Francs sur les Wisigoths.

Une grande partie du territoire entre progressivement dans l'aire d'influence de l'abbaye de Saint Guilhem le Désert. Navacelles, où les moines de Gellone possèdent de nombreuses terres mises en valeur grâce à des cultures en terrasses sur les versants sud (arbres fruitiers, vignes, légumes) en dépend. Le nom de Navacelles apparaît pour la première fois dans une charte datée de 1005 et il subsiste dans le cimetière les ruines d'une église datant probablement du X^e ou XI^e siècle.

Toutefois, c'est au Mas de Guilhou, nom qui serait dérivé de Guilhem, qu'une nouvelle église et un nouveau château sont construits avant 1286. À Saint Maurice, le château date aussi de l'époque médiévale. Plus à l'amont à la confluence de la Virenque et du ruisseau de Sorbs, le Camp d'Altou est mentionné en 1110 dans le cartulaire de Gellone.

L'église de Saint Martin-de-Castrie entre dans les possessions des moines par donation de Louis le Pieux, en 807, révélant l'existence d'une communauté d'habitants. Par contre, le nom du village de La Vacquerie n'apparaît qu'en 1248 dans un acte de l'évêque de Lodève lors de l'achat de la « villa » de Pous Combes pour faire construire dans ce lieu, « la Vacaria », une église qui constituera une paroisse indépendante de Saint Maurice d'Alajou.

À l'écart du village du Caylar, les vestiges de l'église paroissiale de Saint Martin-d'Alajou ont été mis à jour à partir de 1978. La forteresse protohistorique devenue siège de la viguerie carolingienne d'Alajou durant les IX^e et X^e siècles est mentionnée en tant que Castel en 1128. En rebord du Causse, sur le territoire de Pégairolle de l'Escalette, la chapelle ruinée de Saint-Vincent-de-la-Goutte est mentionnée en 987 : « Gutta vel Gouttas villa » dans les actes de donation à l'abbaye Saint-Sauveur de Lodève par l'évêque Fulcran. À proximité du Mas de Rouquet existait la « villa Rocheta », mentionnée en 1032 dans le Cartulaire de Gellone. Mais en 1308, les paroisses désertées de Saint-Vincent de la Goutte et de Saint Frichoux sont abandonnées. En 807, Sorbs, est porté dans le cartulaire de Gellone, « in villa Sorbes », tout comme Latude : « Tuda duos villares, unum Tudeta alium » lors des donations de Charlemagne et de son fils à l'abbaye. L'évêque Théodoric fera l'échange de la villa de Sorbs et de son église contre l'alleu du Cros en 949.



Eglise de la Vacquerie



La ferme fortifiée du Luc transformée au XIXe



La Chapelle de Saint-Pierre-de-la-Fage



Détail de la rue principale à Montdardier



Rue principale de Montdardier

Une «ecclesia S. Mariae de T.» citée dans le Cartulaire de Lodève, en 987 semble témoigner d'une église Sainte-Marie à Latude, au Xe siècle. Le Mas de Ville Vieille se constitue en paroisse au XIe siècle à partir de la « villa » qui existait dès avant le VIIIe siècle.

Ainsi, au début de l'an Mil, les principaux villages et hameaux sont en place sur les plateaux du Causse. L'armature de l'occupation du Causse de Campestre se complète durant le Moyen Âge. En effet, sont construits la ferme fortifiée et la chapelle du Luc au XIIe siècle tandis que le château de Campestre est édifié au XIIIe siècle. Ce bâtiment servit de colonie agricole entre le XIXe et la première moitié du XXe siècle, autrement dit de bague pour enfants. Plus au sud, la forteresse de Saint Michel d'Alajou apparaît vers 1206. L'église Saint Félix de Gérone à Saint Félix de l'Héras est mentionnée dès le XIe siècle tandis que celle de Saint Pierre-de-la-Fage est édifiée au XIIe siècle.

Montdardier est mentionné en 1099 dans le cartulaire de l'Abbaye de Saint Guilhem-le -Désert. Le village de Montdardier est traversé par la voie romaine en provenance de Ganges. Le poste de garde primitif situé à «Castel Viel» sur un relief plus à l'est, dominant la vallée du Brabeyrol , se déplace au XIIe siècle pour prendre son emplacement actuel sur la colline contrôlant directement l'antique voie de Lodève au Vigan utilisée par les pèlerins se rendant à Saint Jacques de Compostelle. Plusieurs fois pillés et incendiés, le château sera restauré en 1860 par Viollet le Duc dans le style néo-gothique du XIXe siècle. Le long de cette importante voie de communication, le château de Rogues se constitue au XIIe siècle tandis que celui de Madières est attestée au début du XIIIe siècle.

L'aire du Grand Site comporte donc dans la plupart des villages plusieurs édifices remarquables datant de l'époque médiévale qui retracent la lente organisation du territoire.

À partir du XIV siècle certains villages se fortifient. Aujourd'hui encore demeure la Tour du Portal Blanc et le beffroi, au Caylar tandis que les ruines des fortifications des Rives sont encore perceptibles.

À partir du XVI^e siècle et durant la première moitié du XVII^e siècle, le territoire du Grand Site de Navacelles se situe au coeur géographique des conflits entre Catholiques et Protestants suivant une ligne de fracture qui le traverse : à l'ouest de Lodève, une majorité catholique, à l'est dans les Cévennes et sur le piémont cévenol, une majorité protestante.

Malgré les troubles religieux, émergent sur les causses du Grand Site une nouvelle aristocratie qui fonde de vastes domaines fonciers. Les châteaux de Saint Maurice et de Madière se transforment aux XVI^e et XVII^e siècles : agrandissement des ouvertures, rénovation des couvertures, réfection des portes d'entrée. À la Vacquerie, est entreprise, au début du XVII^e, la construction de l'hôtel Jean de Borboja, seigneur de la Trivalle.

Le château de Saint Martin d'Azirou est édifié à partir du XVI^e siècle. Au centre du village du Cros le château date du XVI^e siècle. Par contre aux Rives, la maison forte nommée « le château » n'est édifiée qu'au XVII^e siècle.

À Sorbs, le château est construit dans la seconde moitié du XVI^e siècle pour la famille de la Treilles de Fozières, il s'agit d'une grosse exploitation agricole avec des extensions ultérieures au XVII^e siècle comportant pigeonier, bergerie et communs. Sa composition (façades et toitures) et les éléments d'architecture Renaissance (galeries à balustrades et escalier intérieur à balustres) ont motivé son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 6 mars 1986. Le castrum primitif de Latude se transforme en château incluant la chapelle Sainte-Marie ou « la Tour » qui possède une citerne creusée au sol dans le rocher. Il appartient alors à la famille Vissec de Latude qui par alliance avec la bourgeoise marchande locale étend ses possessions à la seigneurie de Villecun puis à celle de Pégairolles.

Parallèlement, durant les XVII^e et XVIII^e siècles, des propriétés foncières se constituent à partir de grosses exploitations roturières, notamment dans la partie méridionale du causse. Toutefois, les exploitations demeurent basées sur la polyculture de subsistance et la transhumance. Des activités annexes apparaissent notamment dans la partie en contact avec les Cévennes comme l'élevage du vers à soie qui contribue à générer des ressources en numéraires mais aussi conduit à surélever d'un niveau les bâtiments. Ainsi les villages de Madières ou de Navacelles ou encore la magnanerie du Mas du Pont se rapprochent plus de la typologie de l'habitat des Cévennes que de celui des villages du plateau de Blandas ou du Larzac.

Sur le plateau, les exploitations se centrent sur des bâtiments regroupant les fonctions nécessaires à une vie autonome, à l'élevage et au travail de la terre.

Les ensembles bâtis de Ferrussac et de la Trivalle édifiés au XVIII^e et largement modifiés au XIX^e siècle, ponctuent par leurs masses le territoire de la Vacquerie et Saint Martin de Castrie. Sur la commune du Caylar, une cinquantaine de bâtiments sont édifiés, notamment l'ancien « Mas de Gervais » (daté du XVII^e siècle et presque entièrement reconstruit ultérieurement), Servières qui comporte une échauguette (édifié au XVII^e siècle et transformé en 1788, et une partie refaite à la fin du XIX^e siècle, dans le style néo gothique). Une vingtaine de fermes voient le jour sur les communes du Cros (Clauzal), des Rives (Caussignac et Combefère); de Saint Pierre-de-la-Fage, de Saint Félix de l'Héras (Mas Audran, Mas de Messier et Madières agrandis et modifiés au XIX^e siècle), de Saint Michel (La Prade, Les Vernèdes où une partie des bâtiments a été édifiée dès le XVI^e siècle) et de Sorbs dont La Baraque où une bergerie a été adjointe au XIX^e siècle.



Le château de la Salze



Ferme de la Trivalle



Le château du Cros



Le château de Sorbs

Sur le plateau de Saint Maurice une centaine de nouveaux bâtiments d'exploitations sont aussi édifiés (Mas de Rigal, Les Besses, Mas de Gay, Le Ranquas, La Barre, Le Portail, La Prunarède, Le Castelet, La Cisternette) mais aussi la reconstruction du mas de la Baume Auriol sur ses fondations initiales de 1223, la construction de bergeries tel celle de Bons Gros et l'édification d'une verrerie dite Verrerie exploitant les sables de la Vis.

La bordure méridionale du Causse accueille également une agriculture dynamique. Ainsi, sur la commune de Pégairolles une douzaines de fermes datent de cette période: le Mas de Rouquet domaine pastoral, déjà identifié au XIIIe siècle, d'environ 600 hectares avec bâtiments de ferme, bergerie, maison de maître et arboretum, le Mas Pascal, les Mas Blanc, de Pater, de Murène, du Caylar. De nombreuses métairies peuvent également être recensées : Les métairies des Barasques et des Barasquettes, de Camp Rouch, du Puech Doussieu, du Saut du Lièvre et de La Matte. Dans la commune de Saint Étienne-de-Gourgas se trouve mentionné en 1576, dans un acte notarié, le château de La Roque et le hameau qui y est attaché.

Ainsi sur le territoire du Grand Site, se trouvent environ 350 fermes ou mas avec leurs annexes datant de la période classique et dont les constructions s'échelonnent entre la fin du XVIe siècle et le XVIIIe siècle.

Sur les Causse du Grand Site, il s'agit d'ensembles de bâtiments isolés regroupés autour d'une cour comportant un logis de plusieurs pièces sur caves avec escalier extérieurs et galerie couverte, une ou des bergeries et granges, un four à pain parfois adjoint au logis principal, des citernes récupérant les eaux de pluie, des abreuvoirs et des jardins. La construction est réalisée en pierres calcaires extraites à proximité et le mode constructif demeure pour l'essentiel sur voûtes avec une couverture en lauzes de calcaire. Plus des deux tiers des bâtiments seront modifiés au XIXe siècle.

Dans les bourgs constitués du Caylar et de La Vacquerie, les maisons sont reconstruites ou se modifient sensiblement. À La Vacquerie une cinquantaine de bâtiments datent de cette période. Le bâti à deux niveaux sur rez-de-chaussée, parfois trois dans le bourg du Caylar, s'aligne sur la rue. Il est construit en moellons de calcaire, parfois de grès. Les maisons dont les propriétaires sont les plus aisés possèdent des murs appareillés en pierres de taille. La couverture est à deux versants pour les bâtiments les plus simple et l'égout de toiture se situe sur la rue inversant la typologie médiéval qui présentait le pignon sur l'espace public (seule la Maison Consulaire dans la Grande rue du Caylar conserve cette disposition).

La tuile canal apparaît le plus souvent en couverture, notamment lors de la réalisation du troisième niveau. Les escaliers se situent à l'intérieur du logis, toutefois dans le bourg du Caylar de nombreuses maisons associées à des annexes agricoles de petits propriétaires et tenanciers maintiennent un escalier extérieur avec perron. En effet plus de la moitié des constructions réalisées dans le Caylar est destiné à un usage agricole. La construction de la route royale, à l'écart des villages dans la vallée de la Brèze, contre l'avis des habitants, modifie le paysage et l'économie locale. Cette route va spécialiser l'agriculture du pays séparant le haut Languedoc, voué à une quasi monoculture du blé du bas Languedoc produisant le vin, l'huile d'olive et la soie. Elle prépare ainsi la révolution industrielle du XIXe. Cette nouvelle route fait tomber en désuétude l'ancienne route du Larzac qui passait par le Serre de Molenty au pied de la bergerie d'Autignac.



Ruine au hameau de la Roque



Hameau du Camp Rouch



Les Barasquettes



Le saut du Lièvre



Les Besses



Le Mas de Gay



Moulin de Saint-Pierre-de-la-Fage



Ferme de la Trivalle

Après la Révolution Française, l'emprise temporelle et économique de l'évêché de Lodève disparaît et le Causse connaît au début du XIXe siècle de grandes transformations. Jusqu'alors, la vie économique et les relations entre les différentes composantes sociales changent peu. La vente des Biens Nationaux augmente le nombre de propriétaires dont l'activité reste la polyculture et les activités annexes du commerce de la soie, de la laine, du bois, et de l'élevage des ovins. La paix intérieure après les guerres napoléoniennes et le quadrillage du territoire assuré par la gendarmerie contribuent à l'installation d'une relative sécurité, qui associée au chemin de fer naissant permet le développement rapide du commerce au profit des plus grosses structures agricoles. La population atteint son maximum vers le milieu du XIXe siècle nécessitant un début d'émigration vers les centres industriels de Ganges, du Vigan et de Lodève. L'ouverture de mines à Montdardier, mais aussi à Soubès (plomb et zinc) contribue à modifier le paysage social. En 1842, la création de la Société des Caves de Roquefort confirme la vocation de l'élevage ovin du causse parallèlement à la production de céréales. Des caves d'affinage, utilisant les avens naturels se créent à La Vacquerie et à Saint Martin de Castrie (cave de Sablières collectant le lait sur les communes de La Vacquerie, Saint-Maurice, Saint Michel, la cave Vitalis située dans la Combe Roujal, la cave des Huttes au pied du Puech Agut et la cave de la Trivalle). Mais en 1850 la pébrine, maladie du ver à soie survient simultanément à la concurrence des soies de l'Extrême-Orient puis des soies artificielles entraînant la fermeture des magnaneries. La construction du canal de dérivation des eaux de la Vis pour alimenter l'usine électrique de Madières marque par l'ampleur des travaux et la production d'une énergie nouvelle le début du XXe siècle. La première guerre mondiale parachève les mutations entamées avec le début de l'exode rural massif.

Jusqu'aux environs de 1918, les bases de l'économie traditionnelle reposaient sur la combinaison AGER / SALTUS, système de production agricole mis en place dès l'Antiquité romaine. l'Ager couvrait l'ensemble des terres arables soumises à un assolement triennal qui garantissait la pérennité de leurs rendements. Le saltus, impropres à la culture des céréales était utilisés pour le parcours des troupeaux, le pacage des porcs, la réserves de bois, les terrains de chasse, le glanage et la cueillette. Ainsi le contexte économique mais aussi social met en place un système d'exploitation des Causse qui le sépare de celui des vallées.

La vocation céréalière du Causse entraîne la construction de moulins à vent dès la fin du XVIIIe siècle comme à Sorbs. Ceux de Saint Pierre de la Fage, restauré récemment et du Caylar, à l'abandon, datent de la première moitié du XIXe siècle.



Château d'Azirou transformé



Faubourg du Caylar

Les exploitations agricoles isolées construites entre le XVIIe et le XVIIIe siècle se restructurent (à Ferussac agrandissement des bergeries et des granges, création d'un jardin, transformation de la galerie, au château de Saint Martin d'Azirou, construction d'une bergerie et réaménagement de la façade principale, agrandissement des fermes de Mas de Messier et de Madières à Saint Félix, de La Prade à Saint Michel, à Sorbs, de la Canourgue à Saint Étienne où la maison de maître et une partie des communs du bâtiment actuel sont construits ou reconstruits en totalité). À Saint Maurice Navacelles plusieurs fermes sont agrandies, des bergeries et bâtiments d'exploitations (écurie, remise, bergerie) sont ajoutés.

De nouvelles exploitations agricoles sont créées, une petite dizaine dans la commune du Cros dont Calmels, autant aux Rives dont la bergerie de Caussignac, quelques unes à Sorbs, la magnanerie du Mas du Pont et la bergerie de Bons Gros à Saint Maurice Navacelles. En bordure méridionale, le domaine du château de la Roque, un peu à l'écart, est divisé en plusieurs propriétés et les anciens communs constituent le nouveau hameau de la Roque.



Ferme de la Prade



Faubourg de Montdardier

Dans les bourgs, les habitations sont modifiées avec l'aménagement d'étages supplémentaires, le remaniement des ouvertures et la construction d'annexes à usage agricole reconnaissables grâce à leurs porches établis sur le modèle des maisons de vigneron de la plaine. Les premiers faubourgs sont établis le long des voies d'accès au bourg. Ces extensions se réalisent en continuité du bâti plus ancien, à l'alignement des rues et en mitoyenneté, tandis que les volumes et l'expression des façades n'évoluent pas. Seul le mode constructif change avec la disparition des voûtes et l'introduction du principe des arcs diaphragmes entre lesquels des pannes sont posées pour réaliser le couvert en tuiles canal. Les couvertures en lauzes sont alors progressivement abandonnées.

Toutefois, les villages conservent une très forte proportion de bâtiments agricoles qui demeurent actuellement identifiables malgré leur transformation en habitation. Ainsi le bourg du Caylar accueillait, en 1910, 175 constructions dont 50 maisons d'habitation, 5 ateliers, une auberge, 4 fours et 115 dépendances agricoles. Ces dernières se composent de 38 bâtiments ruraux, 40 remises, 20 écuries, 12 paillers, 3 bergeries et 2 citernes.

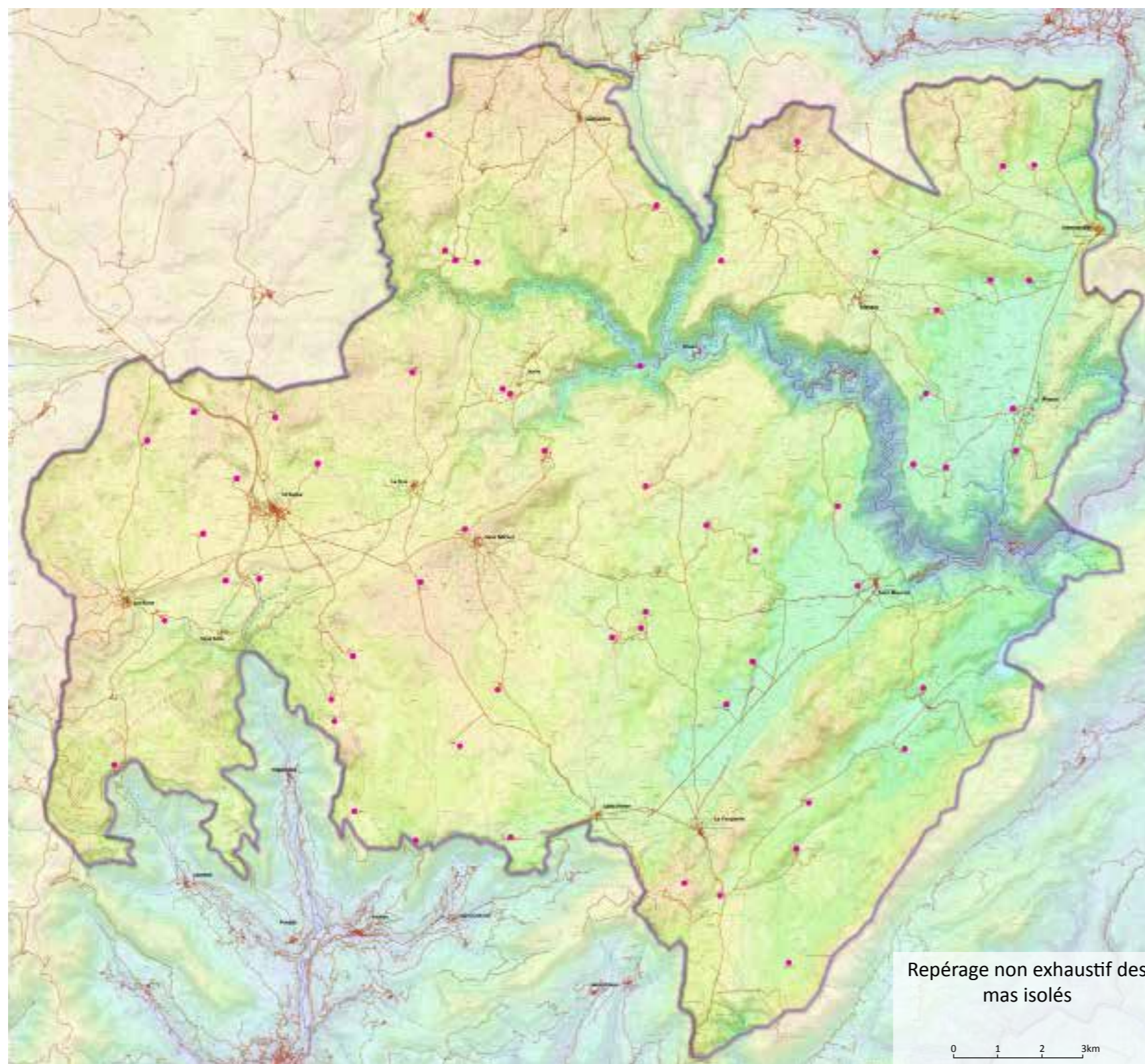


Le château de Montdardier



Le hameau de Madières

Les villages se structurent autour de la construction des écoles et des mairies. Certaines églises sont reconstruites (La Vacquerie, le Caylar, Saint Pierre de la Fage, Campestre, Sorbs). La chapelle de Saint-Genès à Saint-Michel-d'Alajou est également reconstruite. Enfin, c'est aussi l'époque de la reconstruction du château de Montdardier par l'architecte Viollet le Duc à partir de 1860.



Localisation non exhaustive des mas isolés présentant un intérêt patrimonial sur le territoire du Grand Site

Un patrimoine important constitué de nombreux bâtiments ponctuant le Grand Site

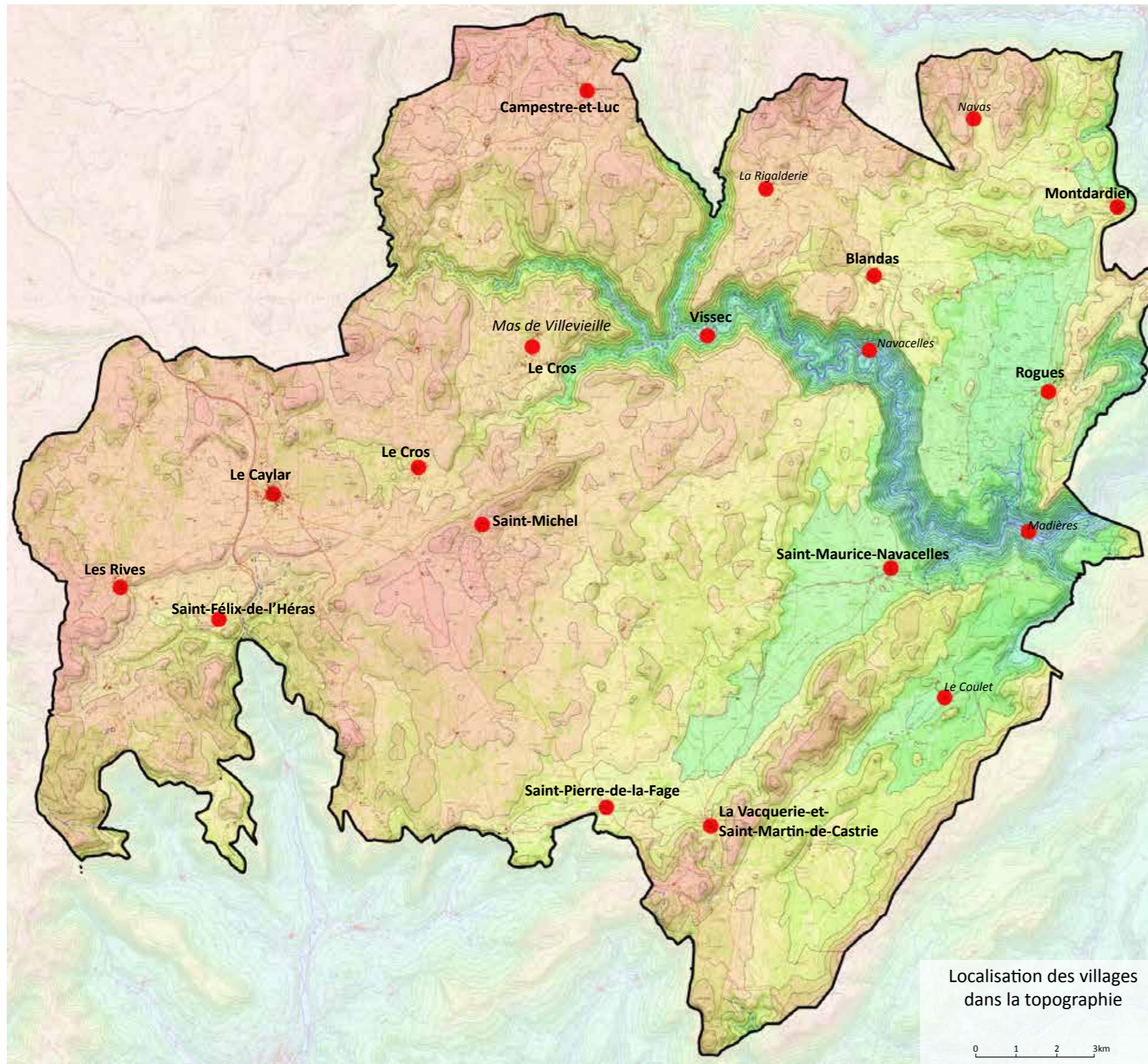
Environ 350 bâtiments de ferme ou mas avec leurs annexes dont les constructions s'échelonnent entre la fin du XVI^e siècle et le XVIII^e siècle peuvent être dénombrés sur le territoire du Grand Site. Isolés sur les Causse, ces ensembles de bâtiments regroupés autour d'une cour comportent un logis de plusieurs pièces sur caves avec escalier extérieurs et galerie couverte, une ou des bergeries et granges. Un four à pain est parfois adjoint au logis principal avec des citernes pour récupérer les eaux de pluie et alimenter des abreuvoirs ou irriguer des jardins.

Leur construction est réalisée en pierres calcaires extraites à proximité avec un mode constructif qui demeure pour l'essentiel sur voûtes avec, à l'origine, une couverture en lauzes de calcaire qui se transformera par une toiture en tuiles canal. Ces ensembles bâtis, dont la fondation des plus anciens remonte au XVII^e siècle (Mas de Gervais et Servières commune du Caylar) voire au XII^e siècle (ferme fortifiée du Luc transformée en colonie agricole ou bague pour enfants entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, commune de Campestre et Luc), présentent malgré les transformations successives un important patrimoine de premier ordre sur le territoire. Certains ont été, au grès des alliances et des contextes, transformés en petits châteaux ou gentilhommières (La Salze à Campestre et Luc ou le château de Sorbs, récemment restauré avec ampleur).

Des ouvrages identitaires du Causse modifiés et transformés pour les besoins de l'activité agricole

Plus des deux tiers des bâtiments seront modifiés après la seconde moitié du XVIII^e siècle pour répondre aux évolutions successives de l'économie agricole: passage d'une économie traditionnelle reposant sur la combinaison AGER / SALTUS, qui durait depuis l'Antiquité romaine (terres arables avec assolement triennal et saltus utilisé pour le parcours des troupeaux et la cueillette) à la vocation céréalière à la fin du XVIII^e siècle, qui perdurera en parallèle à l'élevage ovin extensif à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Aujourd'hui, les anciens ensembles agricoles qui ponctuent le territoire connaissent des destinées diverses : quelques uns ont conservé leur destination initiale (Mas de Rigal) partagée parfois avec une fonction de résidence secondaire (La Trivalle, commune de la Vacquerie et Saint Martin de Castrie) ou transformés et réhabilités en habitations (Mas de la Trivalle à Rogues) ou allotés (Ferme du Luc) ou laissés inoccupés (Ferme de La Prade à Saint-Michel d'Alajou) voire en ruines ou encore on subi des restaurations malheureuses (château de Saint Martin d'Azirou, commune de la Vacquerie et Saint Martin de Castrie).

3.2. Les cohérences d'implantation des villages



Des villages et hameaux en étroite relation avec les terres agricoles mitoyennes

Depuis les premiers peuplements, l'occupation humaine située dans le périmètre du Grand Site, s'appuie sur la géographie des lieux. Ces implantations répondaient selon les périodes et les contextes politiques à des préoccupations défensives (les oppida d'origine celtique, les implantations défensives médiévales) ou la proximité des ensembles agricoles. La nécessité de se rapprocher des meilleures terres agricoles explique le chapelet de village présent à proximité des principaux ensembles agricoles:

- Les Ségalas (Les Rives, Saint Félix, Le Caylar, Le Cros, Saint Michel);
- La plaine de la Barre (Saint Pierre de la Fage, La Vacquerie, Saint Maurice-Navacelles);
- Le sotch de Rogues (Rogues, Montdardier).

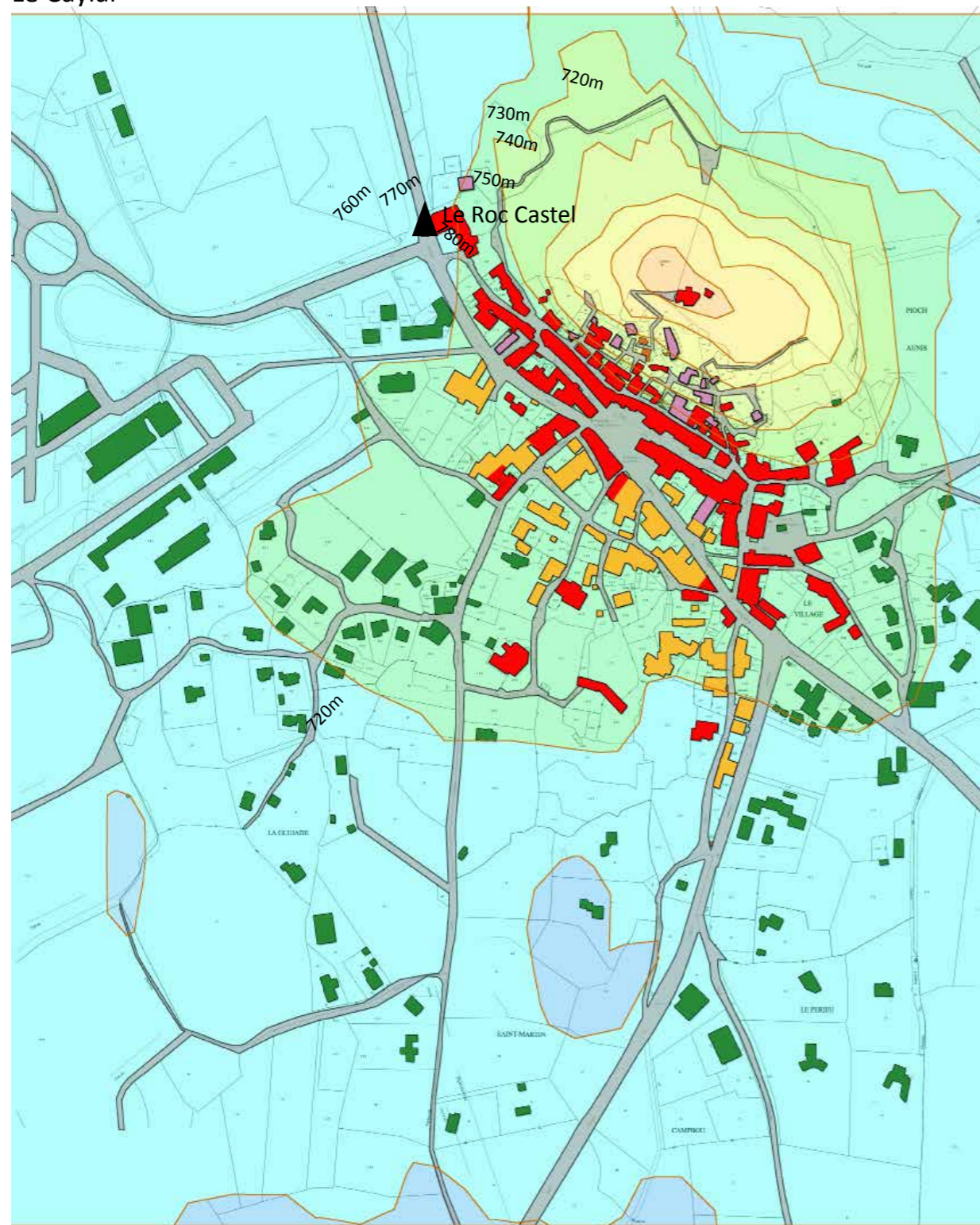
La constitution des hameaux et des villages depuis l'époque médiévale jusqu'au XIX^e siècle croisait quatre logiques principales d'implantation:

- Une nécessité défensive;
- La proximité des terres agricoles;
- La présence de l'eau;
- La proximité des principaux réseaux de communication.

Ces grands principes d'implantation tenaient toujours compte de la logique des lieux. Les hameaux et villages présentent donc cinq implantations différentes au sein du périmètre du grand site de Navacelles:

1. **Les villages adossés à un relief**, issus d'une position défensive ou en bordure de voie: Le Caylar, Saint Michel d'Alajoux, Montdardier, Rogue, Sorbs ainsi que des hameaux en puech comme Belfort.
2. **Les villages de plateau** en bordure de dépressions, sotchs et dolines : Le Cros, Campestre, Saint Maurice-Navacelles, Saint Pierre de la Fage, Blandas, Saint Félix de l'Héras.
3. **Les villages ou hameaux en vallée**, souvent constitués de plusieurs îlots bâtis : Madières, Navacelles ou Vissec.
4. **Un village en position dominante** : Les Rives.
5. **Un village en combe** le long d'une grande voie de communication: La Vacquerie.

Le Caylar



- Bâties présents sur le cadastre napoléonien
- Bâties construits au cours du XIXe siècle/première moitié du XXe
- Bâties construits après 1975



À environ 740 mètres d'altitude, le bourg du Caylar a pour origine un castrum protégeant un premier habitat carolingien implanté sur les contreforts sud du puech. Durant la période médiévale, le village poursuit son développement sur le flanc sud-ouest du Roc Castel, puis descend progressivement à l'intérieur des remparts, au XIVe siècle, vers le sud, en bordure de voie. À partir du XVIIe siècle, les habitations franchissent les remparts et s'alignent le long de la grande voie de communication de Montpellier à Millau, ultérieurement route nationale n° 9. Aujourd'hui, ce « village-rue » s'étend au sud vers l'accès à l'autoroute et dans la plaine sans réelle cohérence. Par contre les extensions vers l'est s'organisent suivant les rues et chemins existants. Dans ce secteur, la poursuite de la logique d'extension du bourg d'origine renforce la perception du Roc Castel, signal fortement identifiable qui émerge d'une trentaine de mètres au-dessus du plateau du Larzac.





Point de vue lointain depuis le territoire communal des Rives



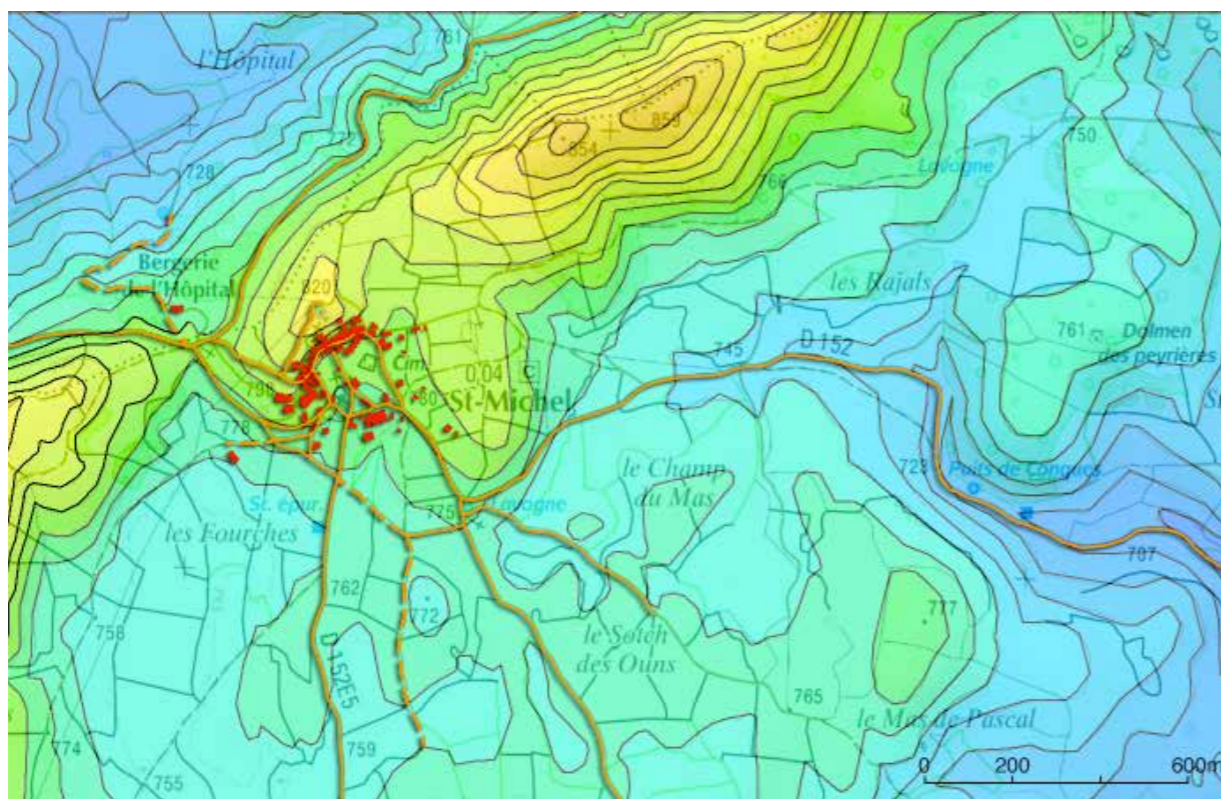
Cadastre Napoléonien avec courbes de niveaux



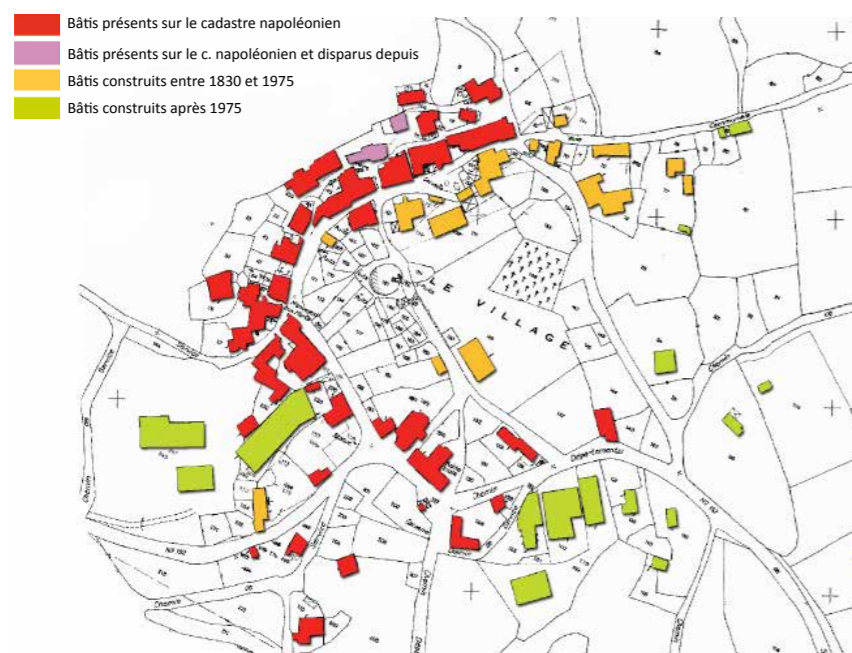
- Un village adossé à un relief, ancienne position défensive;
- Un premier habitat carolingien s'est développé sur les contreforts sud du Roc Castel;
- Le village commence une descente sur le flanc sud ouest du puech à partir du XIVe siècle;
- A partir du XVIIe, le bâti franchit la ligne de rempart pour s'aligner sur la voie historique liant Montpellier à Millau.
- Le village s'étendra peu vers le sud pour préserver les terres de ségélas.

Le village du Caylar adossé au Roc Castel constitue l'une des porte d'entrée du site mais également un signal et un repère perceptible à plusieurs kilomètres, point focal au cœur du causse du Larzac.

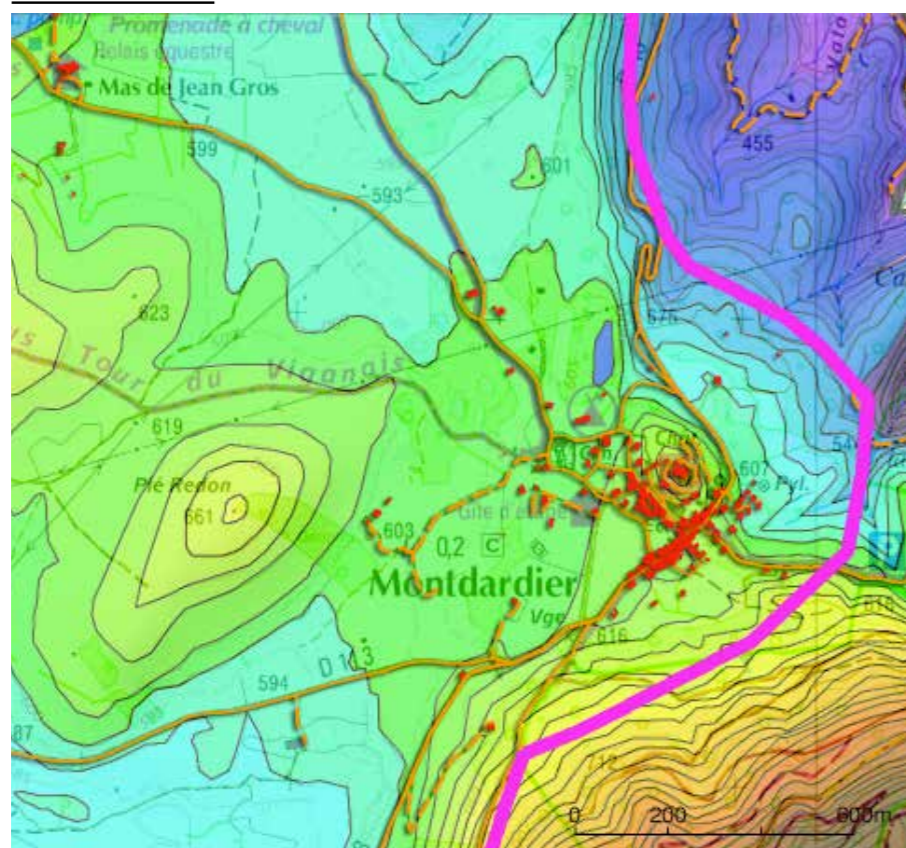
Saint-Michel d'Alajou:



Le village de Saint Michel d'Alajou s'est développé sur le coteau exposé au sud du relief s'étirant depuis la vallée du Mas Audran jusqu'au valat de la Boutareille. Les premières maisons ont été bâties au pied du château médiéval de Trajena, s'étagant suivant le mouvement de la colline en arc de cercle. À partir du XVIe siècle, les constructions sont descendues suivant cette organisation semi-circulaire en périphérie de la doline cultivée en jardins avec un monumental puits citerne en son centre. Confrontant le village, ce vaste espace central jardiné crée le site particulier, caractéristique de Saint Michel d'Alajou. Manifestement il représente un enjeu de préservation qui a été parfois négligé. Alors qu'au maximum de sa population, au XIXe siècle, l'extension villageoise s'est poursuivie en piémont du coteau, la construction de l'église et de la mairie s'opère dans cette doline. Ultérieurement d'autres bâtiments ont été construits en vis à vis du bâti ancien en bas de versant de la colline, sur la bordure nord de la doline pour former une rue périphérique. Durant l'entre-deux-guerres, un bâtiment agricole et le cimetière ont été implantés dans cette doline, toutefois leur impact visuel reste mineur. Plus récemment, l'habitat résidentiel s'est développé sur le versant de la colline qui ferme le site, où quelques villas ont été construites sans réelle logique par rapport à l'orientation et aux lignes directrices du relief en forme de conque, une des particularités du site villageois. En outre de vastes bâtiments agricoles, construits après 1975, génèrent un impact visuel important sur le versant ouest et en fermeture de la perspective sur le village au sud.

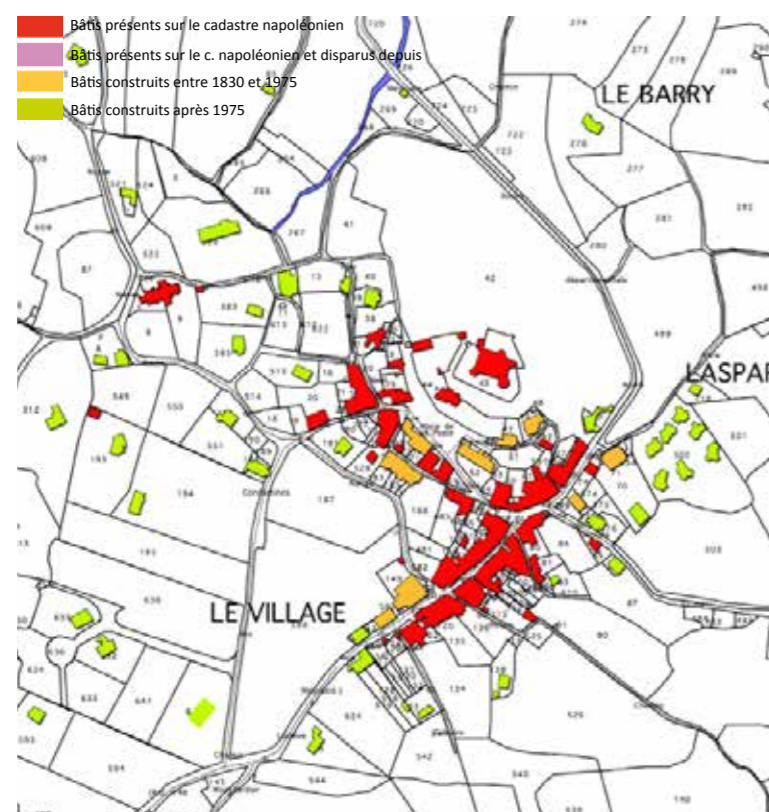


Montdardier:

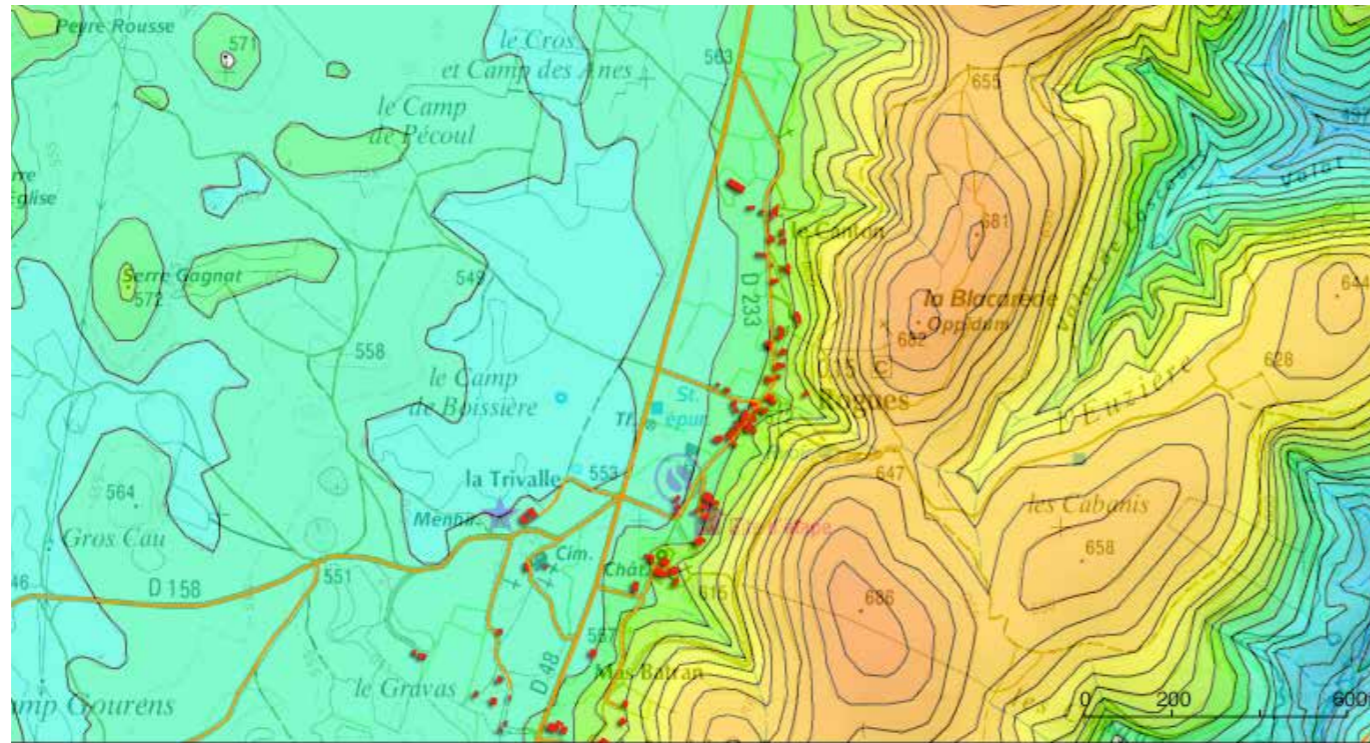


La situation géographique singulière place le village de Montdardier dans une zone de frontière entre les Causses et les Cévennes, entre les terres anglaises et les terres françaises lors de la guerre de Cent Ans, entre protestantisme et catholicisme durant des guerres de Religions, entre aires d'influence républicaine et royaliste au XIX^{ème} siècle. Au XI^e siècle, le castrum de Montdardier était probablement situé sur le puech de Castel Viel à quelques centaines de mètres à l'est de l'emplacement actuel château. Implanté sur un petit relief à 640 mètres d'altitude en rebord du Causse de Blandas cette ancienne place forte possède une position défensive indéniable. En contrebas, les maisons du village, dont certaines recèlent une grande valeur patrimoniale, ont été édifiées à l'alignement de part et d'autre de l'antique voie de Lodève au Vigan. L'extension villageoise s'est opérée à en pied de la butte du château, vers le nord-ouest. Le développement du village lié à la sériciculture puis à l'ouverture de mines métalliques a conduit, au début du XIX^e siècle, à la création de deux nouveaux quartiers au pied du relief dominé par le château au nord et les imposants rochers de la Tude au sud. Les bâtiments ont conservé l'alignement sur les voies menant vers Le Vigan et vers Gange. Ce mode d'urbanisation a été poursuivi jusqu'en 1975 avec quelques constructions complétant le tissu villageois d'origine. La vaste doline au sud, pré communautaire se retrouvant au centre du village a été ainsi ménagée, renforçant sa silhouette dominée par le château.

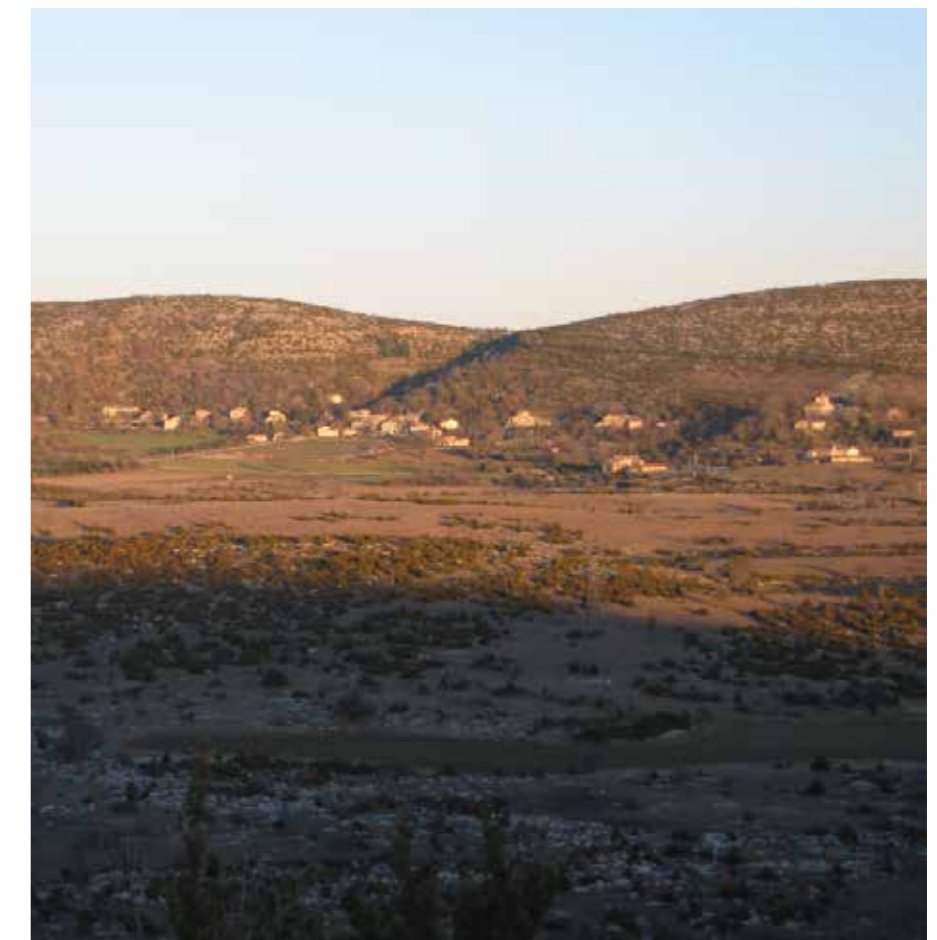
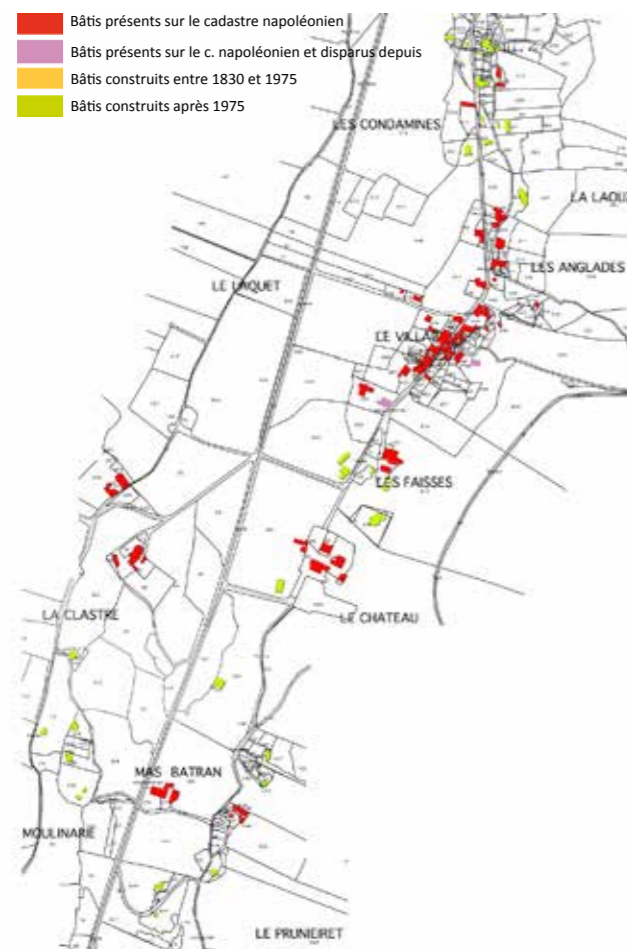
Plus récemment plusieurs opérations ont été réalisées en rupture avec les règles de développement du village jusqu'alors respectées par la construction d'un vaste bâtiment dans la doline centrale et par de petites opérations de lotissements ou des villas suivant la logique de la maison individuelle.



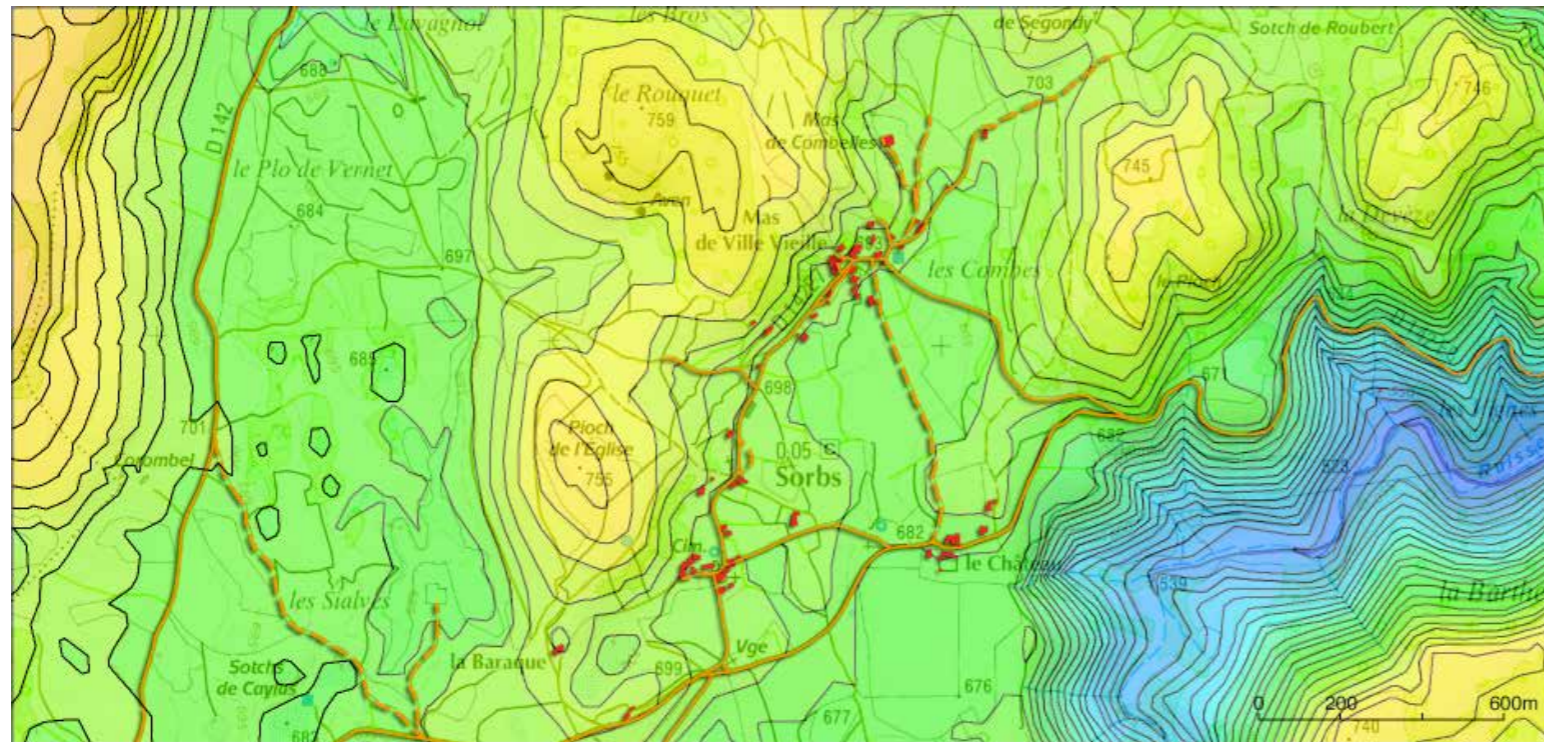
Rogues:



Le petit village de Rogue est constitué de plusieurs noyaux anciens bâtis le long de l'antique voie romaine (le nom de Rogues aurait pour étymologie « roga » qui signifie « la voie » ou « le chemin » en langue gauloise) qui court en piémont ouest des reliefs s'étirant de la Blacarède, siège de l'oppidum primitif jusqu'au Puech Mical. Le Prunieiret, le Mas Batran, le Château, la Maison Forte, les Faisses, Les Anglades, les Condamines sont autant de petits ensembles bâtis qui s'égrènent le long de cette voie, actuelle route départementale n°48. Chaque quartier bâti s'adapte parfaitement à la topographie, s'accolant à la pente du coteau et dégagant des petits chemins parallèles aux courbes de niveaux entre les maisons très resserrées ou des venelles en escalier orientées à la perpendiculaire. Si quasiment aucun bâtiment n'a été réalisé entre 1850 et 1975, des constructions récentes sont venues compléter les alignements aux entrées nord et sud de ce long village. L'organisation des nouveaux bâtiments de types variés, n'a pas toujours été respectée par rapport aux alignements sur voie. Toutefois, les implantations réalisées en piémont des collines et à proximité de la voie d'origine permettent de maintenir la configuration particulière du village à la limite du vaste sotch de Camp Mars qui se prolonge par la plaine de la Barre au sud des Gorges de la Vis.



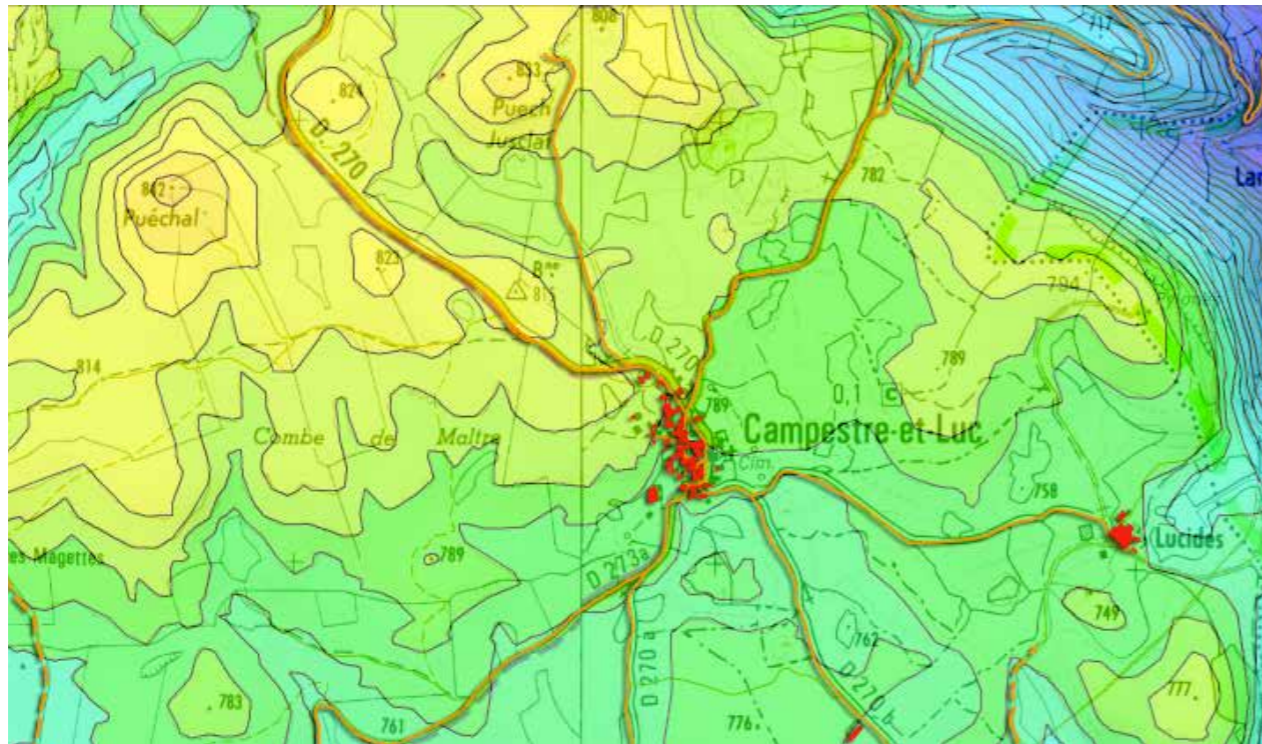
Sorbs:



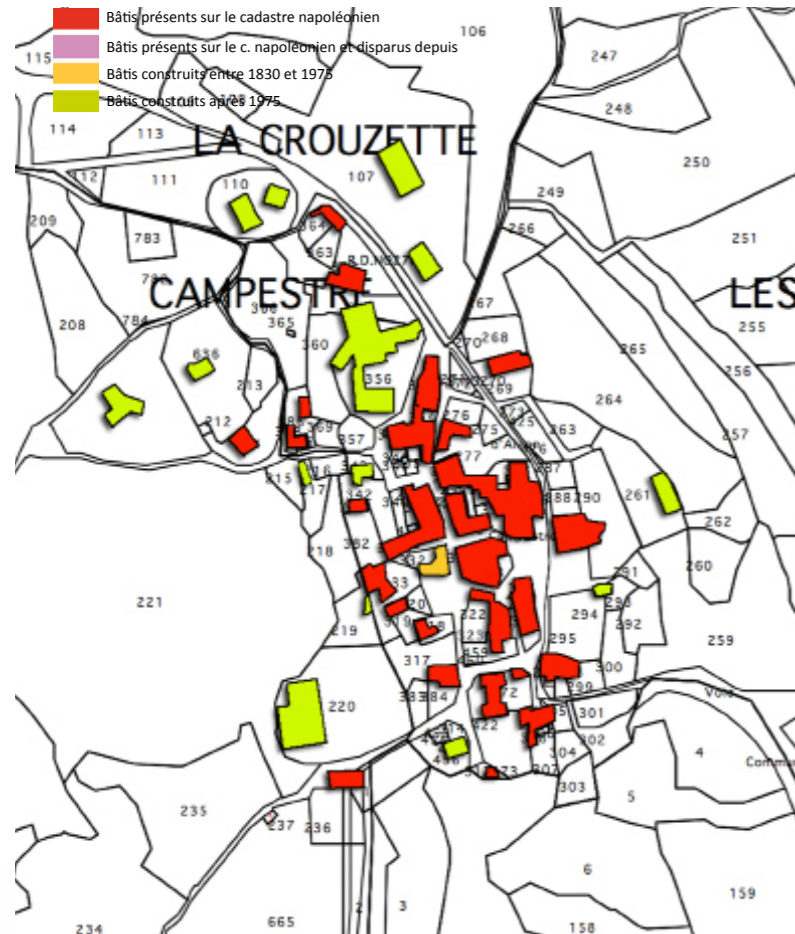
Le village de Sorbs se compose de deux entités, le quartier de l'Église et le hameau de Villevieille. Celles-ci représentent l'organisation type des hameaux du Causse avec un bâti implanté de manière relativement lâche mais à l'alignement des voies et espaces collectifs. Cette disposition bipolaire, propre à au village de Sorbs, ménage les terrains en cultures dans le vallon qui prend naissance au sud de Villevieille et englobe le château situé en bordure des prairies. Les quelques constructions réalisées après 1975 dans ces deux quartiers, s'insèrent bien dans cette trame distendue, malgré la rupture d'orientation et l'éloignement excessif par rapport à la route.



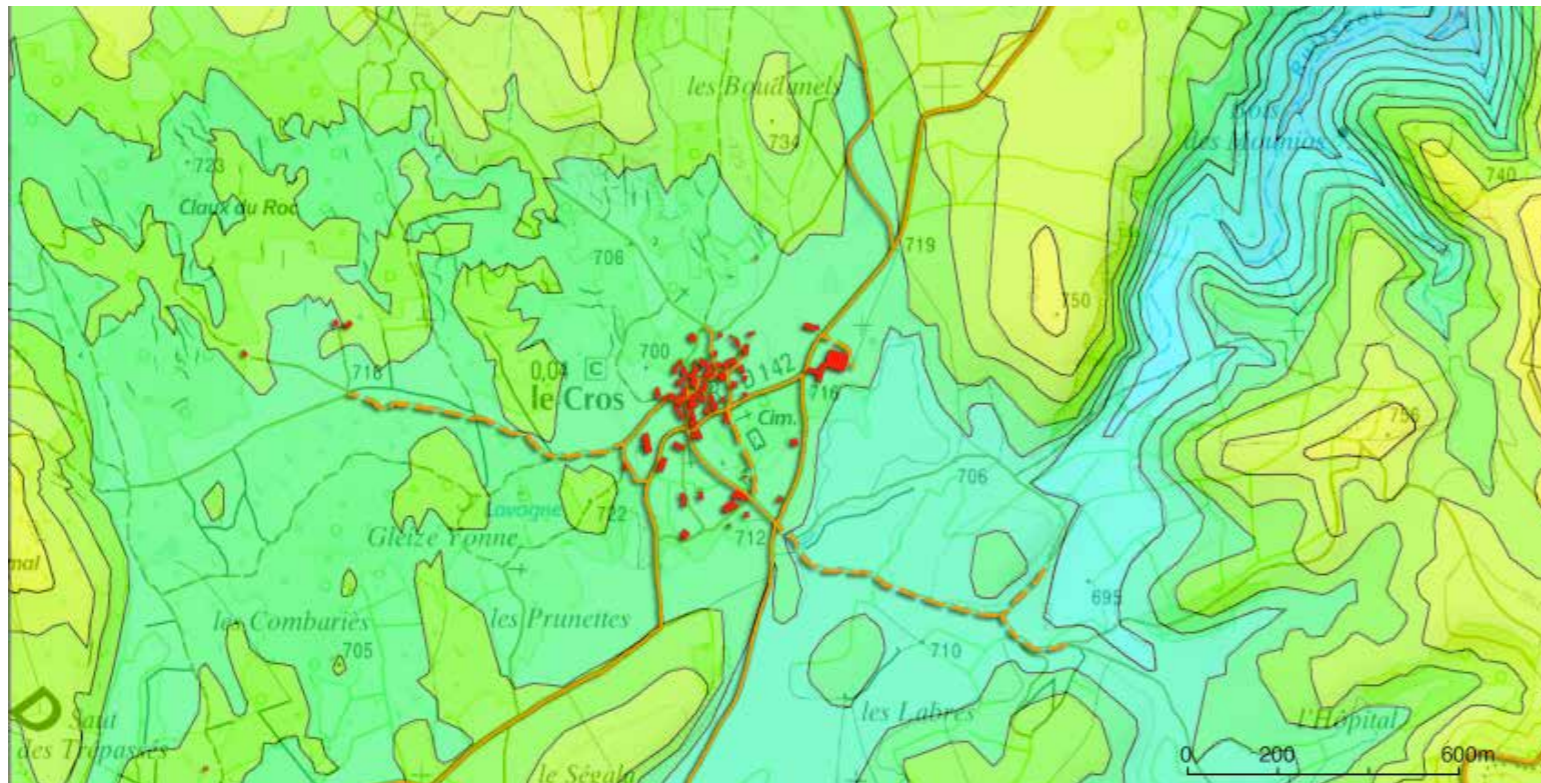
Campestre-et-Luc:



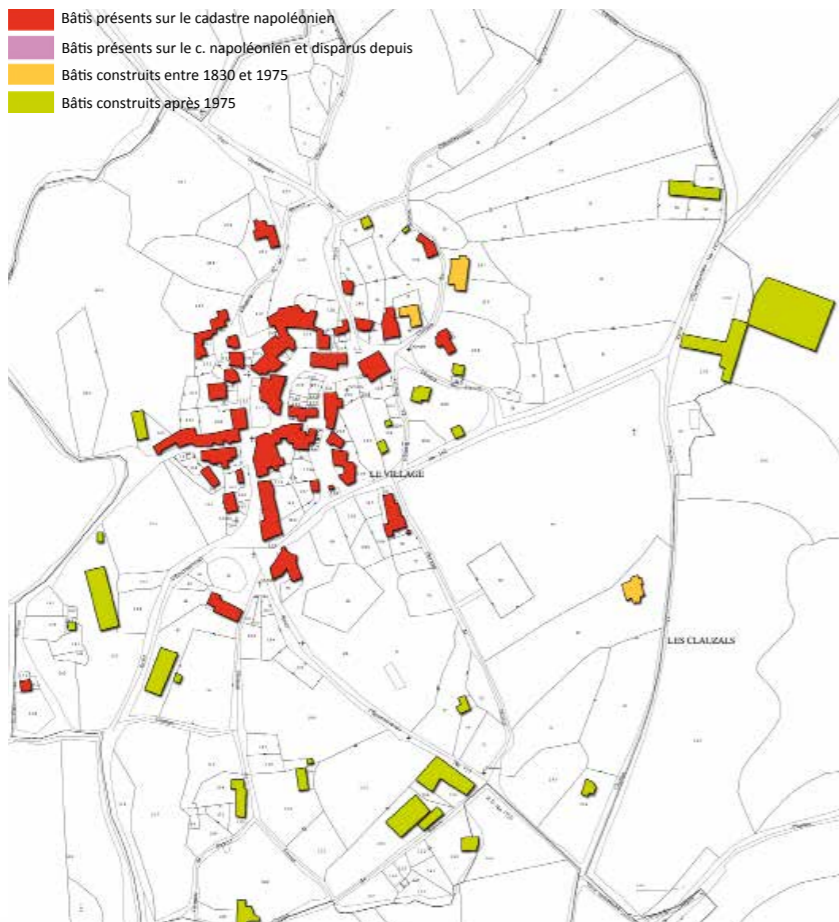
Adossé aux versants méridionaux du Puéchal et du Puech qui s'élèvent lentement en direction du nord-ouest pour atteindre 842 et 833 mètres d'altitude, le village a été construit sur un léger replat à 785 mètres, dominant légèrement les champs cultivés situés à l'est dans les quartiers des Traversiers et des Faïsses. Le bâti ancien de Campestre a été construit à l'origine de part et d'autre d'une voie centrale. Les constructions périphériques, comme en témoigne une échauguette d'angle, constituaient le rempart au dessus de la dépression des Parnettes. Les bâtiments construits en mitoyenneté et relativement élevés s'apparentent à l'organisation des villages cévenoles. Cependant quelques reconstructions du XIXe siècle, amples et larges rappellent l'appartenance du village à l'aire d'influence des Causses. Au cours de la première moitié du XIXe siècle la voie de contournement longeant l'est des remparts a été réalisée. À peu près à la même période fut entreprise la construction (ou reconstruction) de l'église du village ; ce dernier n'a pas beaucoup évolué jusque vers 1975. À la fin des années 70, quelques constructions soit sur le modèle de la villa languedocienne, soit sur celui du chalet de montagne, ont été installées en franges sud et sur les premières pentes du Puéchal au nord. Dans le même temps, des bâtiments agricoles de taille et de masse importante, ont été édifiés sans pour autant affecter réellement la silhouette du village.



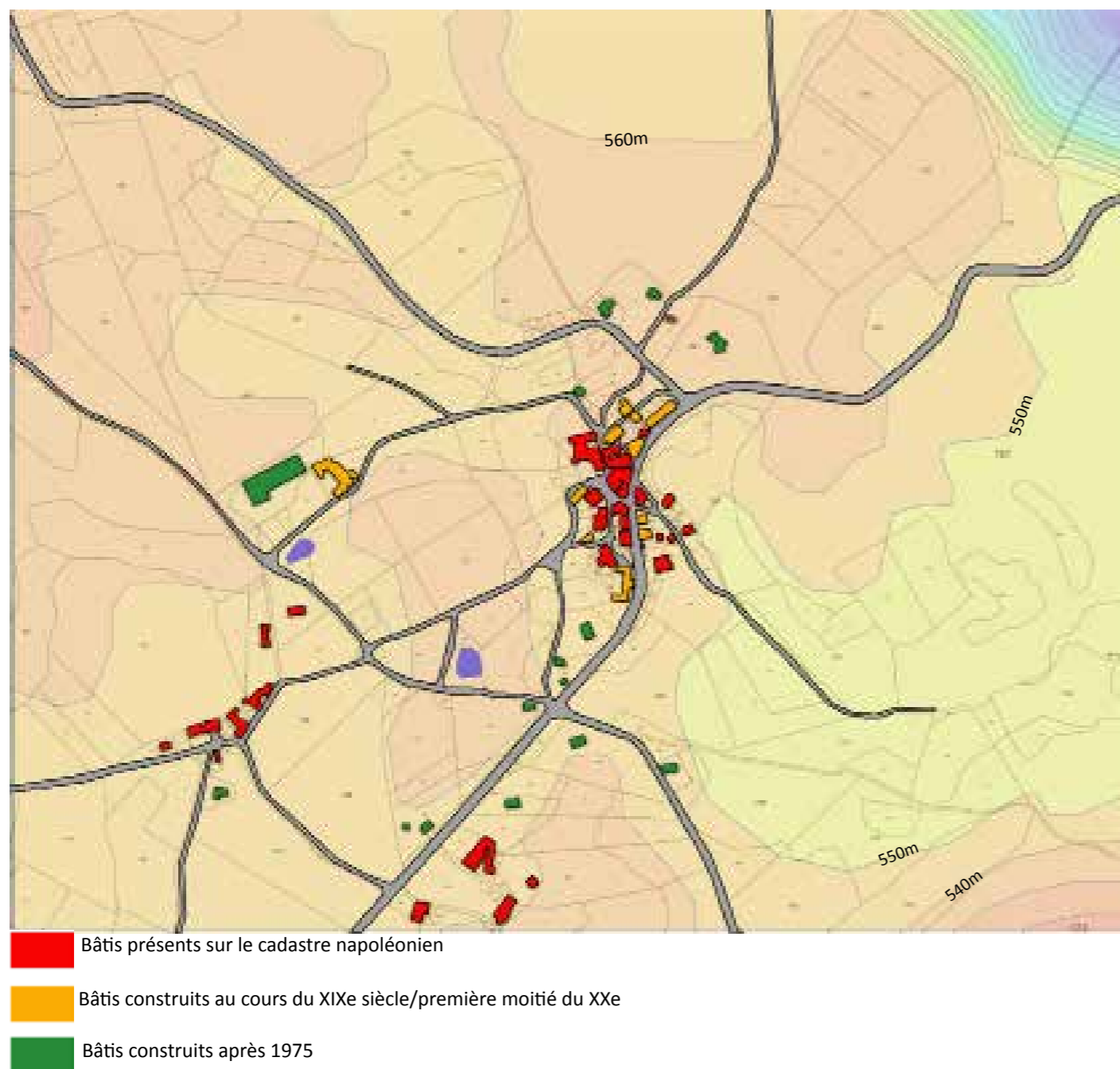
Le Cros:



L'étymologie même du village révèle son implantation topographique, Le Cros est effectivement circonscrit par des reliefs plus élevés : à l'ouest, le Claux de la Roc à 723 mètres, au nord, les Boudanels à 734 mètres et à l'est l'altitude culmine à 750 mètres. Cette situation, à l'articulation entre roches dolomitiques au nord et à l'ouest, et cultures sur les argiles à chailles ou ségala au sud et à l'est, permet au village de collecter les eaux de pluie dans un contexte de forte aridité liée au substrat karstique. L'organisation villageoise est structurée par les voies le long desquelles les bâtiments sont implantés à l'alignement, poursuivi par de petits murets ceinturant les jardins. Les constructions de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle sont venues s'insérer dans le noyau d'origine. Après 1975, les constructions nouvelles délaissent cette organisation raisonnée par les contraintes d'économie de l'espace en s'étendant vers le sud. Les bâtiments agricoles, par leur masse imposante et leur implantation aléatoire, se situent en rupture complète avec la trame bâtie antérieure. Cependant, celle-ci demeure encore prédominante et participe au maintien de la cohérence du village.



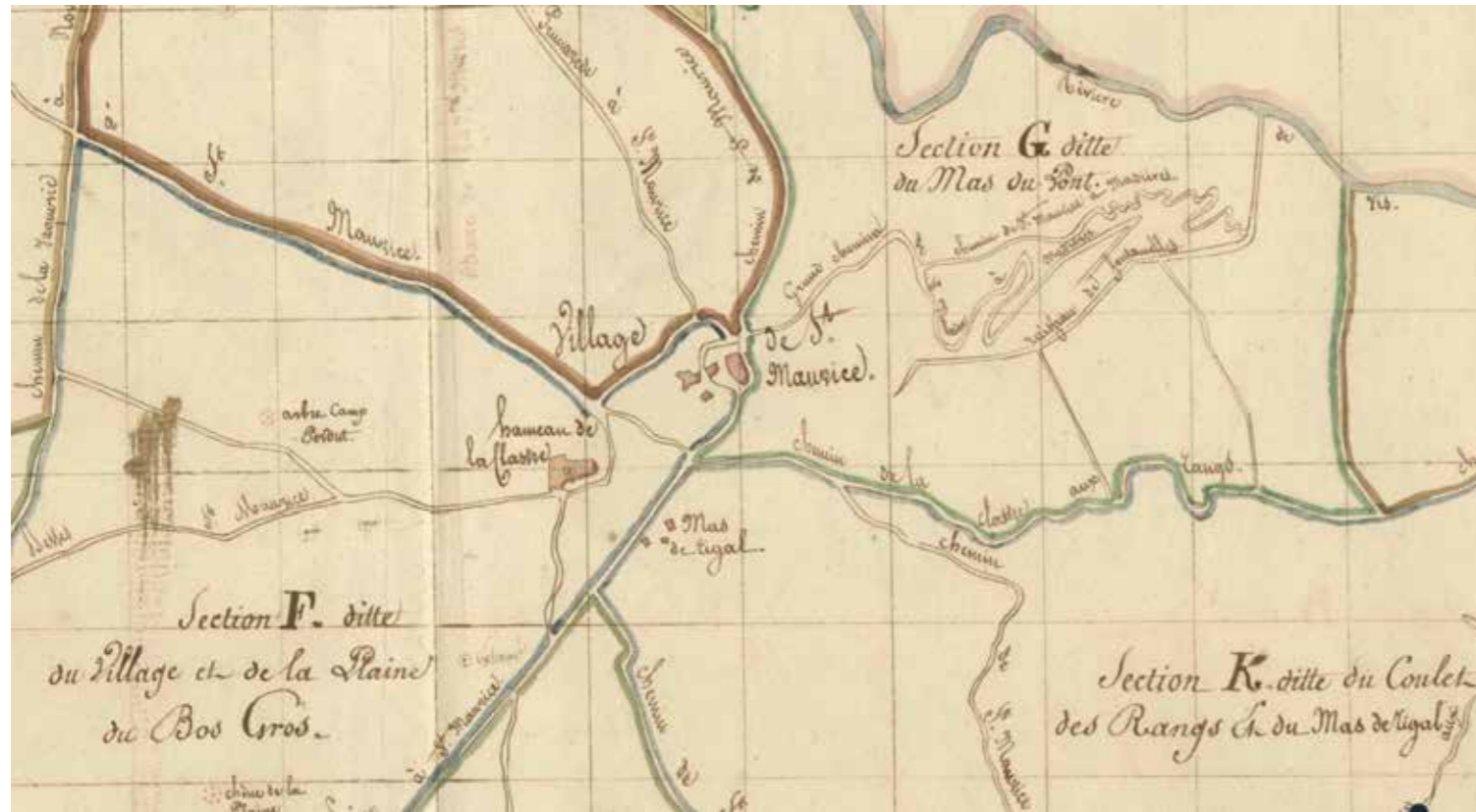
Saint-Maurice-Navacelles:



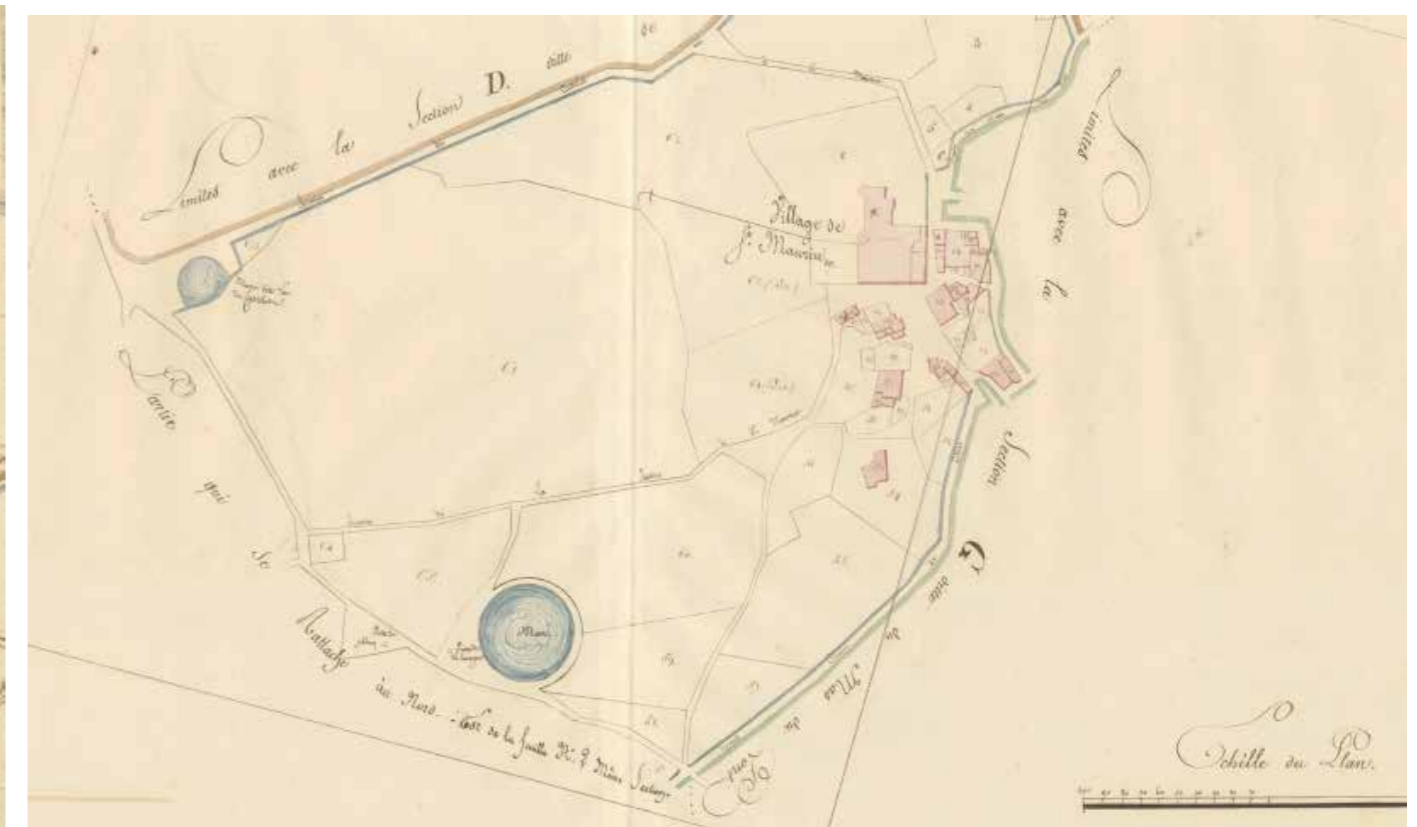
Le village de Saint Maurice Navacelles est situé à moins de 500 mètres de la rupture de pente entre le Causse du Larzac méridional et le cirque de San Peyle, méandre de la Vis qui entaille profondément la vaste et longue plaine de la Barre 240 mètres plus bas. À partir du minuscule noyau d'origine situé entre le château et la voie antique, le bâti de Saint Maurice a été essentiellement édifié dans la seconde moitié du XIXe en alignement le long de la route. Cette règle a été dictée par la préservation des deux dolines de part et d'autre. Ainsi chaque construction antérieure à 1830, qu'elle soit isolée (le Castelet, grosse demeure fortifiée) ou regroupée (le hameau de la Clastre, d'origine religieuse), participe à constituer le village offrant un front bâti oriental particulièrement identitaire

Les quelques extensions réalisées après 1975 n'entament pas sa silhouette. Celles réalisées à l'écart au sud (dans une moindre mesure la maison atelier du sculpteur Paul Dardé) affaiblissent cependant l'unité du site villageois.

Saint Maurice Navacelles:



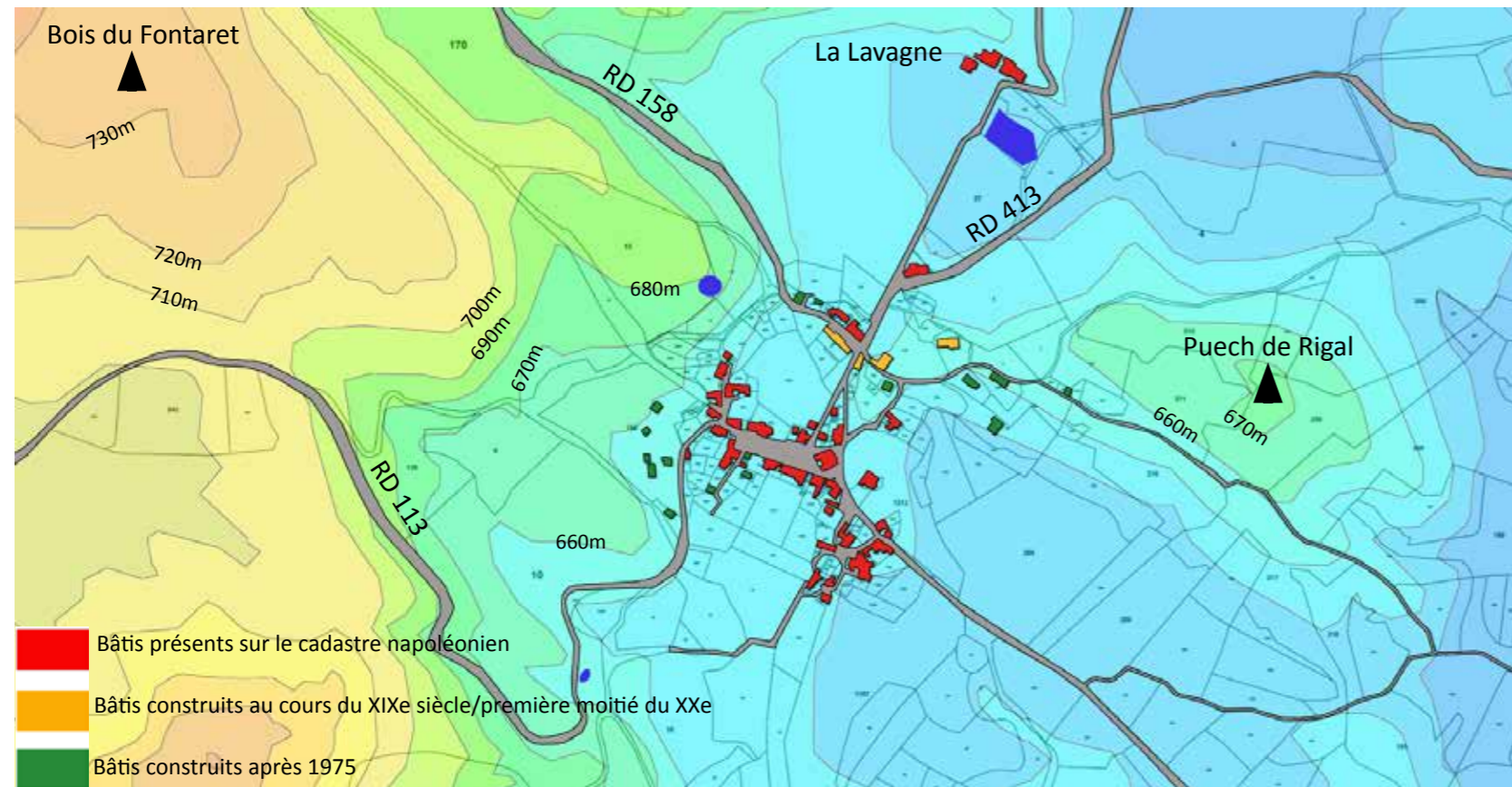
Cadastre Napoléonien de Saint Maurice établi en 1810:



Point de vue sur la silhouette sud du village depuis la route liant le Coulet à Saint Maurice

- A partir d'un tout petit noyau antique situé entre le château et la voie antique, le bâti de Saint Maurice s'est essentiellement constitué au cours de la seconde moitié du XIXe siècle en venant s'aligner le long de la route;
- Le village de Saint Maurice Navacelles est implanté sur une petite éminence encadrée de dolines qui bordent la silhouette bâtie;
- La confrontation entre ce paysage agricole et la ligne du bâti forme un paysage de grande qualité notamment depuis la route liant le Coulet à Saint Maurice.

Blandas:

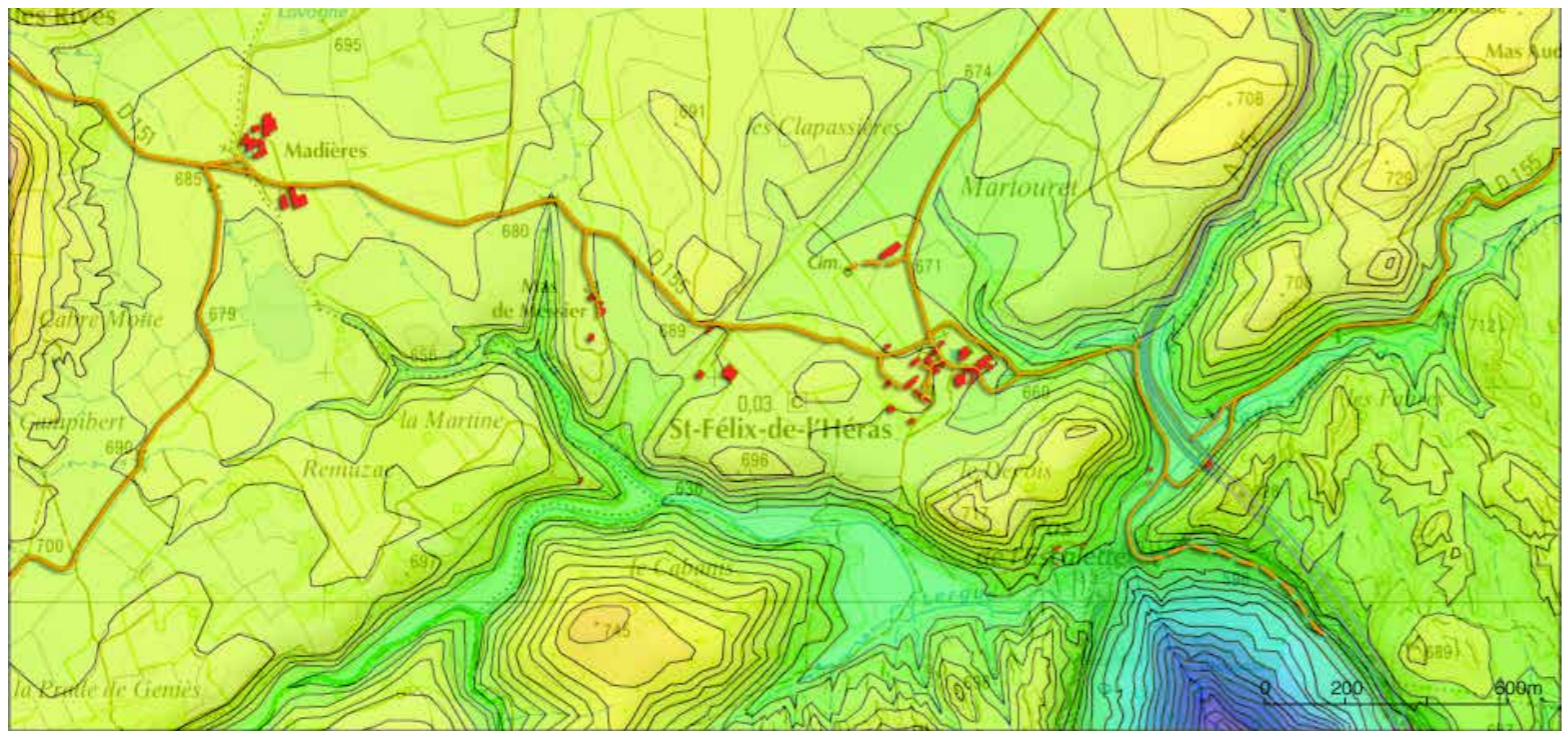


Le village à 645 mètres d'altitude, est blotti au creux de cinq reliefs, les Bois de Fontaret à l'ouest, le puech de Caussanel au sud-ouest, Pié Lat au sud est, le Puech de Rigal, à l'est et, au nord-est, un puech dont le sommet atteint 716 mètres. La partie la plus ancienne de Blandas semble être située au sud du village actuel, face au petit sommet de Pié Lat. Elle se compose de petits ensembles bâtis articulés autour d'une placette. Au début du XIXe siècle, de nouvelles constructions ont été réalisées de part et d'autre de l'intersection des voies principales pour former un mail plan-té qui s'achève au sud - ouest par un îlot de bâtiments modestes après l'église. En bordure sud de la doline centrale, l'alignement des bâtiments sur le mail délimite un espace commun de grande qualité et confère une forte identité caussenarde au village. Celle-ci est renforcée au départ de la route vers La Rigalderie par les implantations similaires des bâtiments qui ménagent cette doline, espace commun, pénétrant jusqu'au coeur du village. L'extension récente du village après 1975 se développe à l'ouest, en surplomb le long de la route vers Vissec et à l'est le long du chemin vers le Puech de Rigal, dominant le quartier du Travessas. Cette dernière implantation de constructions en crête présente un impact visuel non négligeable, perturbant la perception de l'unité villageoise.

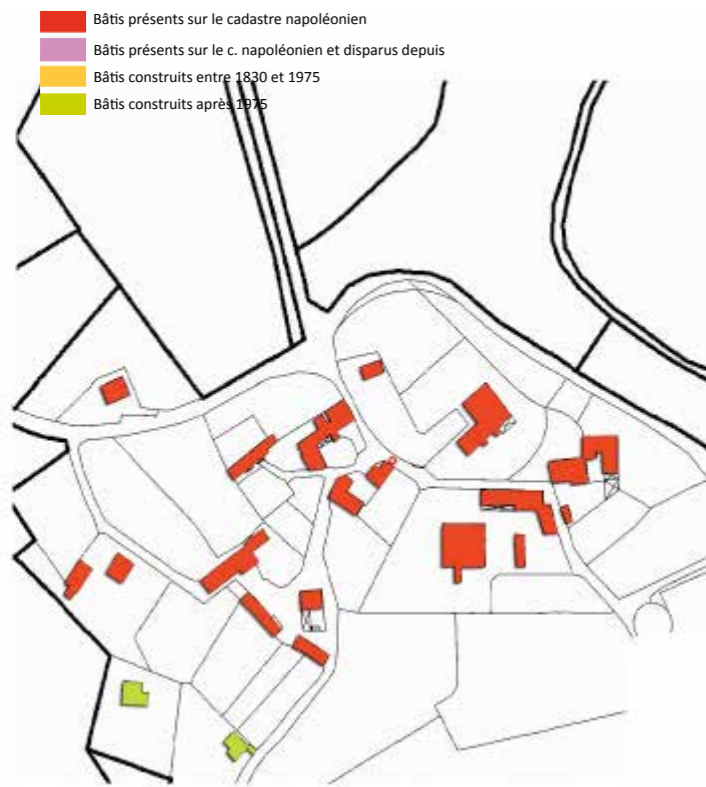


- Le village de Blandas est bâti au creux de plusieurs reliefs, en piémont des bois de Fontaret;
- La partie la plus ancienne du village se situe au sud est de l'actuel coeur de vil-lage;
- Au début du XIXe siècle, les nouvelles constructions serront réalisées de part et d'autre de l'intersection des voies principales.
- Cette organisation préserve deux do-lines qui bordent le village et dont la confrontation dessine un paysage de grande qualité.

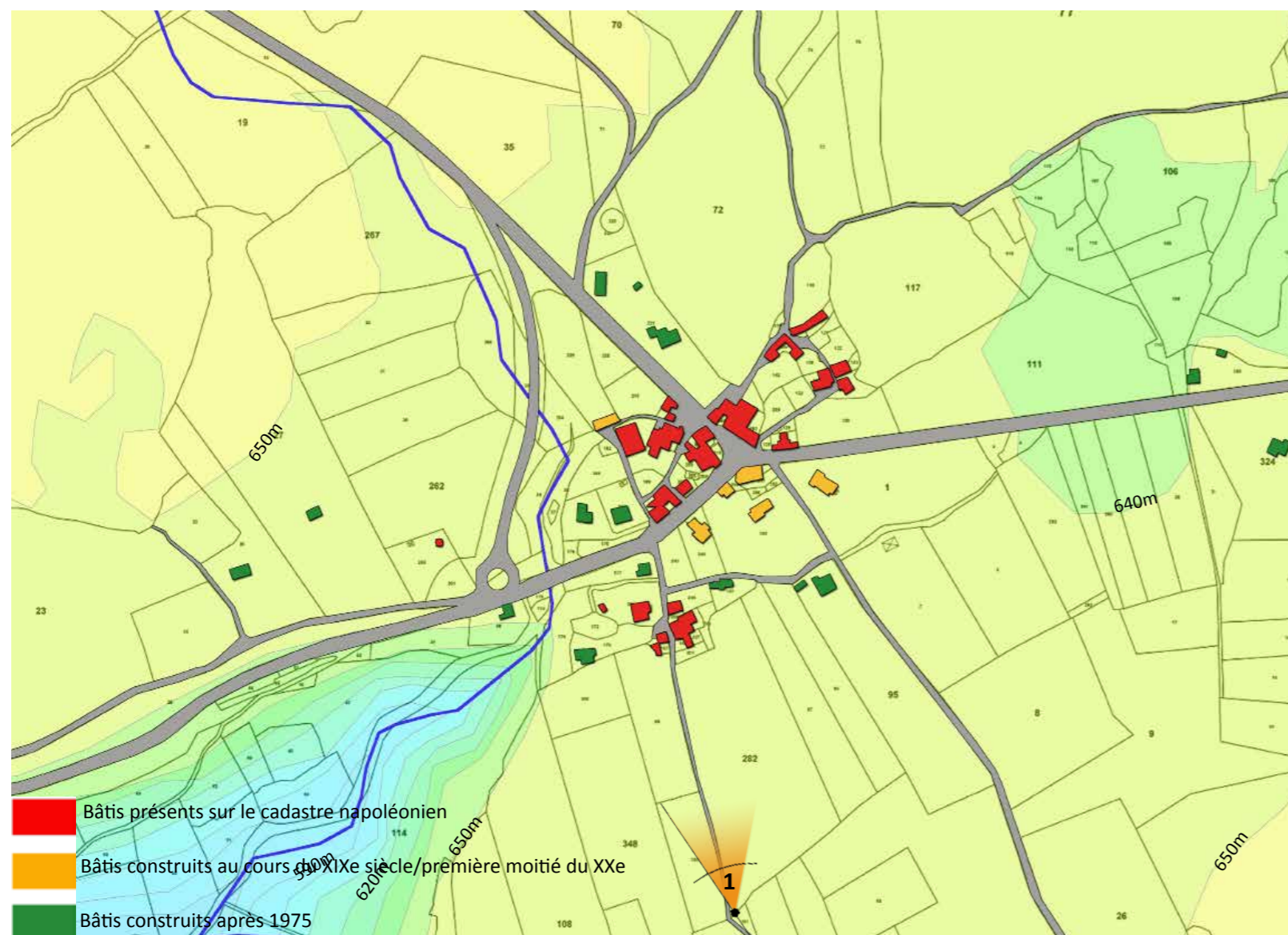
Saint-Félix-de-l'Héras:



Le village de Saint Félix de l'Héras se situe à 660 mètres d'altitude au coeur d'une plaine affaissée le long de la faille éponyme. Le bâti a été construit en extrémité d'une avancée méridionale du plateau du Larzac, au débouché du Pas de l'Escalette, au-dessus d'une combe drainée par un ruisseau temporaire. L'organisation relativement lâche des constructions qui regroupent habitat et bâtiments agricole, suivant une disposition en étoile autour de la chapelle, est caractéristique d'un village caussenard. Depuis 1830 la configuration du village n'a pas évolué. Celui-ci présente un front sud en surplomb d'une lavagne située en point bas qui compose un paysage particulièrement harmonieux. Seules deux villas ont été construites après 1975 ; implantées à l'écart elles demeurent peu perceptibles.



Saint-Pierre-de-la-Fage:

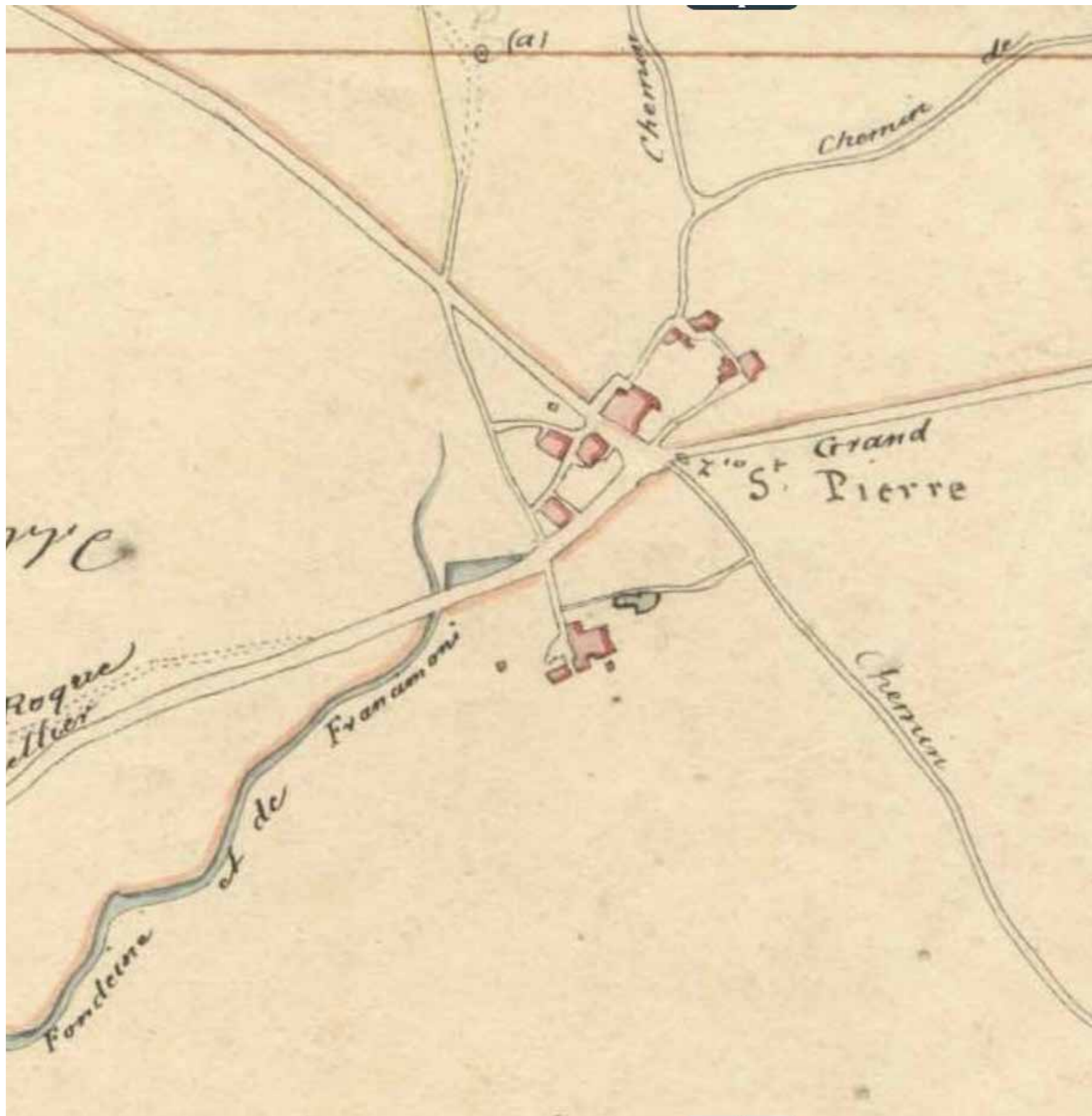


Saint Pierre de la Fage, implanté sur l'un des principaux accès au Causse du Larzac depuis Lodève, en marque la limite méridionale surplombant les ruisseaux de la Fagette et de Paumelle, affluents de la Lergue.

Le village forme la limite sud de la longue plaine de la Barre sans relief particulier. Il se compose, suivant une implantation relativement lâche, d'un groupe de bâtiments reliés entre eux par un réseau de murets de pierres sèches sans silhouette particulièrement marquée. Le petit noyau d'origine, situé à proximité de l'église, borde les terrains agricoles du «Plan de Saint Pierre» délimité par la lisière de la forêt de Parlatges en bordure du plateau. Le bâti s'est ensuite développé au nord de part et d'autre de la nouvelle route royale pour former, au carrefour avec la voie historique de La Vacquerie au Caylar, un embryon de «village rue». Les mutations économiques intervenues dans la première moitié du XXe siècle ont contribué à limiter le développement de ce petit centre villageois difficilement lisible par le caractère routier de la voie et l'absence d'espace public réellement constitué devant les maisons. Quelques habitations récentes, isolées et implantées sans orientation particulière, entourent le village créant un impact visuel important à l'ouest et au nord. La récente déviation qui met en évidence le bâtiment d'activités hors d'échelle au centre du village, renforce la coupure physique de la partie du plateau à l'ouest où subsiste un moulin à vent.



Cadastre Napoléonien de Saint Pierre-de-la-Fage établi en 1833:



- Le petit noyau d'origine du village s'est développé au sud autour de l'église en limite de la vaste doline nommée le «Plan de Saint Pierre» qui s'étire jusqu'à la lisière de la forêt de Parlatges;
- Le village s'est ensuite développé en direction de la voie royale pour former un embryon de village rue avant que les mutations économiques de la première moitié du XXe siècle ne limite son développement.

**Madières:**

Le hameau a été implanté au débouché de la section la plus resserrée des Gorges de la Vis. Il se compose de deux parties distinctes situées respectivement en rive droite et en rive gauche de la rivière, reliées par un pont monumental construit en 1678. Le quartier en rive droite a été organisé à partir de l'église, sur l'étroite bande de terrain entre le pied du versant et la rivière. Lors de la création de la centrale hydroélectrique au tout début du XXe siècle, la route vers Saint-Maurice a été élargie interdisant l'extension du hameau ancien.

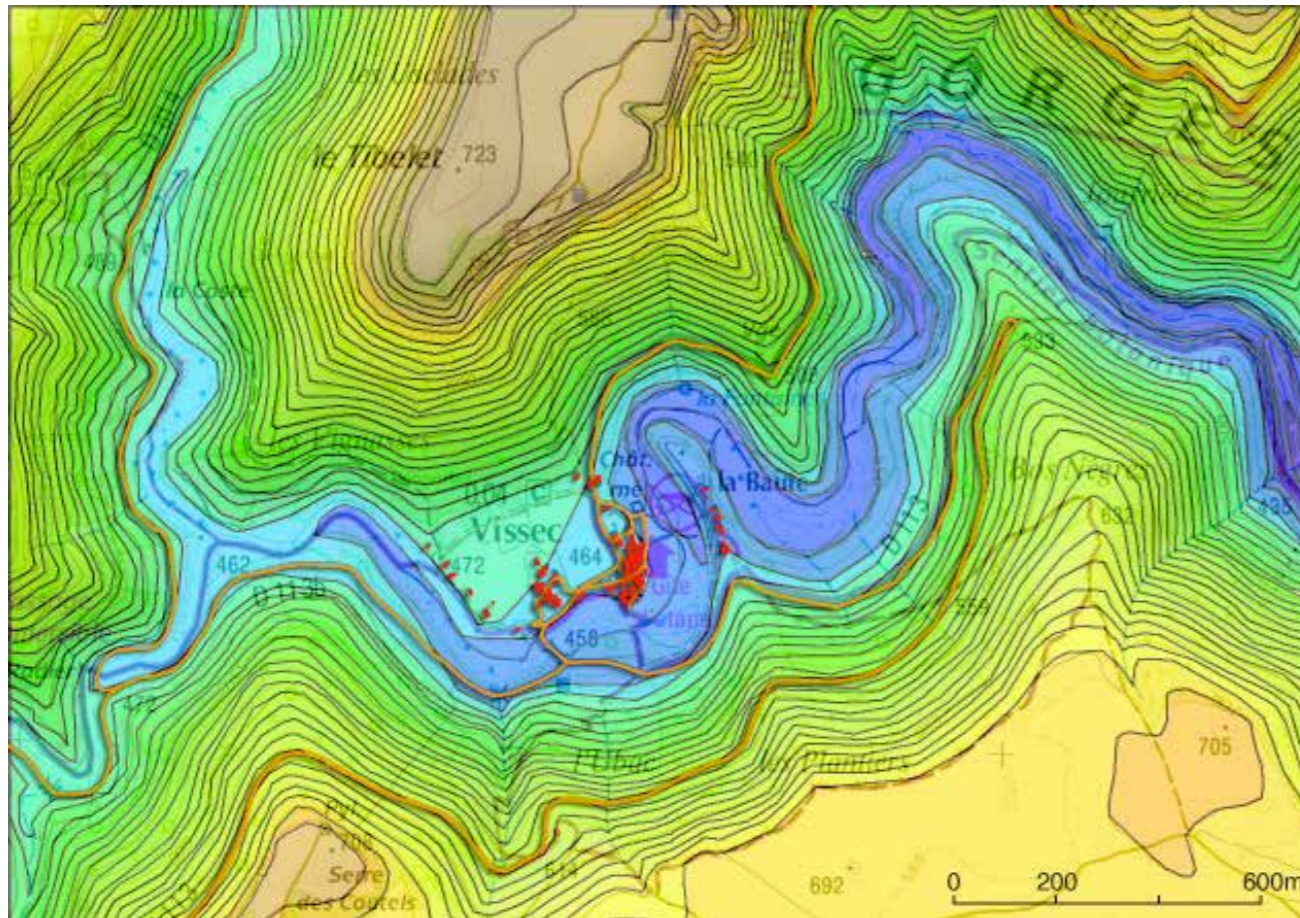
En rive gauche, les habitations ont été construites de part et d'autre de la voie antique qui joignait Rogues puis Montdardier contrôlée par un château sur la partie haute ; les transports par charrois et les diligences ont nécessité la création d'une nouvelle route au-dessus de cette partie du village pour atténuer la raideur de la pente qui mène vers le plateau.

**Navacelles:**

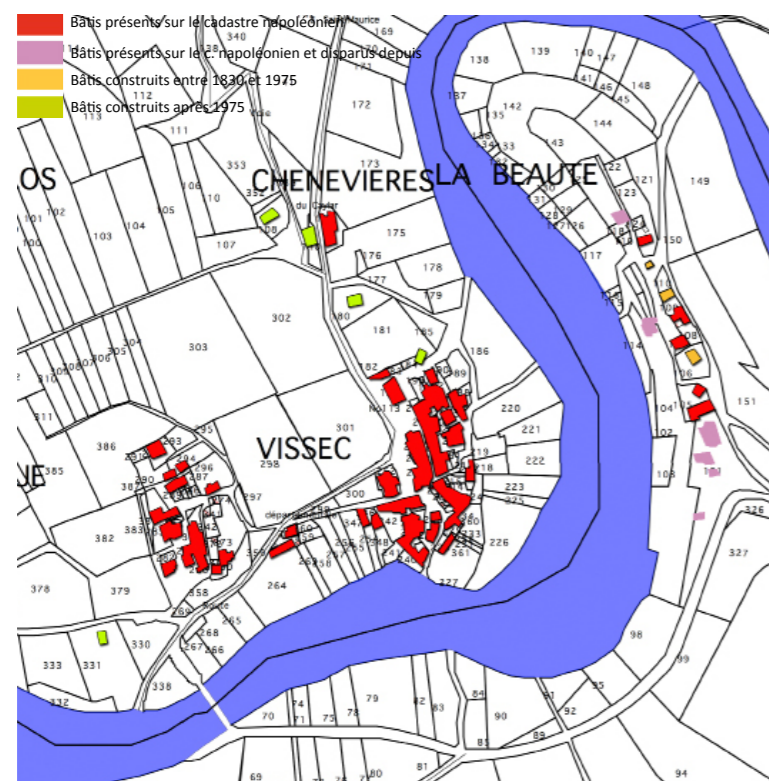
Le hameau de Navacelles est caractéristique d'une implantation dans un méandre constitué d'habitations d'une hauteur importante, bâties sur les émergences rocheuses du fond de la vallée de manière à préserver les espaces cultivables. Cette raison essentielle explique la dispersion du bâti en quatre îlots nettement individualisés. En rive droite les bâtiments du mas de Guilhou épousent un éperon, qui ferme le flanc gauche du cirque. Le quartier des «Faïsses», centre villageois s'adosse contre le flanc du rocher de la Vierge, émergence rocheuse d'une cinquantaine de mètres de hauteur qui participe au particularisme du site. Le quartier du Serre de la Clède est, quant à lui, composé de constructions accrochées au rocher de l'éperon qui ferme la partie orientale du cirque. Ces deux ensembles bâtis sont orientés plutôt au nord indiquant le choix de disposer d'un maximum de terrains alluviaux au sud, dans l'ancien bras de la Vis. En rive gauche, le quatrième quartier de Rochebelle a été construit, compte tenu de l'étroitesse de la bande de terrain disponible, contre la falaise rocheuse de manière quasi troglodytique dans sa partie basse.

Madières:*Navacelles:**Vissec:*

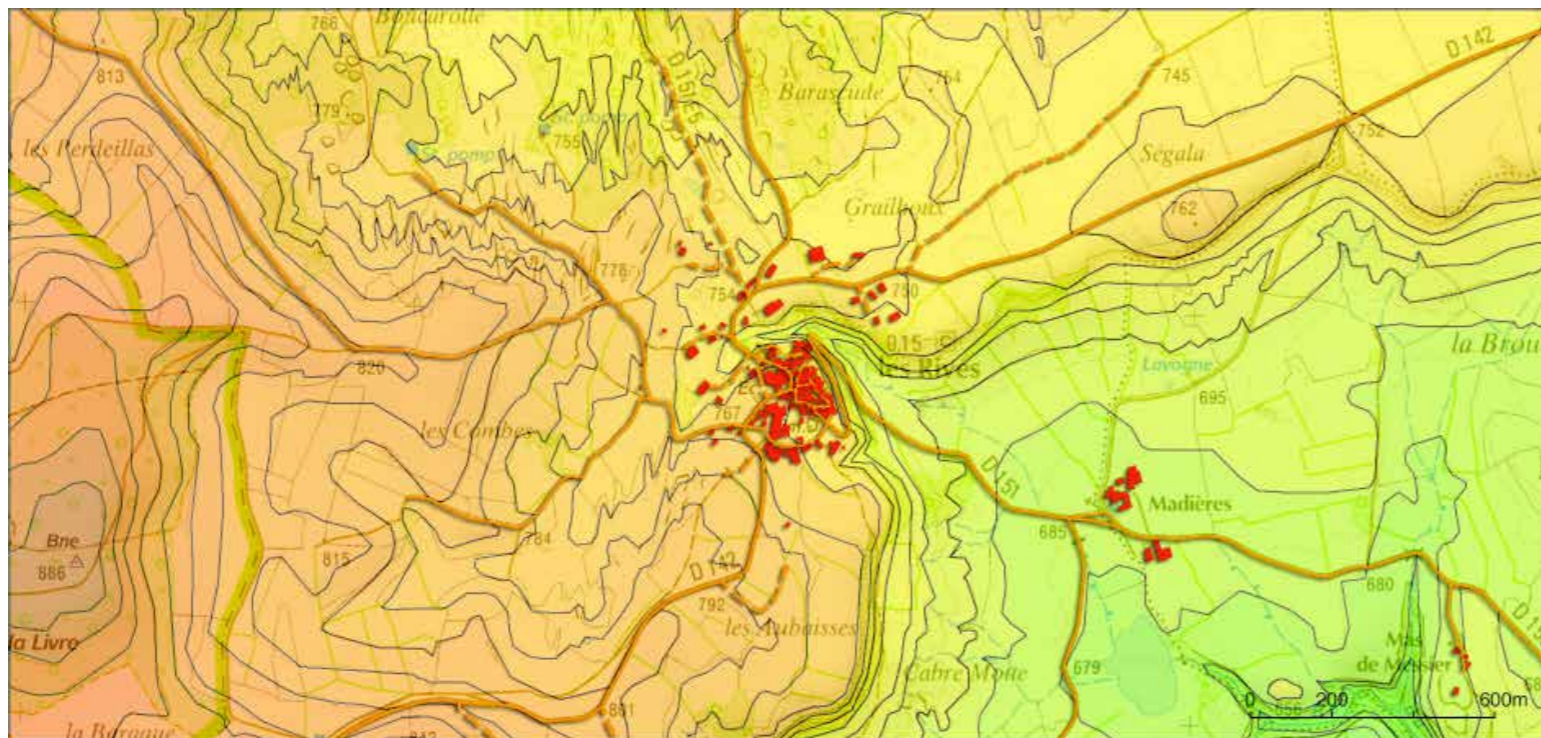
Vissec:



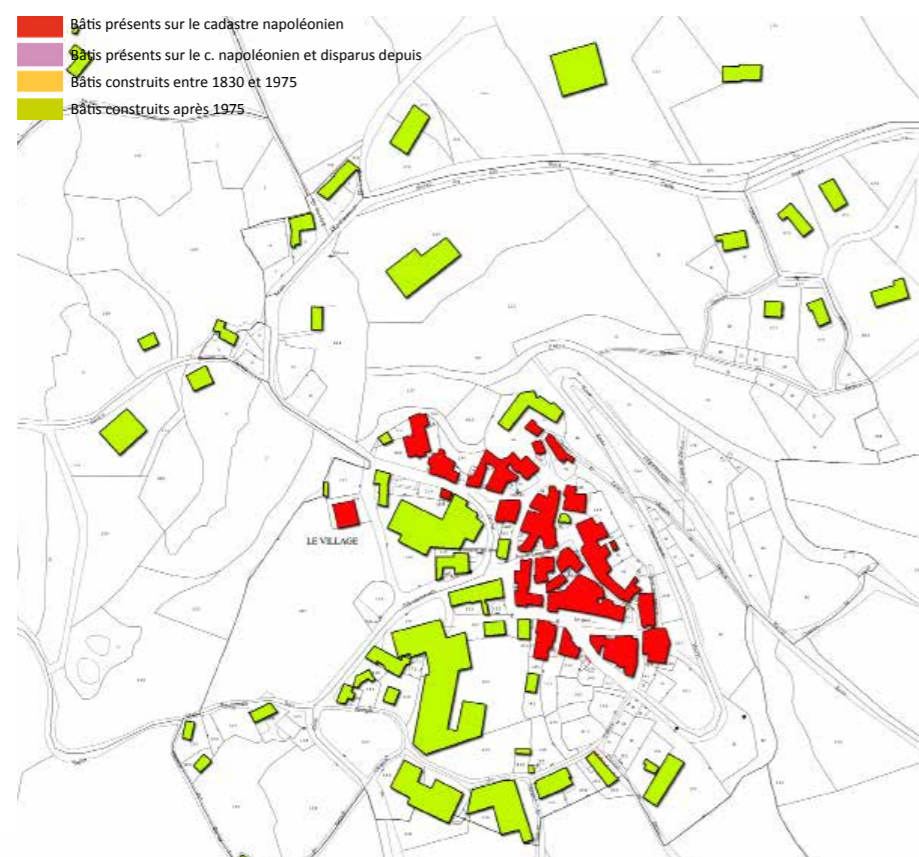
Le site de Vissec comporte trois noyaux bâtis. La Baute en rive droite s'organise suivant l'arrête rocheuse dessinée par une boucle de la Vis, tandis que le village même de Vissec et le quartier de la Masque ont été implantés sur la terrasse alluviale en rive gauche. Ces trois quartiers qui composent le site épousent parfaitement leur relief d'implantation pour mettre en valeur la vaste terrasse alluviale cultivée dans un des méandres des gorges de la Vis. La partie centrale du village, nettement délimité par les cultures, était défendue au nord par le château médiéval du Castellas. Au sud et à l'est, la rupture de pente marque la limite des constructions qui s'organisent suivant une trame bâtie dense de direction nord-sud, depuis le château jusqu'à la rivière. Dans le quartier de la Masque, constitué autour d'un mas installé à l'origine sur une émergence dans le méandre, la densité du bâti est moindre. Tous ces quartiers achevés avant 1850 n'ont pas ou peu évolué et les quelques constructions récentes n'ont pas modifié ce caractère fortement affirmé du site en préservant les terrains cultivés confrontant nettement l'enveloppe bâtie de La Masque ou de Vissec.

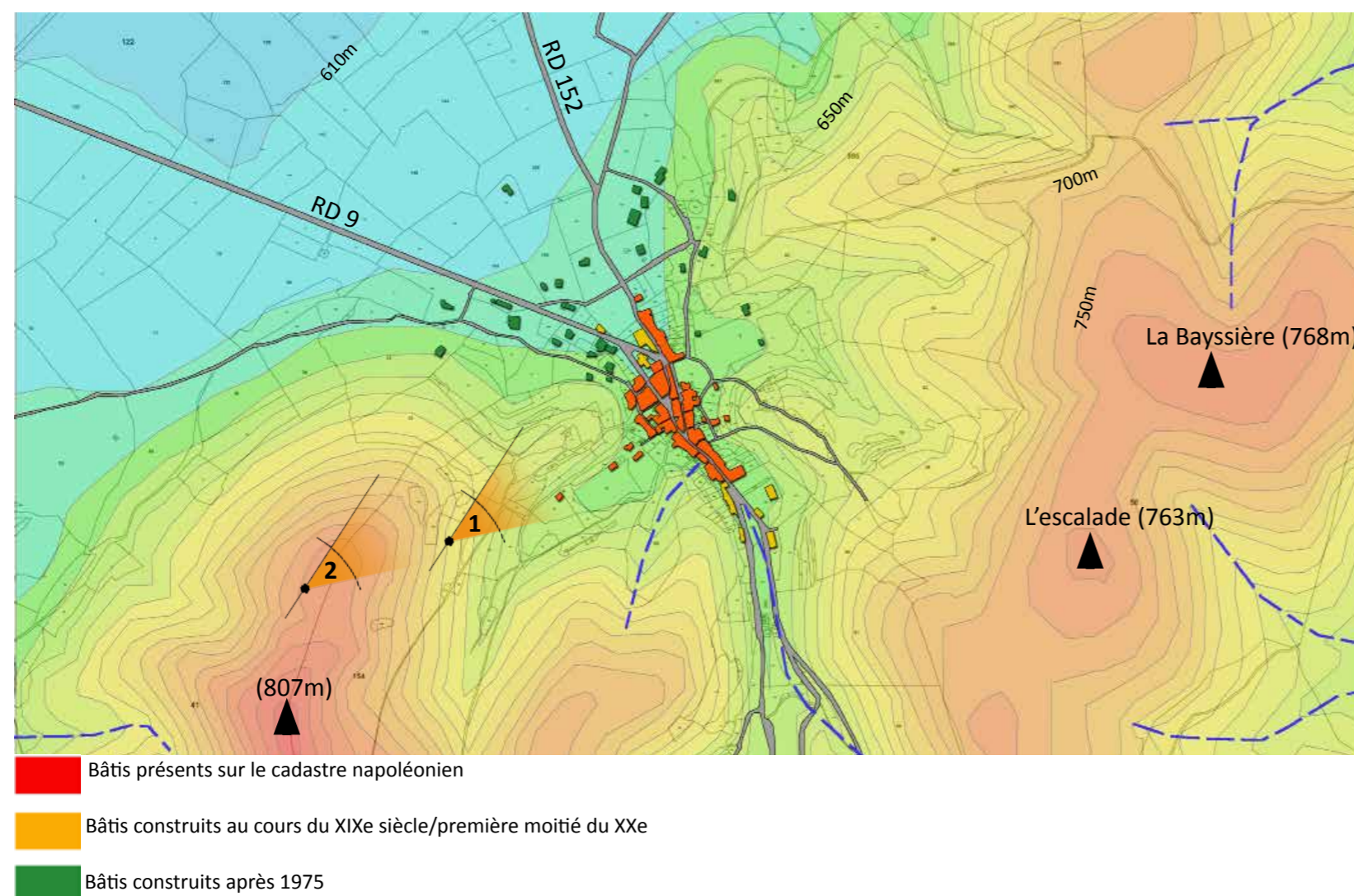


Les Rives:



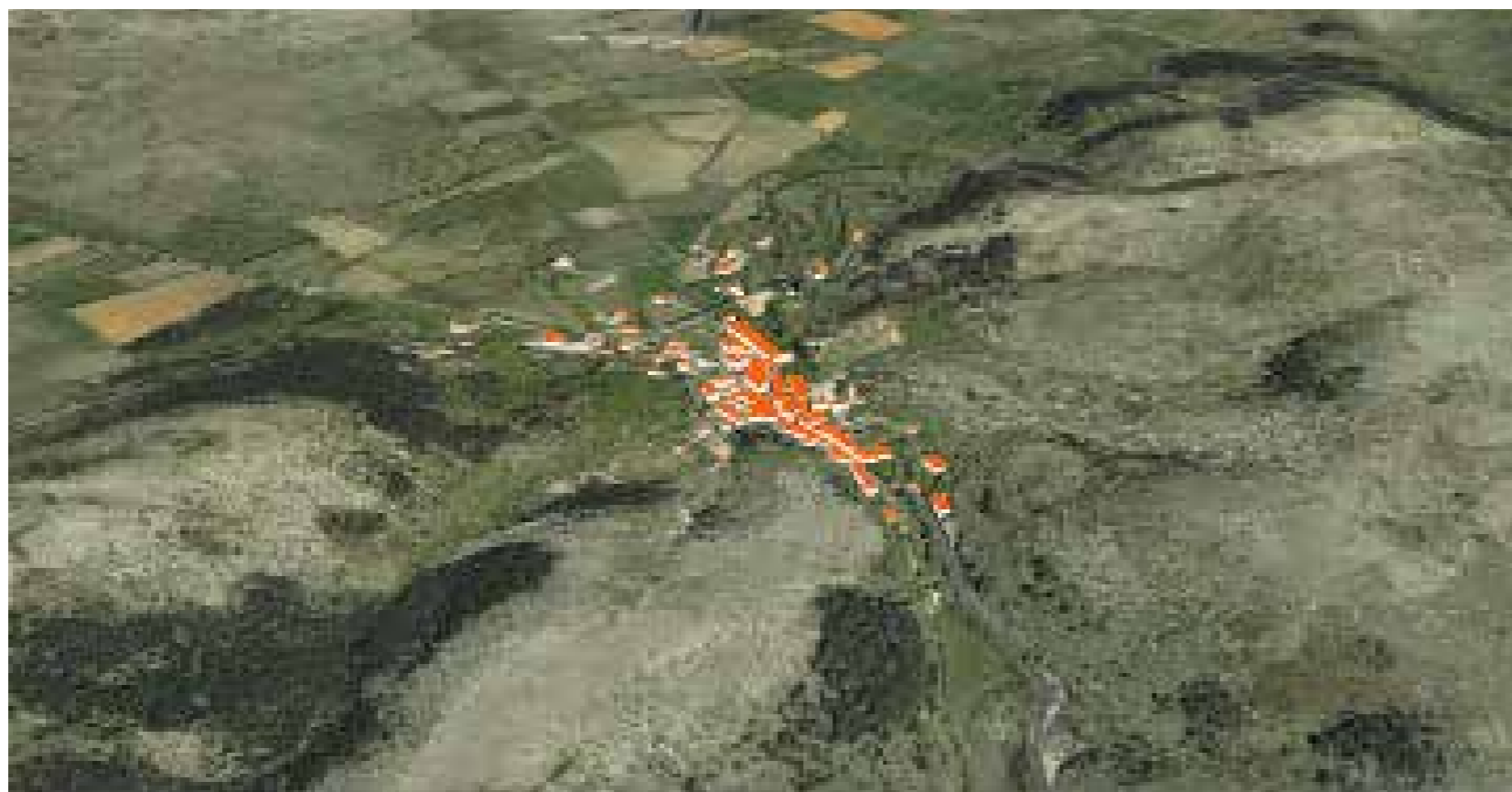
Le village des Rives est situé en rupture de pente, dominant d'environ 90 mètres la profonde faille de Saint Félix de l'Héras. Cette situation offre au bâti du village une silhouette fortement perceptible depuis de nombreux points de vue. Au nord, s'étire un paysage dolomitique ruiniforme sans relief notable. Le quartier oriental, le plus ancien des Rives, a conservé son organisation médiévale qui a servi de trame à la reconstruction de nombreux bâtiments aux époques suivantes. Cette disposition a été dictée par l'implantation du rempart dominant le bassin d'effondrement de Saint Félix, élément principal qui caractérise le site du village et affirme sa silhouette. L'éclatement du village s'est produit après 1975 sous l'effet de la construction de bâtiments agricoles de taille imposante à l'ouest du centre ancien. Ceux-ci occupent maintenant tout le pied de la colline et les premiers versants à l'ouest. Les constructions résidentielles se sont installées plus à l'écart encore et en particulier sous forme de petites opérations autonomes le long de la route vers Le Caylar.



La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castrie:

Le village de La Vacquerie est implanté au creux de deux reliefs, le Pioch à l'est et la combe Roujal, à l'ouest, sur le passage de l'ancienne route royale. Les bâtiments ont été édifiés à l'alignement des voies. Au débouché du passage étroit, la fourche entre la route royale se dirigeant vers le ségala de Saint Pierre de la Fage et la voie traversant la plaine de la Barre vers Saint Maurice a permis la création d'un îlot central où se situent l'église et la place du village. L'étroitesse de la combe n'a pas permis d'extension latérale à l'exception du versant ouest où quelques maisons d'habitation de taille modeste ont été construites à l'époque classique. Celles-ci sont desservies par des rues perpendiculaires à la voie centrale. À l'est et à l'ouest de ce mince cordon bâti, des jardins en terrasses de pierres sèches structurent la pente, remontant assez haut dans la colline, ce qui témoigne de surfaces cultivées plus importantes qu'aujourd'hui. Au début du XIXe siècle, quelques bâtiments agricoles et bergeries ont été édifiés sur le bas des versants suivant le tracé des chemins d'exploitation indépendants de la rue centrale. Dans la même période, à proximité du ruisseau traversant la combe, dans le quartier des Coulombelles une petite extension a été réalisée en continuité parfaite avec la partie la plus ancienne et dans son prolongement. Seule une maison sur le modèle de l'hôtel particulier rompt l'alignement à la sortie sud du village.

Après 1975, les nouvelles maisons individuelles ont été installées au nord, largement en retrait de l'ancienne route royale, en direction de Saint Pierre et sur le versant nord-ouest du Pioch en surplomb de la plaine de la Barre. Ces extensions villageoises relativement modestes contribuent cependant à rompre la silhouette de l'entrée nord du village mais aussi à dissoudre l'unité liée la forme du « village-rue » qui est ici la caractéristique paysagère essentielle.



Point de vue n°1: La Vacquerie depuis les collines situées à l'ouest

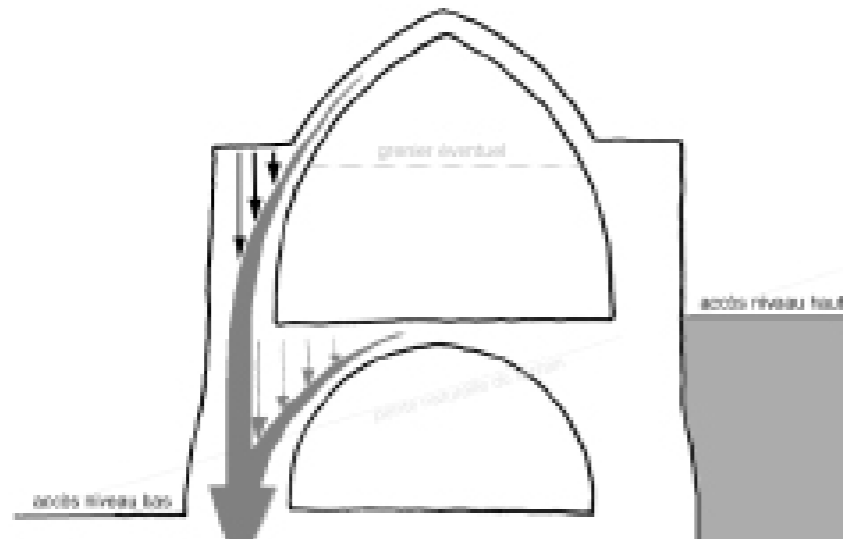


- La Vacquerie constitue l'une des portes d'entrée du site depuis le sud est;
- Le contraste entre l'étroitesse du goulet et la magistrale ouverture visuelle de la plaine de la Barre forme un paysage de haute qualité.

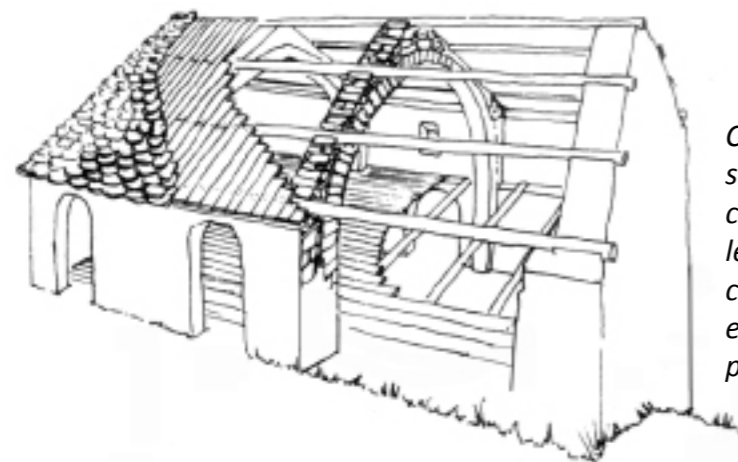
3.3. Les caractéristiques du bâti

Sur l'aire du Grand Site de Navacelles les bâtiments traditionnels s'apparentent de façon majoritaire au type caussenard. Cependant, à partir de ce modèle constructif, une influence cévenole au nord et languedocienne en frange sud apparaissent au XIXe siècle induisant des changements d'aspects qui confèrent une ambiance différente suivant les villages. Ces variations perceptibles ne permettent pas d'identifier immédiatement les bâtiments situés dans le Grand Site comme appartenant à la région caussenarde.

La partie centrale reste nettement marquée par une architecture vernaculaire caussenarde présentant des caractéristiques affirmées.



L'habitat des villages, hameaux ou écart présente une grande homogénéité et unité malgré la variété des volumes qui composent les ensembles de bâtiments. Ceux-ci sur plan rectangulaire possèdent en général, pour les plus anciens, deux voûtes en pierre superposées, la plus basse surbaissée, la plus élevée brisée dont le niveau supérieur, peut recevoir un étage sur plancher. Le logement des animaux se situe au rez-de-chaussée, l'habitation à l'étage avec un accès au grenier.



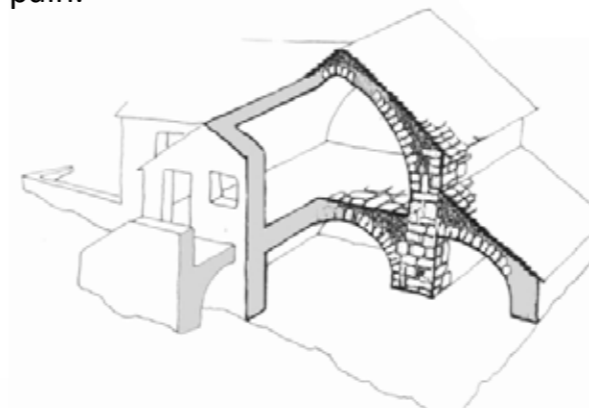
Construction du XIXe siècle, où seuls les arcs diaphragmes ont été conservés, les niveaux sont, lorsque le transport du bois d'œuvre est facilité, remplacés par des planchers en bois sur solivage et la toiture repose sur une poutraison

Ce modèle type répond à des besoins spécifiques : constructions dans une région où la pierre est présente avec une pénurie de bois pouvant être utilisé pour la charpente et la nécessité d'un engrangement volumineux de fourrage. Les citernes de stockage de l'eau intégrées au bâti sont alimentées par un système de gouttières ou « goutal ».



La maison caussenarde est caractérisée par un escalier extérieur sur voûte qui accède à une petite terrasse ou « bolet » couverte ou non par un auvent.

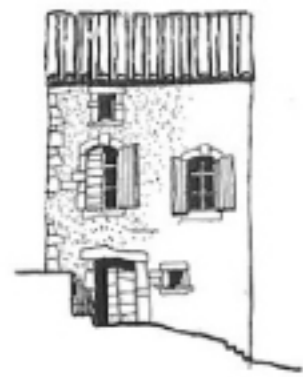
Les dépendances agricoles des mas isolés, souvent d'un seul niveau, s'accrochent au bâti principal qui comporte le four à pain.



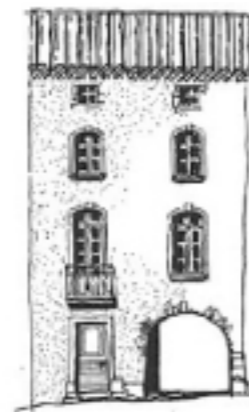
Ferme de la Trivalle à Rogues.

Dans les villages, les petites maisons avec une surface au sol réduite, sont les plus nombreuses. Par adjonctions successives, elles peuvent composer des ensembles de taille importante intégrant des locaux agricoles et bergeries ; cependant le volume de chaque construction reste modeste.

Dans les bourgs prospères du Caylar et de La Vacquerie, les bâtiments ont été modifiés entre le XVIIe et le XVIIIe siècle et surélevés, ils peuvent atteindre 3 à 4 niveaux. À la même période apparaissent les passages sous voûte et la composition ou ordonnance des façades. Au XIXe siècle, la façade prend un aspect urbain avec l'apparition de balcons.



Construction antérieure au XVIIe



Construction des XVIIe et XVIIIe



Construction des XVIIe et XVIIIe



Le Caylar, arcs sur rue dans la partie ancienne, apparition de balcon lors des remodelages du XIXe siècle.

Les bâtiments sont édifiés à l'alignement des rues et voies, ménageant parfois des retraits qui animent le linéaire.



Alignement sur la voie publique des bâtiments à la Vacquerie avec quelques savants retraits pour ménager un élargissement de voie ou la protection d'une entrée.

La composition des façades:

Les ouvertures, de taille décroissante depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier niveau, s'alignent suivant un axe vertical. Celles-ci, à l'exception des portes charretières, sont plus hautes que larges dans un rapport tel que la hauteur est 1,6 fois supérieure à la largeur. La proportion du carré ou encore l'œil de bœuf se remarque pour quelques ouvertures isolées de petite dimension. En dehors des villages, les baies se raréfient et les dimensions diminuent. Les menuiseries sont posées à une vingtaine de centimètres en retrait de la façade, à l'arrière des pierres d'encadrement. Fenêtres et volets à cadres et lames sont réalisés en bois peints. Quelques portes d'entrées laissent apparaître la nature du bois de feuillus (chêne, châtaignier, noyer). Des fenêtres en matière plastique, des systèmes de volets roulants tendent à remplacer la menuiserie de bois, sans égard pour la composition et l'aspect des façades.



Le bâti sur la bordure méridionale a largement été modifié au XIXe siècle et subit l'influence languedocienne. Sur la base de la construction caussenarde, le toit s'aplatit avec des pentes de 25 à 35 %, les volumes s'élargissent, quelques génoises apparaissent.



Le Cros

En frange nord, les bâtiments suivant les villages et hameaux révèle parfois une influence nettement cévenol. Les constructions présentent des volumes hauts et étroits et possèdent trois niveaux suivant la pente du terrain. Le pignon mesure environ 6 mètres et la longueur de la façade atteint une douzaine de mètres. Les bâtiments utilitaires ont été édifiés sur des proportions similaires mais de taille moindre, la hauteur se réduisant alors à deux étages. Nombre de pignons ont été enduits, signe de richesse au début du XXe siècle mais aussi recherche de confort pour limiter les infiltrations d'eau par pluies battantes du Sud ou de l'Ouest. Cependant la disparition de la pierre en façade n'affecte pas l'aspect d'ensemble des villages et hameaux qui est maintenu par le respect des proportions, l'orientation générale des bâtiments et par l'homogénéité des volumes. Les constructions très resserrées s'articulent entre elles en composant avec les pentes du terrain, pour former rues et places et déterminer ainsi des espaces de vie sociale à l'intérieur des villages.



Campestre-et-Luc



Saint Félix de l'Hérès



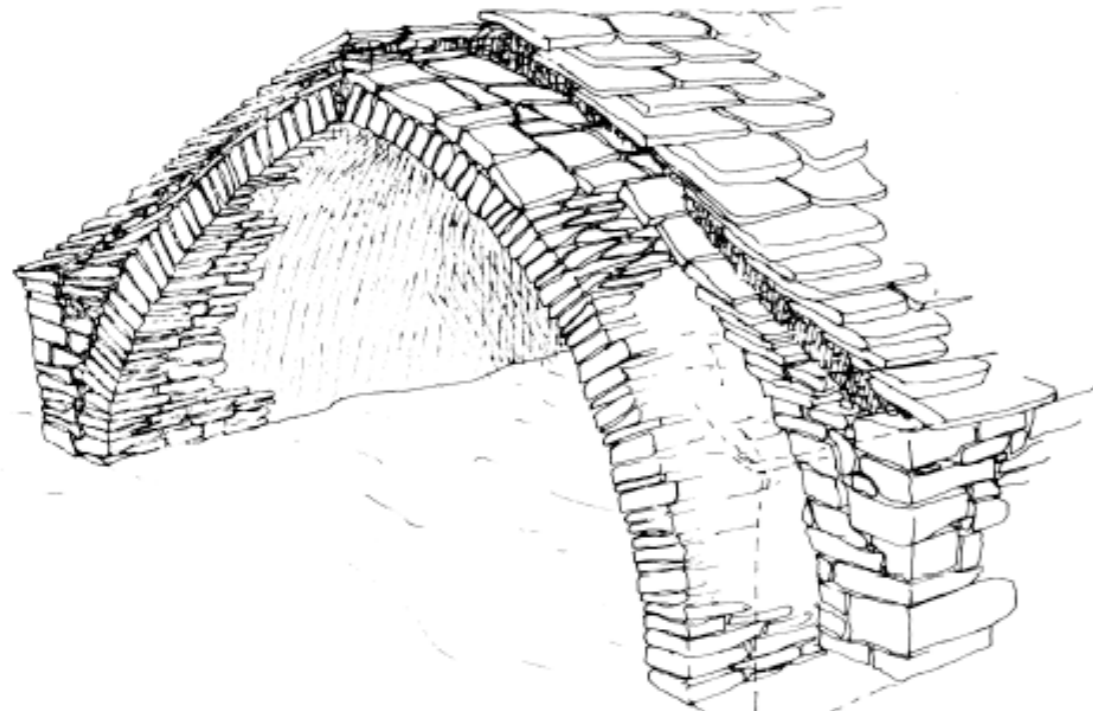
Villevieille (Sorbs)



Madières

Les matériaux:

Le calcaire local représente le matériau de construction usuel jusqu'au milieu du XXe siècle. La pierre est principalement utilisée en moellons de calibre divers qui sont hourdés au mortier de chaux pour construire les murs. Les meilleurs calcaires, parfois le grès, sont taillés pour composer les chaînes d'angle et les encadrements de baie. Les dalles de calcaire ou lauzes utilisées en couverture jusqu'au début du XIXe siècle.

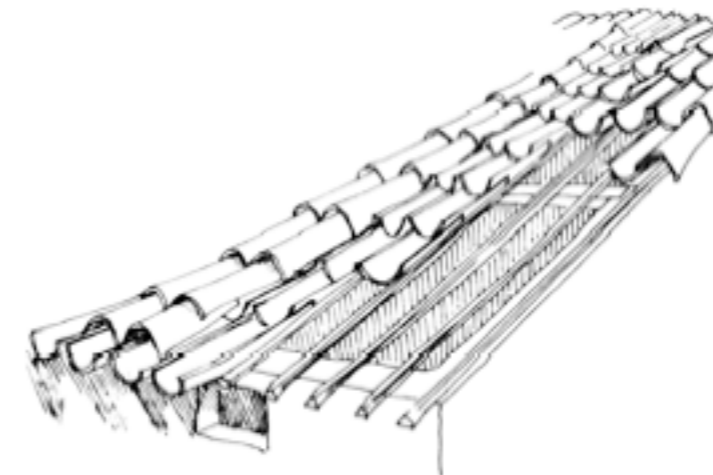


Bergerie voûtée entièrement bâtie en pierres calcaires, extraites pour la majorité du site d'implantation. Pierres de taille aux angles, en tout venant pour la construction des murs, moellons choisis pour la constitution de la voûte, et larges dalles plates pour la couverture.

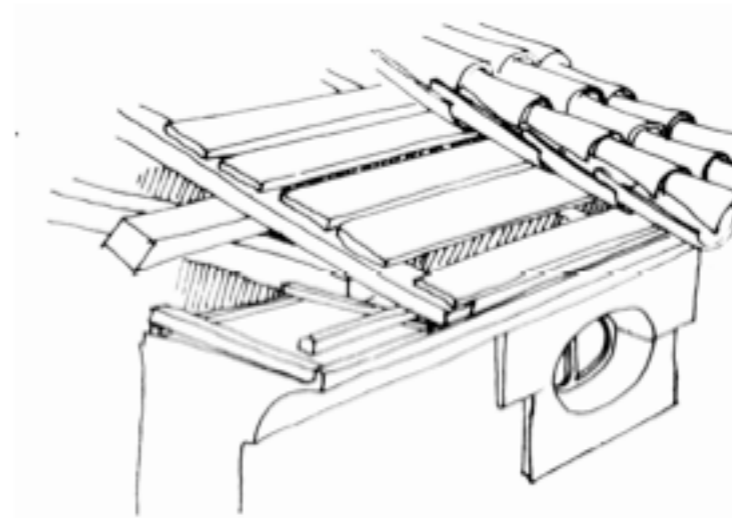


Exemple d'une construction caussenarde peu modifiée au XIXe siècle sur la commune de Campestre-et-Luc

À partir du XIXe siècle, la tuile canal en terre cuite importée depuis la plaine languedocienne remplace progressivement les lauzes, d'abord dans les villages du Caylar et de La Vacquerie situés sur les axes de passage principaux, puis sur l'ensemble du territoire du grand site. De ce fait les toitures possèdent souvent une pente variant de 40 à 70 %, nécessaire pour les couvertures en lauze, nettement supérieure à celle requise pour la tuile qui est techniquement limitée à 33 %. Par contre les bâtiments construits à partir des années 1850 possèdent des couvertures adaptées à ce type de tuile.



Les couvertures sont réalisées en tuiles canal de couleur rouge ocré à rouge brun vieilli, avec un faitage parallèle à la voie publique et une croupe pour les toitures en angle de rues. La tuile est posée soit sur des chevrons triangulaires pour améliorer sa stabilité au glissement soit sur une volige en planches et est calée avec un plot de mortier de chaux grasse.



Venant en remplacement d'une toiture en lauzes, généralement la génoise suivant le modèle languedocien est absente à l'exception de villages de passage, La Vaquerie ou Montdardier, ... ; le raccord à la façade s'opère par un dépassé des tuiles reposant sur un avant toit de planches sur des corbeaux en bois, ou par les lauzes conservées en tête des murs. Les bâtiments les plus riches possèdent une corniche en pierre. En aucun cas les bois de charpente sont visibles en pignon.

3.4. Implantation et organisation traditionnelle des bâtiments agricoles

Les fermes d'hier

Des bâtiments agricoles traditionnels économes.

Une recherche constante d'économie:

- de moyens, par une recherche permanente d'adaptation du bâtiment à la pente et par l'utilisation de matériaux locaux;
- D'espace, pour préserver le maximum de terres exploitables.

La ferme agricole constituait la typologie traditionnelle d'organisation du bâti agricole qui regroupait le plus souvent en un même lieu et parfois dans la même bâtisse l'habitat, les bâtiments d'élevage et les remises ou hangars. Cette organisation contribuait à économiser les surfaces exploitables, à limiter les déplacements des agriculteurs et à mieux se prémunir des intempéries.

Exemples:

La ferme de la Trivalle (Commune de la Vacquerie et Saint Martin-de-Castrie)
La ferme de la Trivalle sur la commune de la Vacquerie et Saint Martin de Castrie est implantée en alignement le long de la route principale liant La Vacquerie à la plaine du Lodévois. La ferme est implantée à la confluence de deux plaines fertiles: Camp del Roube et Froumonteiral. Les bâtiments d'exploitation et l'habitation construits avec les mêmes matériaux sont situés à proximité et suivent la même organisation générale.

Seuls les différences de volumes permettent de distinguer leur usage.

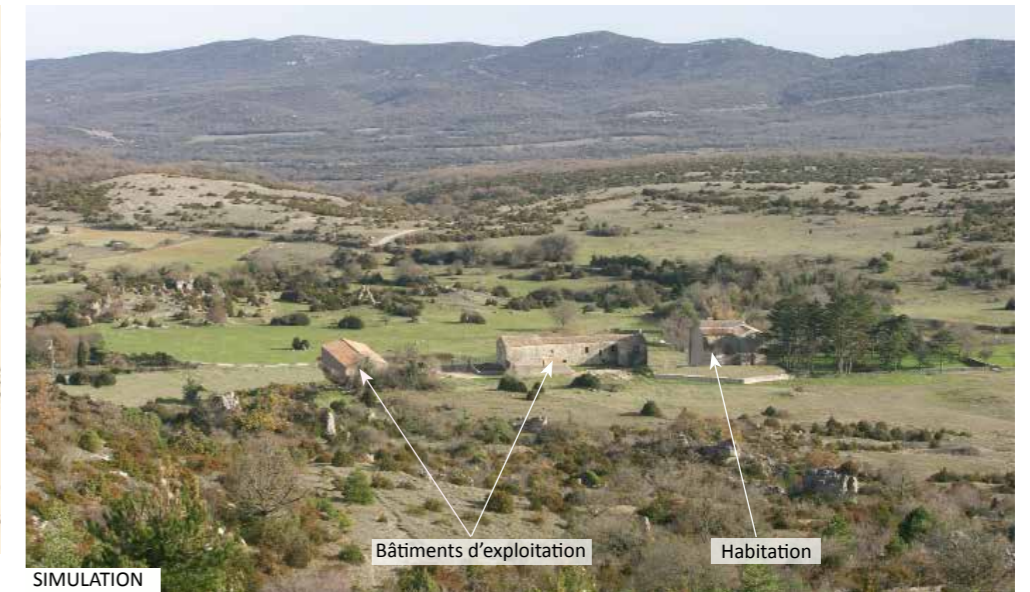
La ferme de la Trivalle (Commune de Rogues)

La ferme de la Trivalle sur la commune de Rogues est implantée à l'écart du village en cohérence totale avec la topographie et la valeur agronomique des sols à la charnière du substrat calcaire du jurassique et des sols profonds détritiques qui constituent le sotch de Rogues. Cette implantation assurait aux agriculteurs une très grande proximité avec les terres agricoles les plus fertiles sans consommation d'espace.

Les grandes caractéristiques:

Des implantations en cohérence avec la topographie des lieux et la géologie:

- Une cohérence entre volumes et matériaux,
- Un aménagement global de l'espace alentour en harmonie avec l'implantation des fermes reconnues aujourd'hui de grande valeur et source d'inspiration possible pour de nouveaux habitants.



Commune de La Vacquerie et Saint Martin de Castrie - Ferme de la Trivalle Simulation de l'organisation des bâtiments en 1835 en 1835



Commune de Rogues - Ferme de la Trivalle:



ferme à Saint Félix-de-l'Héras



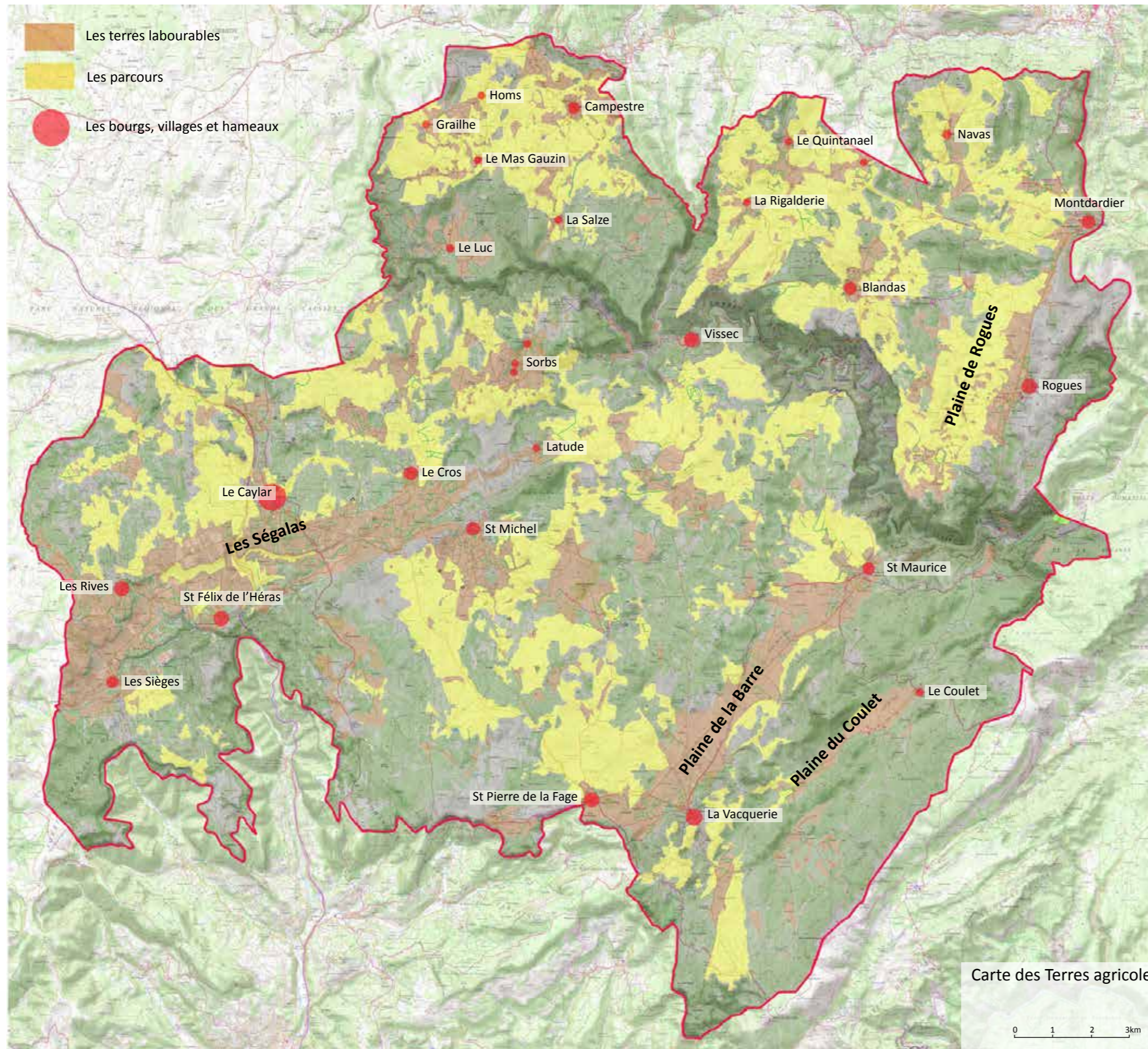
Ferme de Ferrussac



Ancienne ferme à Sorbs

3.5 Les paysages agricoles issus du système agro-pastorale

3.5.1 Les paysages de parcours



Partie 1: Le diagnostic paysager - Décembre 2014

L'agropastoralisme, un système complémentaire...

L'agropastoralisme est un système agricole combinant productions animales extensives et cultures végétales sur deux espaces bien distincts : d'une part des espaces de parcours dit « naturels » dédiés à l'élevage, d'autre part des espaces cultivés.

L'organisation agricole caussenarde constitue donc un seul système agricole qui se divise en deux structures paysagères assez différentes :

Une structure de cause pastorale sur substrat calcaire dur avec une végétation steppique de pelouses, de buis, de genévriers et de pins

Une structure de cause cultivée avec ses villages et fermes autour des plaines et dolines soigneusement entretenues.

Les causes constituent l'un des plus vastes ensembles de pelouses sèches de France.

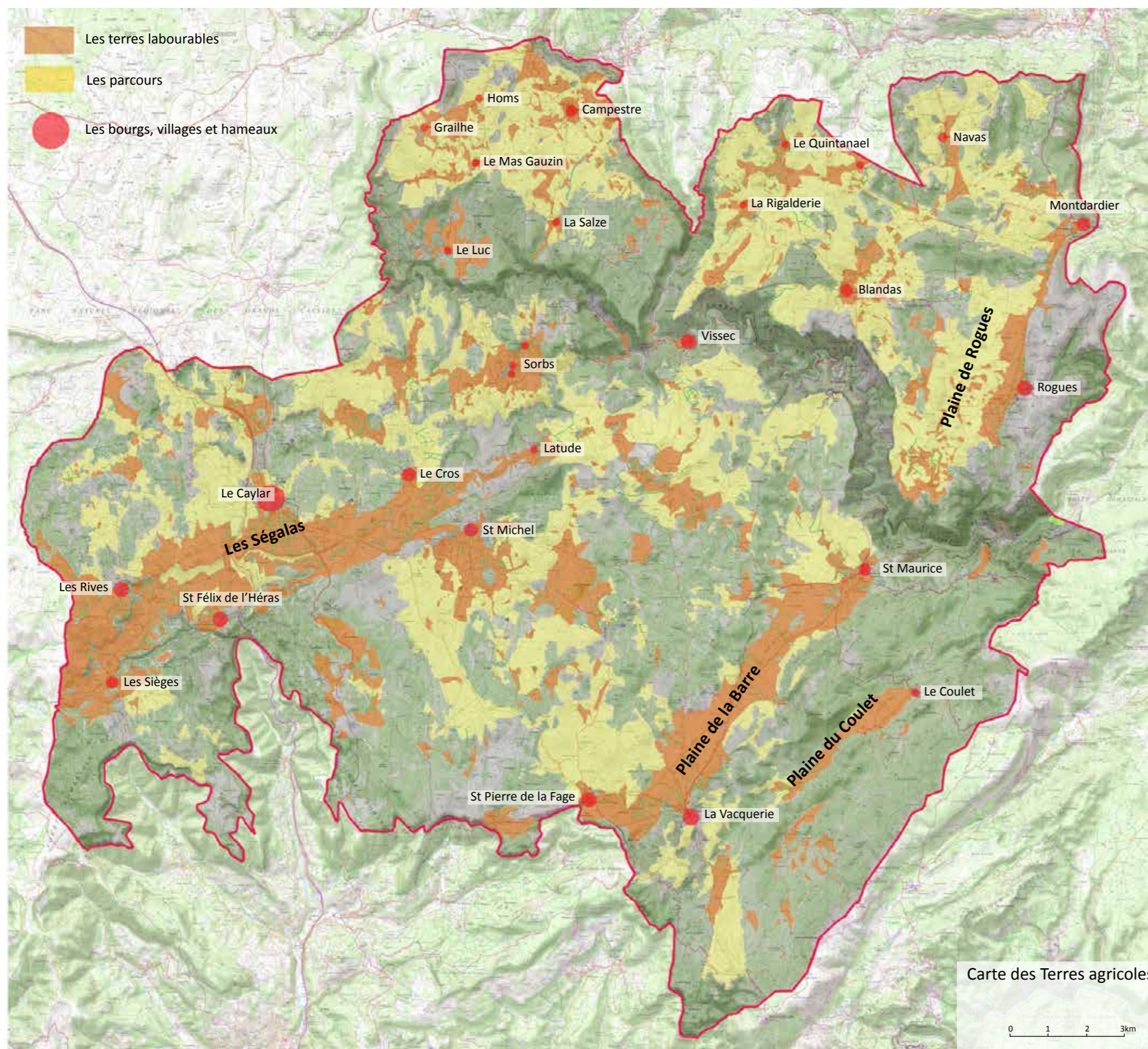
Les parcours, un paysage de steppe hérité d'une utilisation agropastorale

Ces milieux abritent de multiples espèces végétales et animales dont certaines, très particulières, ne peuvent se maintenir qu'en milieu ouvert.

L'élevage s'est adapté au fil des siècles aux conditions pédo-climatiques extrêmes et à tiré le meilleur parti des ressources existantes.

Cette gestion pastorale permet de bloquer l'évolution naturelle d'une pelouse vers la forêt et d'entretenir un paysage remarquablement ouvert.





De vastes ensembles agricoles accueillant terres labourables et prairies...

Les ensembles labourables occupent des sols extrêmement fertiles. Ils sont garants de la viabilité des exploitations agricoles : ces terres leur permettent de se constituer des stocks de fourrages pour l'hiver mais aussi pour les étés caniculaires de plus en plus nombreux. Sans ces terres, les exploitations seraient obligées d'acheter du fourrage à l'extérieur, compromettant leur viabilité économique.

Cet équilibre s'appuie sur la géologie et la valeur agronomique des sols: Le synclinal des ségalas faisant apparaître des formations marneuses où les plaines d'origine alluvionnaire de la Barre et de Rogues ont accueilli les grandes terres labourables du causse. A l'inverse, les secteurs où le calcaire affleure ont principalement été utilisés comme terres de parcours.

Les ensembles agricoles regroupant les terres labourables et les prairies constituent des ensembles paysagers homogènes qui contrastent fortement avec les paysages de parcours.

Quatre ensembles agricoles principaux émergent:

- Les Ségalas,
- La plaine de Rogues
- La plaine de la Barre
- La plaine du Coulet

A ces quatre principaux ensembles, il convient de rajouter les dolines, de taille très inégale qui se répartissent sur l'ensemble du territoire.

Ces secteurs labourables, plus fertiles ont attiré les implantations humaines. Ainsi, la plupart des villages se situent en relation directe soit avec l'un des quatre ensembles agricoles, soit à proximité d'une ou plusieurs dolines.

Ces ensembles agricoles structurants font partie intégrante du système agraire du Grand Site et méritent d'être préservés.



Lande à buis de faible productivité à proximité de Rogues



Les riches terres limoneuses de la plaine de la Barre



Belles lanières de terre arable à proximité de Navas



Les prairies de Saint-Felix-de-l'Héras



Troupeaux ovins pâturant sur la plaine de la Barre

L'agriculture du Grand Site a façonné ce territoire qui porte partout les traces des générations successives. Aujourd'hui encore cette agriculture participe pleinement de la magnificence des paysages du Grand Site. En effet, sans cet entretien permanent du causse, la forêt dominée par les chênes ne tarderait pas à fermer les paysages, obstruer les vues et ensevelir les signes d'une occupation humaine multimillénaire.

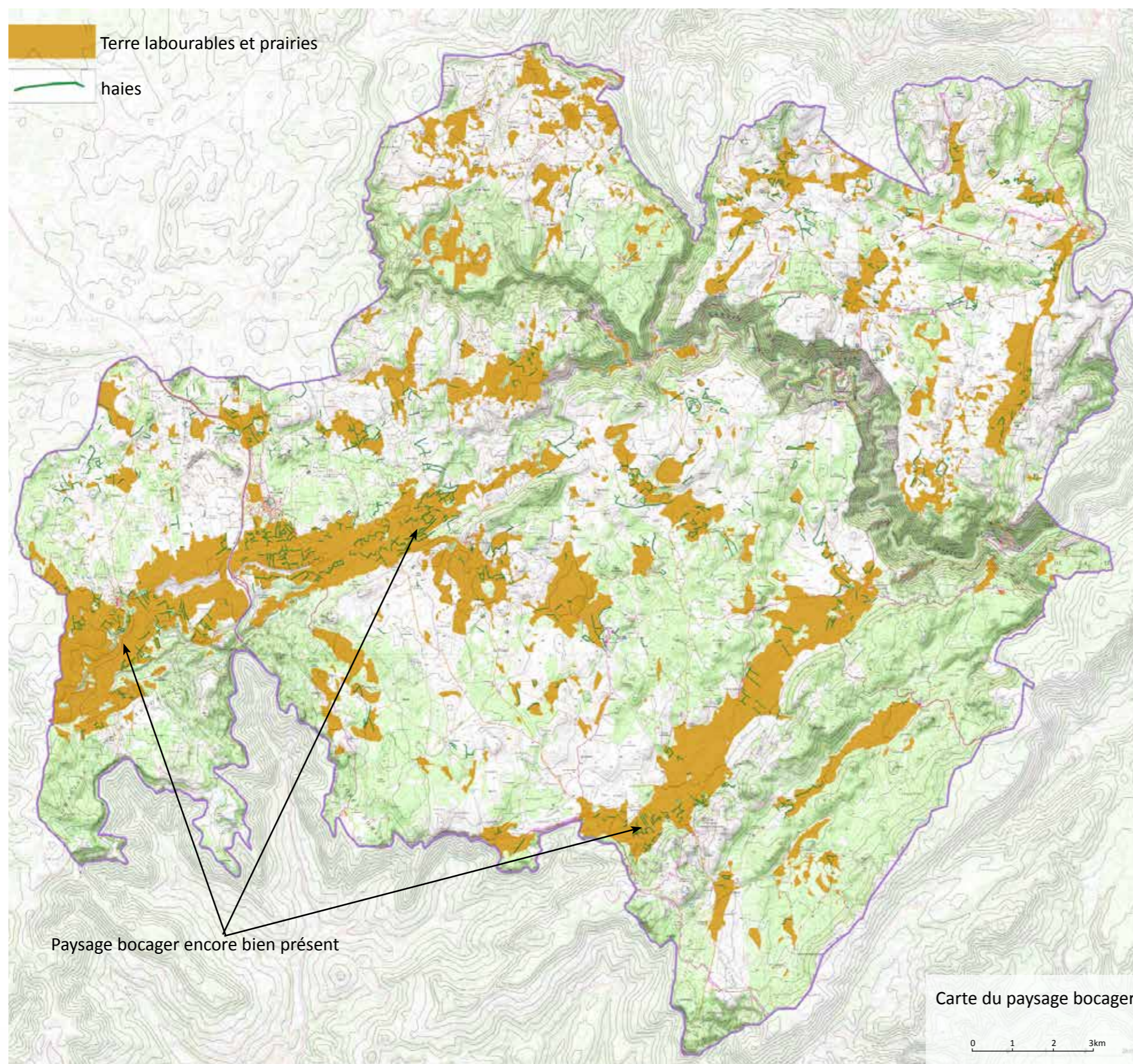
En outre, les différentes pratiques agricoles soulignent la topographie et la géologie du site. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer les prairies et les terres labourables sur les terrains marneux ou alluvionnaire tandis que les pelouses à faible productivité occupent le causse dolomitique et jurassique.

L'agriculture facilite donc la lecture d'un paysage qui paraîtrait sensiblement plus uniforme sans sa présence.

Il convient de noter que l'entretien des terres garantit la conservation de biotopes fragiles et fortement menacés à l'échelle européenne.

En résumé:

- L'agriculture a façonné les causes accentuant la perception de la topographie et de la géologie du Grand Site,,
- Expression d'une identité affirmée, elle est le refuge d'une biodiversité importante.



Un maillage bocager dense dont les fonctions paysagères, environnementales et agronomiques sont essentielles

Ces paysages présents sur les Ségalas, la plaine de Rogue, la plaine de la Barre ont été patiemment aménagés et plantés d'arbres.

Ces arbres ont été plantés sous forme de haies qui ont connu leur apogée au cours du XIXe siècle, traduisant la volonté d'optimiser les agrosystèmes. En effet, le bocage est absolument nécessaire pour stabiliser le sol tout en régulant la présence de l'eau.

Par ailleurs, dans le contexte caussenard où les boisements étaient peu importants, les haies permettaient de constituer une réserve de bois et de fourrage complémentaire.

Aujourd'hui, le maillage bocager situé du Grand Site demeure conséquent mais tend à se relâcher. Les agrandissements de parcelle, l'abandon et le non renouvellement des arbres vieillissants sont les principales causes de réduction du maillage bocager.

Les paysages de bocage avec leur ambiance végétale arborée sont d'une grande importance. Ces petits paysages s'opposent, par contraste, à la steppe pâturée avec ses immensités sèches.

Les grandes caractéristiques:

Une trame bocagère encore dense notamment sur les ségalas:

- Participant à la diversité paysagère et à la biodiversité;
- Permettant de limiter le ruissellement et de fixer la terre arable.



Le bocage de la plaine de la Plaine de la Barre



Haie dans les Ségalas



Paysage bocager depuis le village des Rives

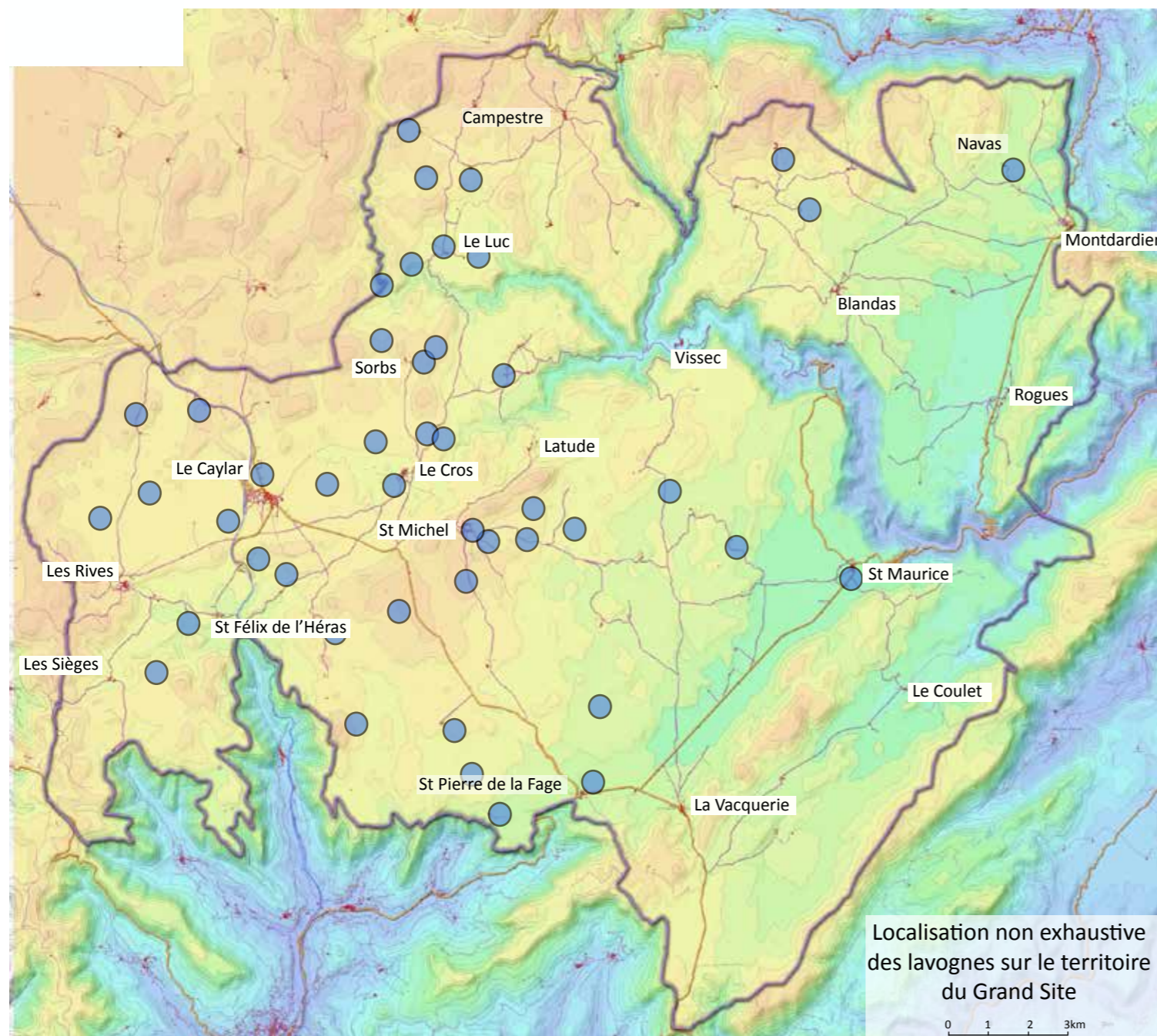


Le bocage des ségalas (commune du Cros)



Paysage bocager entre les Rives et les Sièges





La lavogne et le puit de Saint-Michel-d'Alajou



Lavogne de la ferme des Courcelles à St Maurice

Partie 1: Le diagnostic paysager - Décembre 2014

L'eau une ressource précieuse sur le Causse:

Vastes plateaux karstiques où l'eau de pluie s'infiltré en quelques heures dans les profondeurs du calcaire pour alimenter un réseau souterrain, la majeure partie du Grand Site de Navacelles est marquée par l'extrême aridité. Pour palier ce phénomène, les éleveurs ont aménagé de petites retenues d'eau nommées lavognes (terme générique caussenard) ou lavagnes (dénomination plus spécifique du sud Larzac) qui se situent dans des cuvettes naturelles et sont alimentées par récupération de l'eau de ruissellement au moyen de canalisation ou béal. Elles se situent souvent à proximité d'une nappe aquifère. Le fond est rendu ou maintenu étanche par des dépôts d'argile. Ces ouvrages étaient, avec les citernes, le seul moyen de récupérer et de retenir l'eau indispensable à la vie sur le Causse.

Des aménagements pour les seuls besoins de l'élevage:

Les lavognes, réalisées pour la plupart dans le courant du XIXe siècle, ponctuent le territoire en marquant dans le paysage le développement pastoral ainsi que l'extrême préciosité de l'eau. Initialement dallées avec des « goutals » pour limiter les effets du piétinement des moutons, l'introduction du ciment sur le Causse, vers 1860, a conduit afin de limiter l'entretien à réaliser des chapes sur les dalles de pierre calcaire, puis à réaliser directement des ouvrages en béton. Le plus souvent associées à une ferme ou un hameau, leur dimension est variable en fonction de la taille des exploitations qui l'utilisaient.

Des ouvrages identitaires du Causse:

Témoignages de la longue présence pastorale sur l'aire du Grand Site, la présence marquante de ces ouvrages a dénommé plusieurs lieux dits du territoire par exemple sur les communes de La Vaquerie et Saint Martin de Castrie ou Blandas. Dans le village de Saint Michel d'Alajoux qui s'est développé autour d'une doline, la mare profonde et aménagée en son centre représente un lieu de convivialité et de sociabilité.

Les lavognes et leur périphérie abritent une faune et une flore adaptées aux milieux humides particulièrement singulières sur le Causse et sont mentionnées dans les inventaires naturalistes. Leur maintien contribue ainsi à la préservation de la biodiversité sur le Causse.



Paysage de faïsses sur le coteau de Madières



Faïsses surplombant le hameau de Madières



Faïsses à la Vacquerie



Faïsses à proximité de la Vacquerie



Faïsses à la Vacquerie avec arase en épis



Faïsses surplombant le hameau de Navacelles

Les terrasses agricoles, omniprésentes dans les gorges et sur les pentes de la combe de la Vacquerie:

Les faïsses sont présentes partout où les contraintes topographiques exigent l'aménagement des pentes. Ces dernières se rencontrent principalement sur les coteaux qui bordent les gorges de la Vis à proximité de Vissec et des hameaux de Navacelles et de Madières. Elles sont également visibles sur les pentes situées à proximité de la Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castrie.

Les faïsses du Grand Site de Navacelles datent, pour la plupart d'entre elles, des XVIII^e et XIX^e siècles. L'essentiel de ce travail d'aménagement des pentes s'est fait sous la pression démographique de cette période.

Les murs des terrasses suivent régulièrement les courbes de niveaux et sont parfois très légèrement inclinés pour suivre le pendage des couches sur calcaire. Le caractère de la pente détermine la hauteur et la largeur des planches. Ainsi, les terrasses situées dans les gorges de la Vis présentent-elles des murs hauts et des planches étroites tandis que celles qui sont présentes sur les reliefs moins accidentés, autour de la Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castrie sont plus larges et moins hautes. Le sommet des murs est constitué d'une arase faite de grosses pierres posées à plat dans les gorges de la Vis et très souvent disposées en épis sur les pentes qui moutonnent les causses.

Dans tous les cas les murs de soutènement des terrasses sont construits en pierres sèches, c'est à dire sans utilisation de liant. La pierre est toujours d'extraction locale ce qui concourt à l'impression d'harmonie des paysages de faïsses du Grand Site. En effet, les murs résultent très souvent du défonçage et de l'épierrement du sol.

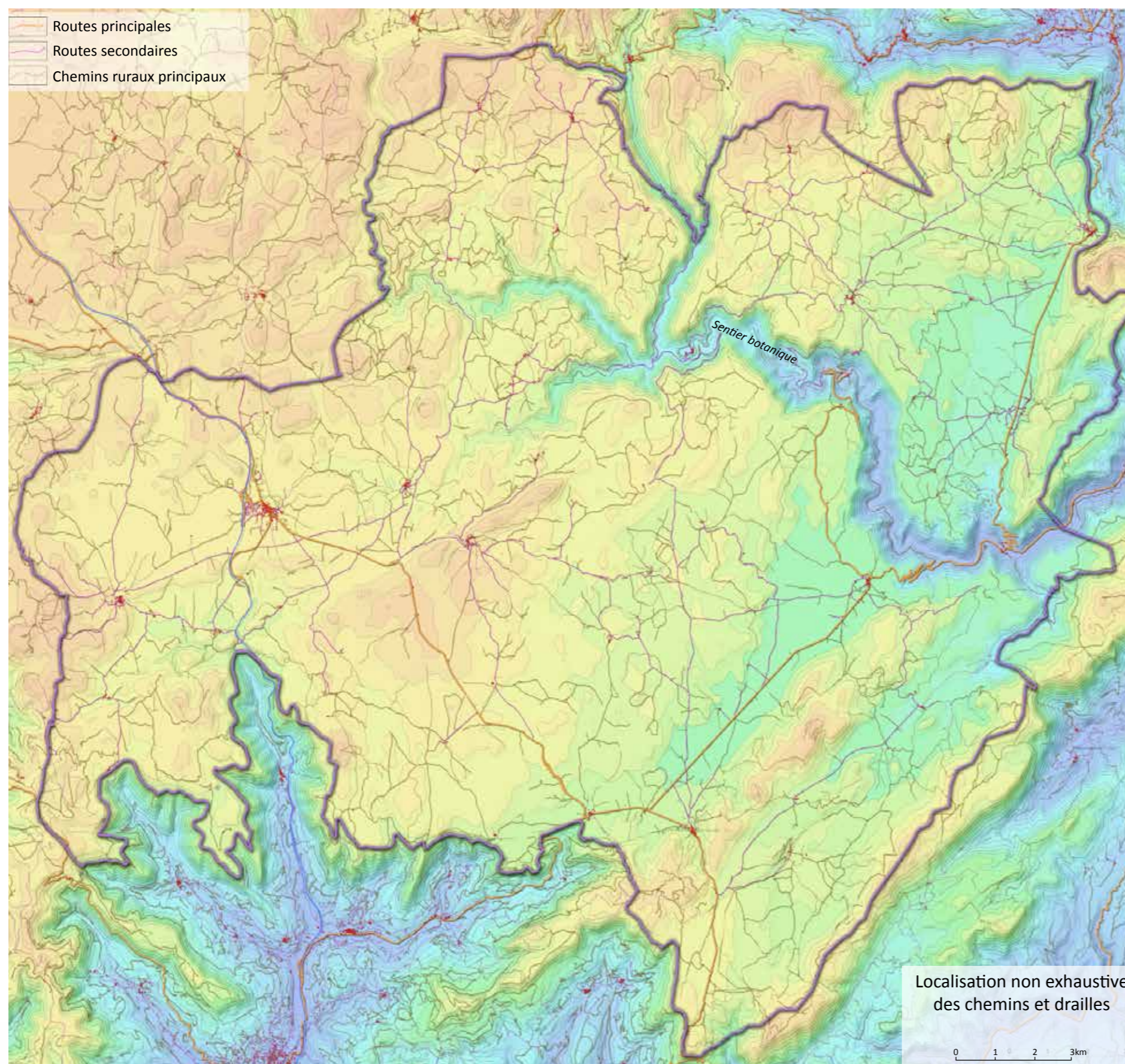
Les clapas, un élément structurant du paysage caussenard:

Produit de l'épierrement des champs, les «clapas» sont disséminés soit en limite de parcelle soit sous forme d'amoncellement de pierres au milieu des prairies. Leur nombre et leur densité en font un marqueur paysager très important au cœur des pelouses rases de parcours.

Les clapas structurent le paysage du Grand Site et constitue l'un des attributs de l'agro-pastoralisme qui fondent l'identité paysagère du territoire.

En résumé:

- Les faïsses et terrasses soulignent le relief du Grand Site,
- Elles sont les témoins du dynamisme démographique et agricole du site qui a nécessité une mise en culture de l'ensemble des terrains.



Les drailles, éléments fondamentaux d'une pratique et d'une exploitation agro-pastorale du territoire:

Les drailles remontent aux premiers temps de l'agro-pastoralisme et constituent un lien important entre la plaine et le Causse. Les drailles furent probablement tracées dès la fin de l'Age de Bronze. Ces chemins, empruntés par les troupeaux ovins sont bordés de murets de pierres ou simplement bornés par des alignements de buis nommés buissière ou bouissière. Cette délimitation très nette permettait de canaliser les troupeaux de moutons en évitant les terres de culture. Par ailleurs, cela facilitait également les déplacements nocturnes ou par mauvais temps des troupeaux.

Les drailles ont peu à peu été abandonnées au cours du XXe siècle, victimes de la sédentarisation des troupeaux et des moyens de transport mécanisés qui faisaient emprunter aux troupeaux les routes carrossables. Par ailleurs, certaines drailles se confondent aujourd'hui avec le réseau routier ou les différents chemins d'exploitation.

Un patrimoine structurant à préserver et à mettre en valeur:

Encore aujourd'hui, les drailles permettent de mailler le territoire du Grand Site et de rendre accessible de nombreux paysages. Par ailleurs, elles constituent un rouage essentiel du système agro-pastoral et participent en tant qu'attribut du pastoralisme d'un paysage culturel de très grande qualité.

Sur le plan paysager, deux grandes typologies de draille émergent: Les drailles bordées de murets dont l'un des exemples les plus remarquable se trouve à la Rigalderie (Commune de Blandas) et celles bordées de buis dont on trouve encore de nombreux exemples.

Parfois certaines drailles cumulent les deux typologies: les murets en pierres assez bas sont alors complétés par des alignements de buis.



Chemin situé entre les hameaux de Quintanel et Belfort (commune de Blandas)



Le dessin d'une draille au milieu des champs clos scande le paysage du col de Campviel (commune de Blandas)



La RD 152 sur la commune de Saint Michel bordée de buis



Draille d'accès au hameau de Belfort (commune de Blandas)

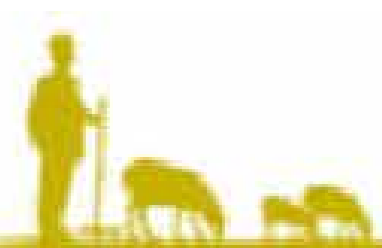


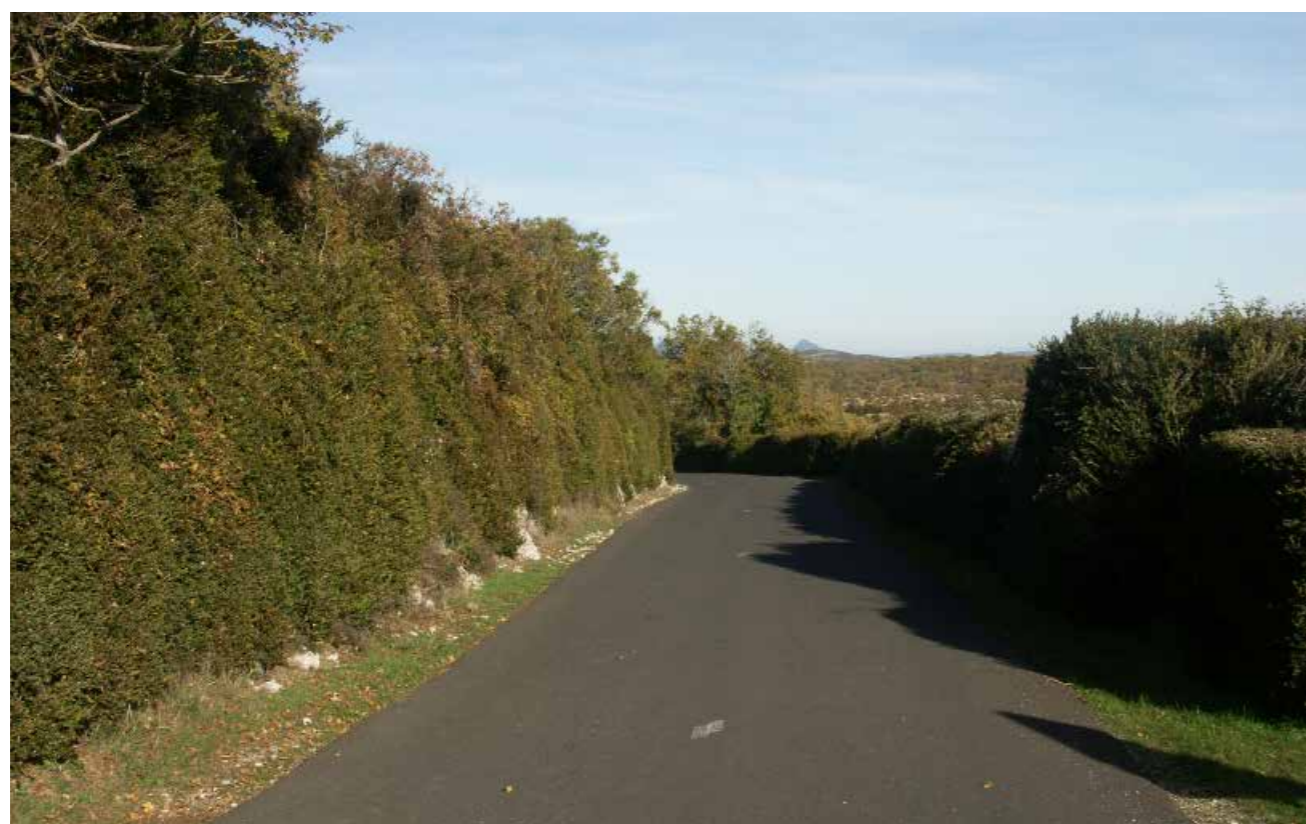
Draille de la Rigalderie (commune de Blandas)

Les grandes caractéristiques:

Les drailles sont des éléments paysagers consubstantiels des premiers peuplements des causes et de leur développement agricole elles représentent :

- l'un des attributs les plus importants de l'agropastoralisme caussenard ,
- un atout paysager et patrimonial de premier plan support de pratiques agricoles mais également d'une découverte des paysages du Grand Site.





Buis le long de la D. 152 à Saint Michel d'Alajou



Buis à proximité de Ferrussac

Les causses situés dans le périmètre du Grand Site de Navacelles, sont marqués par une aridité et un ensoleillement importants dont il était difficile de se protéger compte tenu de la faible couverture boisée. Ainsi, les drailles étaient particulièrement exposées au chaud soleil de l'été. Le buis (*Buxus sempervirens*), est l'une des rares essences susceptible de supporter les excès de chaleur, de froid et de sécheresse sur les terrains calcaires perméables. Il est capable de développer un réseau de puissantes racines capables de rechercher la moindre trace d'eau dans les fissures de la roche et les zones souterraines d'argile.

Ainsi, les habitants des Causses ont souvent planté des buis le long des cheminements qui maillent le territoire. Ces buis, taillés régulièrement, formèrent parfois des haies et parfois même de véritables voutes de verdure protectrices.

Ces buis jouent aussi le rôle essentiel de coupe-vent. Les produits de la taille servaient de litière aux moutons et les feuilles du buis jouaient le rôle de bons additifs aux fumures.

Par ailleurs, les murets ou les simples epierrements des champs accumulés le long des chemins et des drailles constituaient des refuges pour les jeunes pousses de buis ainsi protégées des troupeaux. Plus âgé, le buis perd de son appétence et devient moins vulnérable face au pâturage. Il est donc possible de supposer que certains alignements de buis soit le résultat de l'élevage repoussant dans des niches particulières les ligneux.

Aujourd'hui, ces buis sont régulièrement taillés pour permettre la circulation automobile et constituent des alignements soignés de très grande qualité qui animent le paysage du Grand Site de Navacelles



Magnifique alignement de buis bordant la route entre la Trivalle et le château d'Azirou



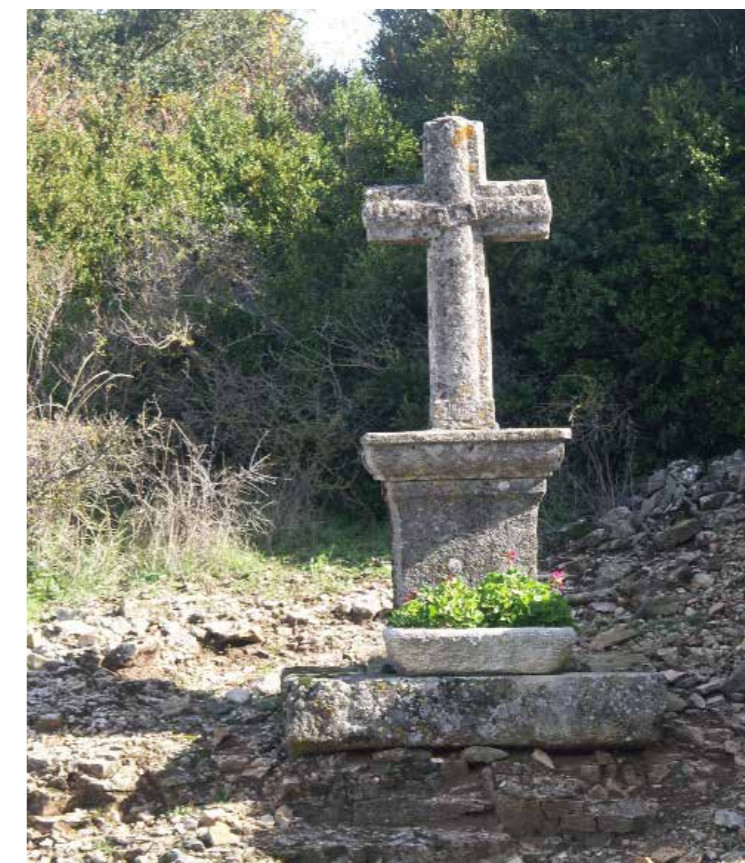
Coteau de Madière le long de la D. 148



A proximité du menhir de la Trivalle sur la commune de Rogues



Hameau du Quintanel



Saint-Félix-de-l'Héras



A proximité du coeur villageois de Rogues



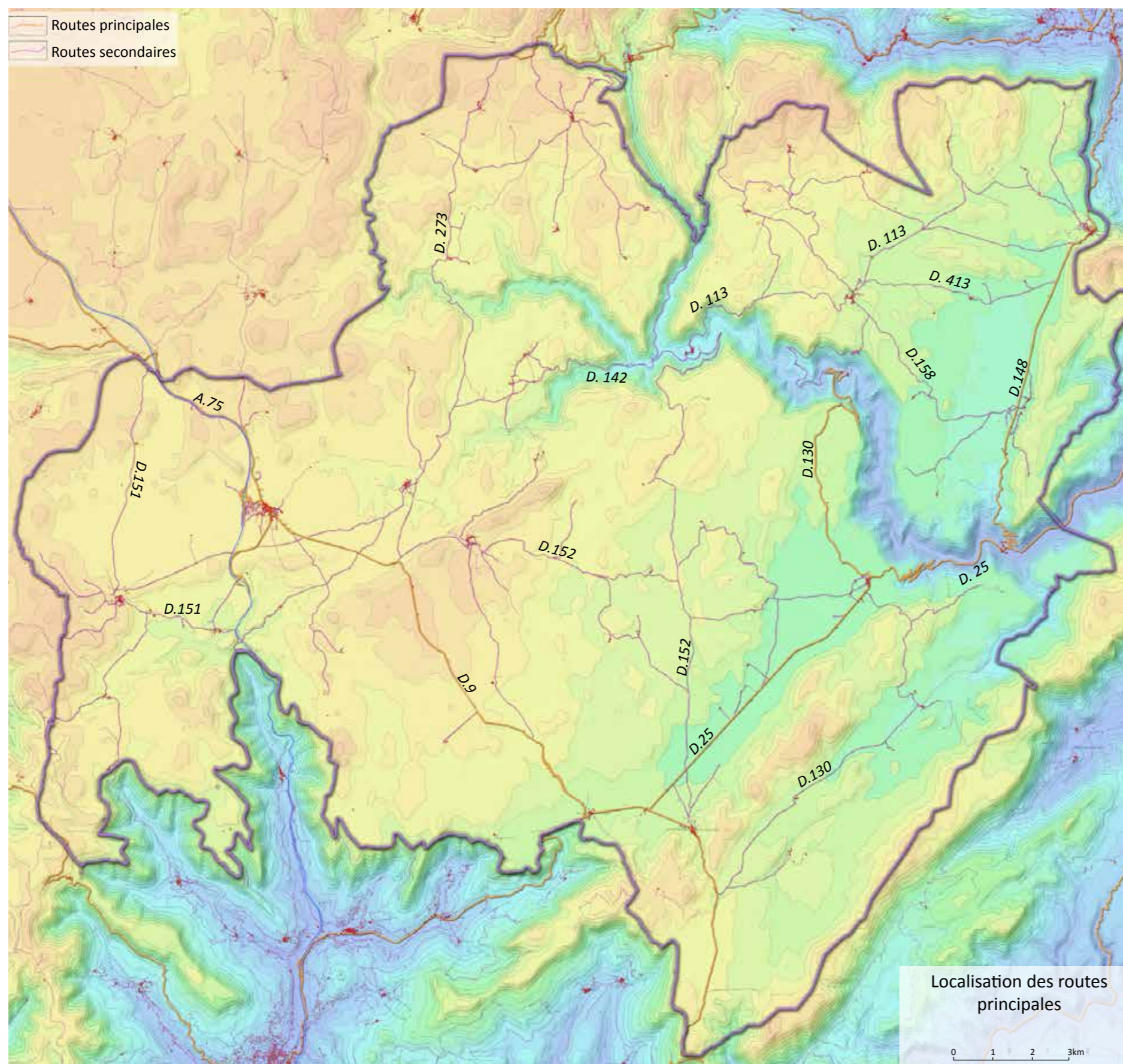
Hameau de Belfort

Les croix de chemins sont présentes en grand nombre sur l'aire du Grand Site. Elles se rencontrent au bord des routes ou au croisement des chemins ruraux. Elles guident le voyageur et devaient le protéger de l'inconnu et des mauvaises rencontres.

L'ensemble des croix rencontrées offrent des implantations, des conceptions, des iconographies et des matériaux très différents. Cette diversité révèle le grand nombre de fonctions attachées à ces croix.

Ces dernières peuvent être classées en six groupes différents:

- Les croix du culte des morts,
- les croix de processions,
- les croix de pèlerinage,
- les croix de bornage,
- les croix de justice,
- les croix de missions.



Un maillage routier structurant

Le territoire du Grand Site de Navacelles accueille de nombreuses routes qui sillonnent les causses et les gorges permettant la desserte de l'ensemble du territoire.

Le maillage routier s'organise autour de deux routes principales qui étaient deux anciennes routes royales. Il s'agit de la RD 9, route historique liant Montpellier à Millau avant le percement du Pas de l'Escalette et de la RD 25 Liant Lodève à Ganges. Cette voie date de l'époque gallo-romaine et portait alors le nom de Via Roumiva.

Aujourd'hui encore, ce territoire de transition entre la plaine et le massif central est traversé par l'autoroute A75 qui lie Béziers et Montpellier, au sud à Clermont-Ferrant, au nord en traversant la partie ouest du Grand Site.

Ce réseau viaire principal est complété par un fin maillage de petites routes qui reprennent d'anciennes drailles ou d'anciens chemins agricoles.

Par ailleurs, à la fin du XIXe siècle, avec la naissance du tourisme a été construite la route pittoresque de la Baume Auriol.

Ce maillage routier constitue un paysage à part entière participant à la découverte des lieux.

Un paysage routier de qualité à valoriser

Le paysage formé par le tracé des routes est renforcé par la présence de nombreux éléments identitaires qui ponctuent le parcours et identifient l'importance de la route et sa hiérarchisation.

Ainsi, nous pouvons distinguer 4 hiérarchies assez nettement identifiables:

- L'autoroute A75, à vocation nationale, mais qui constitue l'une des portes d'entrée du site les plus importantes notamment via le Caylar;
- Les petites routes à vocation essentiellement agricole et qui reprennent souvent le tracé d'anciennes drailles. Elles sont alors bordées d'éléments identitaires (murets, buisseries, haies...) et leur emprise ne dépasse pas 4-5 mètres;
- Les deux axes structurants que sont la RD9 et la RD 25: leur emprise est plus large (8 mètres environ) et quelques alignements «reliques» témoignent de l'importance de ces routes «royales»;
- Les routes touristiques: Il s'agit principalement des deux routes qui cheminent en direction du Cirque de Navacelles dont le tracé renforce le caractère pittoresque des lieux.

En résumé:

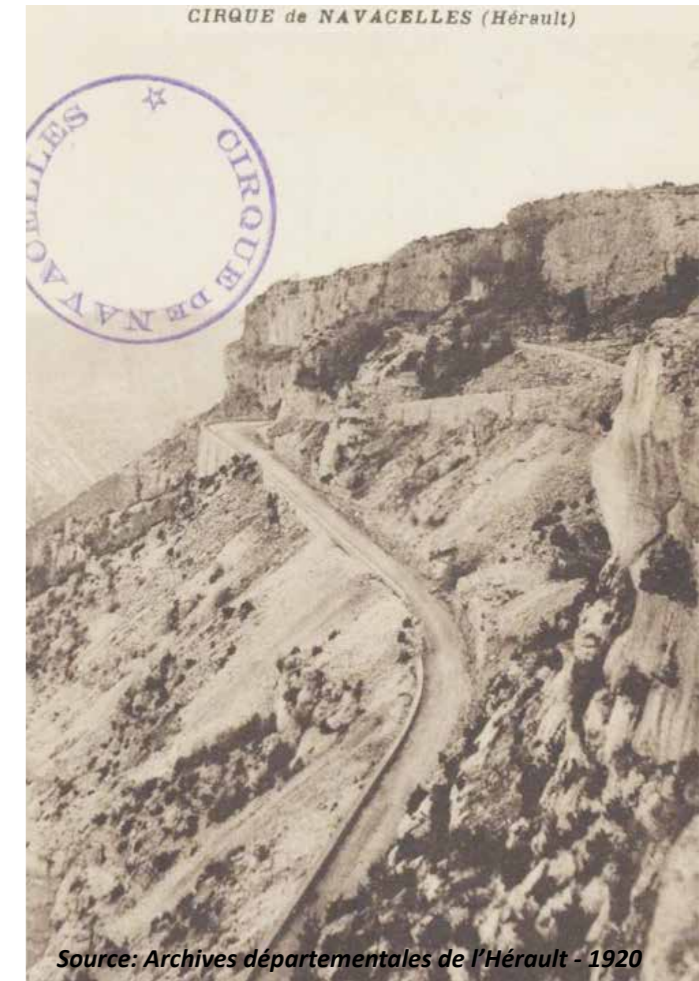
- Un territoire traversé par deux routes royales (les actuelles RD9 et RD25),
- Un maillage dense de routes départementales et communales,
- Des routes qui participent au pittoresque du paysage.



L'autoroute A75 serpentant sur le causse peu après le passage de l'Escalette



La RD 25, ancienne route royale



Carte postale de la route tracée entre la Baume-Auriol et le hameau de Navacelles.



La RD9 cheminant entre la Vacquerie et la Trivalle



La RD25 au milieu de la plaine de la Barre



Les lacets de la RD 713 à proximité des travers de Navacelles

Les Causses se caractérisent par des boisements relativement faibles en raison d'une utilisation complète des territoires par l'agro-pastoralisme.

Toutefois, les plantations d'arbres n'étaient pas totalement absents du Causse et servaient pour la production de fruits, pour délimiter les parcelles, canaliser et guider les troupeaux ou marquer le croisement des chemins et border les routes.

Ces plantations constituent des repères dans le paysage et assurent une diversité paysagère de qualité. Ces ligneux, à la confluence d'un patrimoine culturel et naturel, doivent être conservés.

Des alignements le long des routes et des arbres isolés, marqueurs du paysage

Ces alignements constitués essentiellement d'érables sycomores bordent les deux principales routes qui traversent le Grand Site: La RD 9 et la RD 25. Ces deux anciennes routes royales reliaient respectivement Montpellier à Millau et Montpellier au Vigan.

La tradition de plantations d'alignements d'arbres le long des routes remonte au XVI^e siècle: François 1^{er} avait initié l'usage de planter des arbres le long des principales routes du royaume pour répondre au besoin grandissant de bois des armées, pour accroître le confort des usagers et drainer les chaussées. Cette tradition se perpétue jusqu'au XIX^e siècle avec des plantations massives effectuées sous Napoléon III.

Certaines routes plus modestes sont également bordées d'alignements d'arbres remarquables. La route liant la Rigalderie à Blandas est à cet égard emblématique.

Aujourd'hui ces arbres d'alignement n'ont plus de vocation militaire mais contribuent à procurer de l'ombrage et participent des qualités paysagères des bords de routes. Par ailleurs, ces alignements signalent souvent l'arrivée dans un bourg ou un village et offrent donc des points de repère: les alignements au sud est du Caylar annoncent l'arrivée dans le bourg depuis Saint Pierre de la Fage.

On observe également sur le Causse des alignements qui signalent l'entrée d'un mas ou d'une ferme. Plantés pour assurer les besoins en bois de la ferme, ces alignements sont aujourd'hui des atouts à préserver. A cet égard, les alignements de chênes Blancs situés à l'entrée de la ferme de Ferrussac sont emblématiques.

Les parcelles agricoles sont également ponctuées d'arbres d'essences souvent fruitières qui permettaient de diversifier les productions agricoles et d'assurer de l'ombrage aux animaux. Sur les plateaux, il s'agit principalement de noyers tandis que les coteaux de la Vis, en exposition sud accueillent quelques oliviers.



Alignement d'érable sycomore le long de la RD 9



Alignement de sycomores le long de la RD 142 entre St Félix et St Michel



Alignement de chênes blancs aux abords de la ferme de Ferrussac



Alignement de sycomores en arrivant sur la Vacquerie

